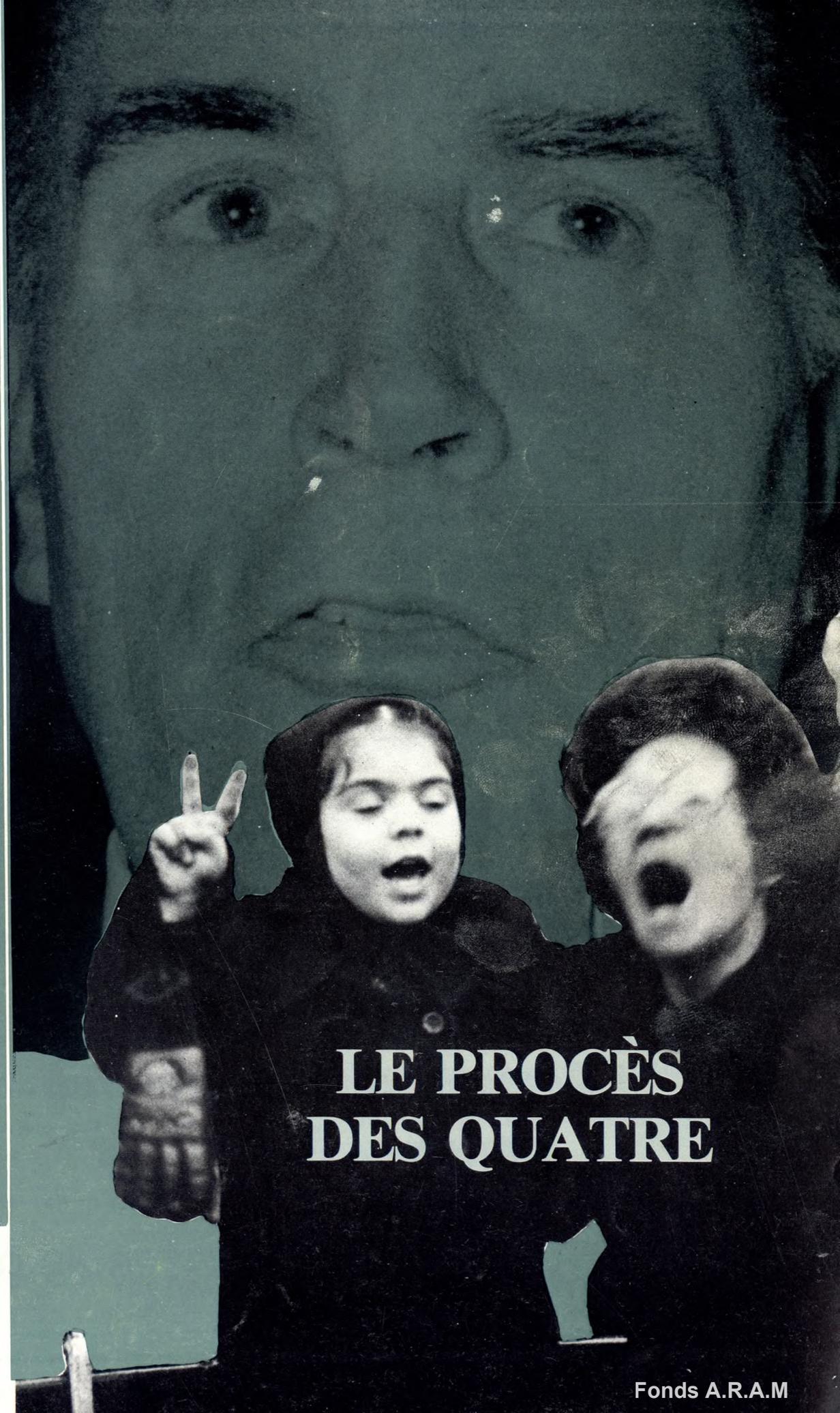


gammeg



**LE PROCÈS
DES QUATRE**

N° 81

FÉVRIER 84

17 F

Fonds A.R.A.M

MOTEL MONT ARARAT

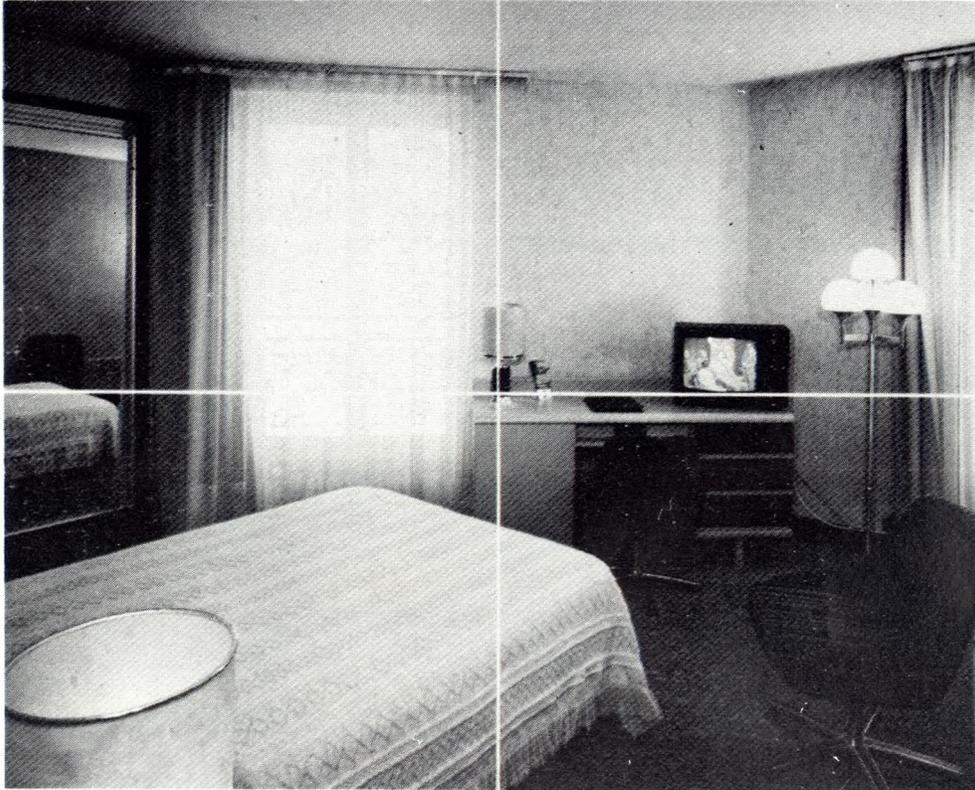
Situé sur l'Autoroute de l'Aéroport

Mr YEZEGUELIAN

ABIDJAN COTE D'IVOIRE

LOCATIONS MEUBLEES AU MOIS

avec: Refrigerateur Televiseur Climatiseur Kitchnette Mobilier moderne Telephone



Appartement: 3500 F (PAR MOIS)

Studios: 2800 F

Electricité comprise

**2 Restaurants - Night Club -
Banque - Pharmacie**

TEL direct (225) 35 26 13 - 35 49 94

NOMBREUX VOLS QUOTIDIENS : AIR AFRIQUE - UTA - SWISSAIR - SABENA - ALITALIA

ABIDJAN LA PERLE DE L'AFRIQUE NOIRE

sommaire



page 6



page 10



page 44

Réflexion	5
La déclaration présidentielle à Vienne	6
Libre propos	9
Le procès des quatre : documents	10
Alerte aux films arméniens	18
Humour : Hoviv	19
Rencontre avec le CDCA	20
Lévonian et Elbékian et la raison d'Etat en Yougoslavie	22
La Turquie en liberté surveillée	26
Résistance répond à Armenia	27
A travers la presse arménienne	28
Les mémoires d'Armen Garo : La banque ottomane	32
Atlas d'Arménie : Khlat	35
Kherumian : peintre du fantastique	37
Timag : « Le Roi de Cilicie »	40
Aïda Kevadian ou la tendresse désespérée	42
Expolangues	44
La Sainte patience d'Armen Lubin	46
Livres	48
A travers la communauté	50



bulletin d'abonnement

A découper et à retourner à : ARMENIA — BP 2116 — 13204 Marseille Cédex 01

Je désire recevoir 10 numéros d'Arménia pendant 1 an

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Ci-joint mon règlement par
chèque bancaire * ou postal *
à l'ordre d'Arménia.

* Rayer les mentions inutiles.

France et DOM-TOM : _____ 170,00 F.

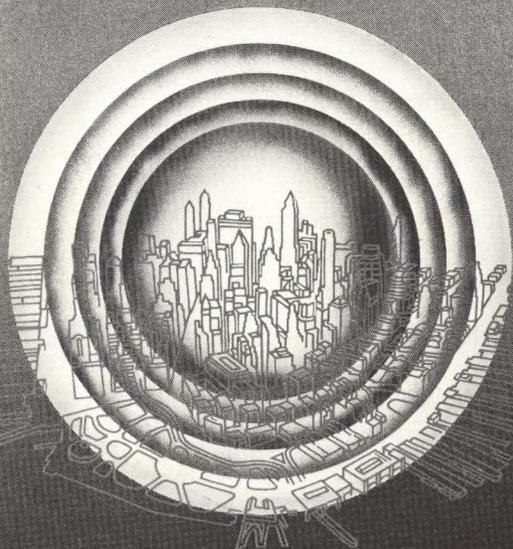
Etranger : _____ 250,00 FF. par avion

Dzagoyan.

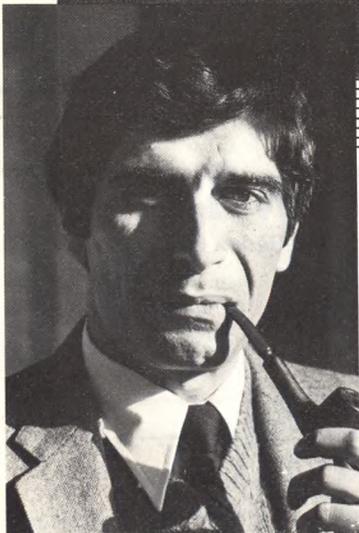
RENÉ DZAGOYAN

le système ARISTOTE

ROMAN



FLAMMARION



“René Dzagoyan - normalien, philosophe et ancien collaborateur de la Wharton Applied Research Center - nous montre, dans un ouvrage de guerre-fiction passionnant et terrifiant, à quel point nous sommes embarqués dans l'inévitable dictature de l'électronique.”

Dominique Eudes - Paris-Match.

“...un roman de science-fiction dans la très bonne moyenne des descriptions plausibles... un policier bien ficelé; signe particulier, il fait rire.”

Michèle Bernstein - Libération.

304 pages - 70 F.

Flammarion

L'UNION DES ANCIENS ÉLÈVES DE HOORAT-RAPHAEL

met en circulation le disque tiré de la bande originale du film « *Sans retour possible* ». Le disque comprenant la musique générique du film ainsi que la chanson composée par Hram. Sedefian, « DU COTE D'ERZEROUM ».

Les fonds ainsi recueillis iront dans leur totalité au profit du Collège arménien de Sèvres.

Le disque est déposé auprès de :

- La librairie Samuélian
51, rue Monsieur-le-Prince
Paris 6^e
- La librairie Palouyan
9, rue de Trévise
Paris 9^e
- Tele-condorcet
175, avenue Jean-Jaurès
92140 Clamart
- La Maison de la Culture
Arménienne d'Alfortville
9, rue de Madrid
94140 Alfortville
- Le Restaurant Sevan
Quai Blanqui
94140 Alfortville
- Vidéo-Club Thin's
29, rue Etienne Dolet
94140 Alfortville
- Café Philippe
Place Carnot
94140 Alfortville
- Restaurant Agop
Rue du Nil
75002 Paris
- Sylaur
rue Sainte Foix
75002 Paris
- Collège Samuel-Moorat
26, rue Troyan
92 Sèvres

LE MALENTENDU

Au soir du 7 janvier 1984, nous entendions le président de la République dire qu'entre la France et la communauté arménienne il ne pouvait y avoir de malentendu. Sur cela, il prononça les deux mots qui étaient restés jusque-là tabou : celui de génocide et celui d'arménien.

Pour obtenir ce simple résultat, il nous a fallu attendre soixante-neuf ans. Soixante-neuf ans pour qu'enfin ces deux mots soient prononcés. Le résultat de tant de patience ne fut pas négligeable, car ces deux mots nous ont permis d'espérer qu'enfin un Etat, l'Etat français, allait reconnaître notre histoire, comprendre nos raisons et respecter notre combat. Hélas !

Au soir du 31 janvier 1984, vingt-cinq jours après, quatre jeunes Arméniens comparaissaient devant la Cour d'Assises de Paris pour avoir investi le consulat de Turquie, c'est-à-dire pour avoir dit, trois ans plus tôt, avec les seuls moyens qu'ils avaient, les deux mots que le Président prononça trois ans trop tard. Ils furent condamnés à sept ans de prison.

Le Président disait qu'il n'y avait pas de malentendu. Certes, il n'y a plus de malentendu. Nous avons compris.

Les anti-chambres

Il faut admettre une chose : nous sommes un peuple naïf, si assoiffé de reconnaissance que deux mots prononcés par un chef d'Etat suffisent à nous faire oublier la différence entre le Droit et la Politique. Nous sommes si assoiffés de respect pour notre combat que deux mots dits par un ministre suffisent à nous faire espérer. Si assoiffés d'honorabilité qu'attendre dans l'antichambre d'un secrétariat d'Etat semble déjà une victoire de la cause arménienne. Si peu habitués à l'exercice du pouvoir qu'on croit toujours que le Droit des Peuples résiste au commerce international, que combattre un Etat barbare, la Turquie, doit prévaloir sur les nécessités de l'OTAN et que quatre résistants qui doivent être acquittés seront libérés parce qu'ils ont raison. En un mot, nous avons encore beaucoup à apprendre. Et nous avons déjà commencé.

Apprendre

Le verdict qui a emprisonné la cause arménienne pour sept ans n'est ni une victoire ni un échec : c'est une leçon. Une leçon qui nous apprend que toute bonne politique est faite de carottes et de bâtons. Une leçon qui nous apprend que les mots de génocide et d'arménien pèsent peu devant la raison d'Etat. Une leçon qui nous apprend que courir les mairies, les assemblées et les ministères ne sert à rien et que seul compte ce que l'on représente en pouvoir, en argent et en force, et qu'une communauté ne représente quelque chose pour un Etat autant qu'elle se comporte elle-même comme un Etat. Une leçon qui nous apprend, une fois de plus, que sans organisation, sans union des forces, sans unité, sans cohérence, nous ne serons rien parce que nous serons faibles. Qui nous apprend enfin que quatre Arméniens dorment dans les prisons françaises et que notre dignité, face au regard du monde, est entre nos mains.

Non, messieurs les politiques, entre vous et nous, il n'y a plus de malentendu. Car au soir du 31 janvier 1984, nous avons compris.

R. D.

réflexions
LE JOURNAL ?

armenia
Fondateur 1ère série :
André GUIRRONNET
Fondateur 2ème série :
M E L C A (Mouvement
pour l'Enseignement de
la Langue et de la Culture
Arménienne)
Association régie
par la loi de 1901
Bouches-du Rhône
N° 4 943
Président :
Grégoire TAVITIAN
Directeur de la publication
Ohan HEKIMIAN
ABONNEMENTS :
B. P. 2 116
Marseille Cédex 1
Tél. 67.46.74
C. C. P. 1166-59 T Marseille
Commission paritaire :
CPPAP 59 029
IMPRIMERIE J. ARAKEL
103, Av. Roger Salengro
13003 Marseille

**ALLOCUTION PRONONCÉE
PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND,
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
A L'OCCASION DU NOËL ARMÉNIEN
DANS LA SALLE DES FÊTES
DE LA MAIRIE DE VIENNE,
LE SAMEDI 7 JANVIER 1984**



MM. François Mitterrand et Louis Mermaz (Photo AFP)

Mesdames et Messieurs,
Louis Mermaz vient de vous rapporter dans quelles conditions je me trouve maintenant parmi vous. C'est pour moi une excellente occasion de vous rencontrer, je veux dire de vous rencontrer de nouveau car ce n'est pas la première fois que je viens à Vienne, loin de là. Ce n'est pas la première fois non plus que je me trouve devant une communauté arménienne. Mais enfin, en raison des circonstances, et notamment de la fête que vous célébrez, je me réjouis d'avoir pu ajouter au programme de la journée cette brève incursion au sein d'une communauté à laquelle je disais, le 23 avril 1981, qu'elle représentait l'une des richesses de la France. Je continue de le penser.

Pour aborder quelques sujets très sérieux, j'ai veillé constamment à ce que la position de la France, dans les institutions internationales — comme l'organisation des Nations-Unies, comme le Parlement européen, la Communauté européenne — soit toujours clairement définie. D'abord, nous avons la chance d'avoir chez nous une grande communauté. Cette communauté, il faut le dire, après le drame de 1915, mais aussi dans les années précédentes, a été reçue fraternellement par notre pays. Elle a fourni à la France des citoyens et des soldats.

Dans quelques jours, au mois de février, j'attends du gouvernement, qu'il donne une célébration particulière au 40^e anniversaire de la mort de Missak

Manouchian, l'un des grands héros de la résistance française.

Et partout où la France a son mot à dire, elle veut rappeler en toutes circonstances l'identité arménienne, marquée par le grand drame du génocide. Pourquoi refuserait-on à ceux qui sont issus de ce peuple le droit d'être ce qu'ils sont ? Leurs traditions, grandes traditions historiques, leur art, leur littérature, leur langue ? Pour ce qui touche la France elle-même, elle est forte de ses diversités. Et, pour ce qui touche la vie internationale, tant de peuples ont été victimes des grands drames de l'histoire, peuples auxquels on s'attache à restituer leur réalité ! Le vôtre est parmi les plus nobles, qui ont le plus marqué l'histoire et qui ont le plus souffert de ce qui fut un massacre insupportable.

Très souvent, lorsque je m'adresse à mes amis personnels arméniens — j'ai de nombreux amis personnels parmi vous — je leur dis : « La France doit être l'un des pays du monde où vous devez vous sentir chez vous, dans la mesure où vos ancêtres, vos ancêtres, ont été éloignés de leur patrie et ont souffert dans leur chair, dans leur sang, dans leurs affections, dans leurs familles, de ce qui a constitué l'un des actes les plus tragiques du dernier siècle. Sentez-vous parmi nous, vous êtes partie de notre peuple. Vous représentez une façon d'être que vous exprimez, une façon de préserver une culture qui m'intéresse au plus haut point. » J'ai demandé que, de plus en plus, on sache exprimer ce que vous êtes, dans les médias, à l'école, dans tous les domaines de l'enseignement ; vous êtes une communauté, il faut que vous ayez la possibilité de perpétuer votre langue, je le répète, votre culture. De ce point de vue, j'ai donné, récemment, des directives qui devraient permettre à vos enfants de pouvoir bénéficier pleinement des deux cultures qui les forment : la culture arménienne et la culture française. Ils n'en seront pas moins bon Français pour ça. Je dirai presque « au contraire » parce qu'ils se sentiront plus forts, plus riches. Ils connaîtront au contraire plus de choses et ils seront reliés à leur histoire.

Vraiment, parfois, devant certains drames qui se sont produits, où la cause arménienne a été, à mes yeux, dévoyée par la violence, je me disais : « Mais il n'y a pas de malentendu, il ne peut y avoir de malentendus entre les Arméniens et la France. » La France est une terre d'accueil, d'hospitalité et les fils et les filles de ceux qui ont tant souffert savent bien qu'ils ont été totalement admis dans la

LES RÉACTIONS D'ANKARA

Ankara : 11 janvier (AFP) - les déclarations du président François Mitterrand reconnaissant le « génocide » des Arméniens en 1915 dans l'empire Ottoman ont continué mercredi à provoquer de très vives réactions en Turquie.

Le leader du parti de la voie droite (opposition extra-parlementaire de droite), M. Yildirim Avci, a ainsi stigmatisé « un président qui fait des déclarations pour plaire à quelques terroristes arméniens ».

M. Necdet Calp, président du parti populiste (opposition parlementaire de centre gauche), a pour sa part déclaré : « la France est l'un des pays responsables de l'apparition dans le passé du problème arménien au Moyen Orient. Pour cacher sa propre responsabilité historique, elle fait des déclarations injustes en faveur des Arméniens, reprenant leurs revendications sans fondements. Il serait souhaitable de la part de nations qui ont un passé sombre de parler et d'agir avec plus de précautions. »

Le leader du parti social-démocrate SODEP (opposition extra-parlementaire de gauche), M. Erdal Inonu, affirme que les déclarations comme celles de M. Mitterrand ne peuvent « qu'encourager le terrorisme et détériorer les relations entre les États ».

Le quotidien Gunes (libéral) écrit de son côté que les relations avec la France « sont au bord de la rupture ». Il affirme que « les experts du ministère turc des affaires étrangères prévoient dans un avenir proche de sérieux développements négatifs ».

Gunes évoque la possibilité du rappel de l'ambassadeur de Turquie à Paris. Selon Gunes, Ankara envisagerait également d'imposer aux ressortissants français un visa d'entrée en Turquie, de fermer les institutions culturelles françaises et de réduire les relations commerciales entre les deux pays.

Enfin, le grand quotidien de droite Tercuman appelle le gouvernement turc à intervenir auprès des pays islamiques pour interdire au président français « des déclarations complaisantes à l'égard de la minorité arménienne et du terrorisme ». Tercuman estime de plus que « le rappel du génocide perpétré par la France en Algérie et qui a tué un million de personnes devrait conduire M. Mitterrand à s'abstenir de telles déclarations ». Et Tercuman ajoute : « On devrait également rappeler que de nombreux Français ont collaboré au cours de la Seconde Guerre mondiale avec les nazis pour exterminer les juifs français ».

communauté française. Il ne peut pas y avoir de malentendu. Faut-il perpétuer le meilleur de vous-même ? Je viens de vous le dire. Je vous aiderai de mon mieux mais je n'ai pas tellement besoin de le faire car les pouvoirs publics sont naturellement portés vers ce que vous êtes, ce que vous faites, ce que vous apportez à la France.

Quand à l'histoire elle-même, je viens de vous le dire, le 23 avril 1981, c'est-à-dire quelques jours avant que je ne sois élu aux fonctions qui sont les miennes aujourd'hui, je disais : « Il n'est pas possible d'effacer la trace du génocide qui vous a frappés. Il faut que cela s'inscrive dans la mémoire des hommes. Il faut que

ce sacrifice puisse, pour les plus jeunes et les plus petits, servir d'enseignement et, en même temps, de volonté de survivre, afin que l'on sente à travers les temps que ce peuple est un peuple riche de ressources, qu'il n'appartient pas au passé, qu'il est bien du présent et qu'il a un avenir. »

Voilà, je profite de l'occasion pour vous le dire. Je ne vais pas faire un grand discours. Je suis venu faire une visite d'amitié. Je le répète : il ne peut pas y avoir de malentendu, c'est tellement évident. Quelques éléments, généralement venus de l'extérieur, veulent pratiquer à l'égard de la France — qui n'a pour responsabilité que d'avoir été amicale — des actes de violence dont nous souffrons

tous. Ce n'est pas une méthode acceptable et assurément je ne l'accepterai jamais. Mais ne parlons pas de cela. Maintenant, réjouissons-nous. Vous êtes ici rassemblés pour une fête qui est notre fête, qui fait partie de notre mémoire collective à nous tous aussi, mais qui se situe à une date différente. Cela me donne l'occasion de la fêter deux fois. Après tout, je ne m'en plaindrai pas. Alors, passez une bonne journée, vivez les heures qui viennent dans le souvenir et l'espérance.

Mesdames et messieurs, je suis heureux de vous avoir rencontrés à Vienne et j'espère qu'il me sera donné, plus tard, de dire à nouveau l'attachement que je vous porte. Je vous remercie.

DISCOURS DE FRANÇOIS MITTERRAND A VIENNE

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE

La presse s'est bien entendu fait l'écho des paroles prononcées le samedi 7 janvier à Vienne par le président de la République.

Si *Le Monde* et *Le Matin de Paris* par exemple, n'ont pas donné à l'intervention du chef de l'État toute l'importance qu'ils auraient pu lui accorder en l'assortissant de commentaires tant soit peu substantiels, *Libération* du 9 janvier, en revanche, lui a consacré une page entière, signée de Véronique Brocard. Celle-ci commence par affirmer : « Rarement cette communauté divisée, traversée par des courants opposés, s'est déclarée aussi comblée. »

Rappelant les propos essentiels du président, le journal commente : « Autant de mots, autant de douceurs distribuées à cette communauté qui, depuis près de soixante-dix ans, se bat pour que cette période de son histoire soit au moins inscrite à l'ONU, pour que les États brisent le mur du silence solidement construit par la Turquie, responsable des massacres de 1915 où périrent un million cinq cent mille Arméniens. Le premier coup de pioche, la France l'a donc donné samedi. Fin du processus engagé voici deux ans et demi. » Le « processus engagé » dont il est question ici est la promesse faite le 23 avril 1981 par François Mitterrand, alors candidat à la présidence de la République, de « demander la reconnaissance du génocide ».

Le journal rappelle ensuite les déclarations et interventions diverses de Charles Hernu, Claude Cheysson, Gaston Defferre, etc.

« Seule ombre à ce tableau idyllique, conclut Véronique Brocard, François Mitterrand n'a pas une seule fois prononcé le mot « turc » pour désigner les coupables. »

Il n'est pas inintéressant de noter aussi que l'article de *Libération* est intitulé



M. François Mitterrand parmi les Arméniens (Photo AFP)

« Mitterrand aux Arméniens : je vous ai compris, comprenez-moi », ce qui est une façon de souligner la condamnation prononcée par le président à l'égard de « ces actes de violences dont nous souffrons tous », méthode qui « n'est pas acceptable et que je n'accepterai pas. »

Mais dans les réactions de la presse, il en est une qui retient particulièrement l'attention, c'est celle du *Quotidien de Paris* du 11 janvier. Très simplement, à peu près tout ce que le journal retient des propos du président, c'est qu'ils ont fâché les Turcs.

Le Quotidien, pour commencer, met entre guillemets l'expression « génocide des Arméniens en 1915 », semblant ainsi laisser entendre, en somme, que ce « génocide » n'en était pas un, ou que c'est une façon de parler, ou qu'il y a là quelque événement imaginaire.

Le journal fait une large part à la protestation de M. Vahit Halefoglou, ministre des Affaires étrangères d'Ankara, qui se lamente sur la détérioration des relations franco-turques. *Le Quotidien* qualifie ensuite de « propos électoralistes autant que maladroits » les interventions de MM. Defferre et Franceschi favorables aux Arméniens et attribue la « palme de la maladresse » à M. Charles Hernu, lequel a parlé des Turcs en disant « ces gens qui appartiennent, disent-ils, à l'Europe, et que moi je dirais, hélas, à l'OTAN. »

L'auteur de l'article, qui signe Y.C.,

rappelle enfin que les Turcs sont « vaincus d'être les mal-aimés de l'Europe et surtout de la France », que les liens privilégiés qui unissent les partis socialistes français et grec, tous deux au pouvoir, « ont largement contribué à rapprocher les deux pays et parallèlement à éloigner la France de la Turquie ». Cela semble beaucoup chagriner Y.C. qui conclut : « Dans ce contexte, l'intervention du président de la République s'imposait d'autant moins qu'elle semblait être avant tout prétexte à une condamnation du terrorisme arménien, et qu'elle a fort peu de chance d'être entendue par ceux auxquels elle s'adresse. »

Finalement, des articles de ce genre ont essentiellement pour morale qu'il faut à tout prix éviter de faire aux dirigeants turcs la moindre peine, même légère.

LIBRE PROPOS

A PROPOS DE LA DÉCLARATION PRÉSIDENTIELLE...

Les réflexions de Robert Assadourian

Le 8 janvier dernier, vers 20 heures, nous prenions connaissance de la déclaration du chef de l'État.

Sans ambiguïté, en termes clairs et précis, le président de la République se prononçait sur le génocide arménien de 1915. Sur nos écrans de télévision, nous avons pu voir M. François Mitterrand suivi de M. Louis Mermaz, sur le parvis de l'église arménienne de Vienne, entouré par une foule anonyme. J'ai regretté qu'aucun représentant arménien n'ait accompagné le président dont la prise de position ouvre une brèche importante dans le mur du silence érigé par le gouvernement turc autour du génocide, qui perd peu à peu son caractère confidentiel.

Elle concrétise une déclaration du candidat François Mitterrand qui, le 23 avril 1981, déclarait « DEMANDER LA RECONNAISSANCE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN ».

La déclaration présidentielle prolonge, confirme, officialise les prises de position antérieures émanant de ministres souvent maires de villes où les Arméniens sont nombreux. M. Charles Hernu parle, le 11 octobre 1981, de « LIBERTÉ ET DE RECONNAISSANCE A RECONQUÉRIR ». M. Claude Cheysson admet que « LES ARMÉNIENS VIVANT DANS L'EMPIRE OTTOMAN AIENT ÉTÉ VICTIME D'UN GÉNOCIDE ». M. Gaston Defferre le 24 avril, déclare « LA FRANCE VOUS AIDERA A FAIRE TRIOMPHER VOTRE CAUSE ». M. Pierre Mauroy enfin « CONSIDÈRE LES ÉVÉNEMENTS DE 1915 COMME UN GÉNOCIDE ».

Devant l'ensemble de ces prises de position, notre communauté nous paraît étrangement discrète. Alors qu'une impulsion vient d'être donnée à notre cause, nous devons la saisir. La prise en charge de cette cause est un problème qui concerne au premier chef les Arméniens. Nous avons besoin d'aide et non de tuteur ou de porte-parole.

Alors que les médias rappellent la déclaration de M. Defferre du 24 avril 1982, ils

oublent régulièrement que le Comité de Liaison, émanation de toutes les associations, en organisant la commémoration, a créé ce jour-là l'événement. La participation du comité est également occulte quand M. Defferre apparaît dans le film *Sans retour possible* (Antenne 2). De même, la présence arménienne était discrète autour du chef de l'État à Vienne, lequel déclarait « LES FILS DE CEUX QUI ONT TANT SOUFFERT SAVENT BIEN QU'ILS ONT ÉTÉ ADMIS DANS LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ». Cette assertion est valable pour nos parents qui furent accueillis. Actuellement, la question de notre intégration est dépassée. Citoyens français, nous réagissons face à l'injustice ; Arméniens, nous souhaitons créer une dynamique constructive de la question arménienne.

Il s'agit d'une action socio-politique qui implique la participation de nos représentants, la mise en valeur de nos initiatives, à seule fin d'assurer le succès à nos démarches. Malheureusement, l'évolution politique de la communauté n'a pas la dimension de son évolution socio-économique, intellectuelle ou culturelle. Ce handicap est à l'origine de nos difficultés.

Le vide politique est générateur de désespoir et pour autant vecteur de violence. Le combler, c'est prévenir toutes les actions que les gouvernements désapprouvent sans pousser plus loin l'analyse qui pourrait devenir gênantes pour les démocraties.

Nous sommes convaincus que les événements concernant l'évolution des questions relatives aux les Arméniens doivent se dérouler avec eux. Nous ne souhaitons pas une exclusive arménienne, mais une direction arménienne qui s'appuierait sur toute la communauté.

La prise de position du chef de l'État est un acte officiel que nous devons utiliser. Notre image de marque doit évoluer car nos dissensions sont connues. D'ailleurs, Véronique Brocard, du journal *Libération* écrit : « Le président s'est manifesté à l'occasion

d'une fête religieuse afin d'ignorer les querelles de clan ».

L'absence de représentants arméniens unanimement reconnus est une lacune qui illustre la passivité de la majorité des Arméniens de France. Ce déséquilibre notoire entre la présence arménienne anonyme autour du président de la République et du président de l'Assemblée Nationale m'a frappé. La communauté arménienne doit être capable de dialoguer avec le premier et le troisième personnages de l'État.

La réalité, les faits nous imposent des réactions cohérentes et conjuguées. La conjoncture nous est favorable et la situation évolue lentement. Chaque organisation et ses représentants sont libres d'agir, mais il est souhaitable qu'ils synchronisent leur action. Les effets doivent s'ajouter et non s'annuler.

Nous pensons que la création d'une REPRESENTATION arménienne large, au niveau national, devient un impératif à satisfaire au plus vite. Cette structure regroupant l'ensemble des associations, des influences arméniennes, pourrait conjuguer toutes les initiatives. Il n'est question ni de les étouffer, ni d'effacer les programmes de chacun. Réunissons-nous sur ce que nous avons de commun au lieu de nous affronter sur nos différences.

Les échéances électorales doivent être utilisées, car cette action doit demeurer légaliste. Serait-il insensé de penser à une représentation arménienne pour les élections européennes de juin prochain ? Pourtant, le scrutin de liste à un tour, à l'échelle nationale, se prêterait à une telle entreprise. Les revendications, les motions pro-arméniennes seraient peut-être mieux défendues.

Par l'action de tous, et grâce à l'intervention du président de la République, un obstacle vient d'être franchi. Le franchissement des suivants, des autres, est lié à notre volonté. Notre avenir arménien dépend un peu des autres, et beaucoup de nous.

Marseille, le 25 janvier 1984

LE PROCES DES QUATRE

La presse française, comme le journal Haratch, s'est fait, tout au long du procès, largement l'écho des débats qui s'y sont déroulés. Avant la publication des minutes du procès, qui sera réalisée par le CSPPA, Armenia a choisi de présenter à ses lecteurs les principaux textes lus en cours de séance.

Ces textes sont ceux écrits par Henri Verneuil, Charles Aznavour et les quatre accusés. Nous remercions les avocats et le CSSPPA de nous avoir aimablement transmis ces textes



Kevork Guzelian, Aram Basmadjian, Vasken Sisslian, et Hagop Djoulfayan (Photo AFP)

DECLARATION LIMINAIRE DES QUATRE PRISONNIERS

Par cette déclaration nous voulons revendiquer une fois de plus notre entière responsabilité dans la prise d'otages du consulat de Turquie, le 24 septembre 1981. Ainsi, nous voulons vous expliquer les raisons pour lesquelles nous avons accepté d'accomplir cette mission.

Nous avons accepté d'accomplir cette mission puisqu'elle correspondait à notre conception de la lutte pour la libération de l'Arménie, et pour résoudre le problème arménien, car après soixante ans de lutte pacifique sans aucun résultat, nous considérons que la lutte armée est le principal moyen pour

résoudre ce problème et pour briser le silence qui entoure le problème arménien.

L'apparition du problème arménien sur le plan international date de la fin du XIX^e siècle. Et c'est après les massacres de 1894/96 (300 000 morts) que les puissances sont intervenues soi-

disant en faveur des Arméniens. Je ne veux pas revenir sur le fond historique des massacres arméniens, mais je voudrais souligner le premier génocide du XX^e siècle, dont nous avons été les victimes.

A partir de cette année 1915, les autorités ottomanes ont organisé et mis à exécution leur plan d'extermination du peuple arménien. Durant deux ans, plus de deux millions d'Arméniens ont été forcés de quitter leurs maisons, leurs villes et leurs villages où ils vivaient depuis trois mille ans. Au cours de cette déportation forcée, des bandes armées, spécialement formées par les autorités ottomanes, attaquaient les caravanes des déportés, pour les massacrer et piller leurs dernières ressources. Plusieurs centaines de milliers d'Arméniens ont été massacrés, des femmes enlevées et islamisées par force, des enfants et des vieillards massacrés. Plusieurs autres centaines de milliers d'Arméniens ont péri au cours de cette longue marche, à cause de la fatigue, du manque de vivres et d'eau (qui leur était souvent refusée). Et les quelques centaines de milliers d'Arméniens qui avaient survécu à cette déportation infernale et à ces attaques de bandes armées, ont été laissés en proie à la famine, au froid et aux épidémies dans le désert syrien de Der-El-Zor. De 1915 à 1917, durant ces deux ans, plus d'un million et demi d'Arméniens ont été massacrés, ou conduits à la mort. La nation arménienne a été anéantie et chassée de sa patrie. L'Arménie occidentale a été vidée de ses habitants originaires et seuls quelques centaines de milliers d'Arméniens ont pu fuir les massacres en trouvant refuge en Arménie orientale ou en Transcaucasie, et le reste de la nation arménienne s'est dispersée un peu partout dans le monde, où elle forme la diaspora arménienne.

Ce premier génocide du XX^e siècle dont nous avons été les victimes n'a jamais été reconnu ni par la Turquie ni par les instances internationales. Le monde continue à garder le silence autour de ce problème. Les criminels n'ont jamais été condamnés et les victimes jamais entendues, car notre voix était pacifique et les voix économiques et stratégiques ont prévalu sur la voix de la souffrance.

Mais le problème arménien n'est pas seulement le problème de la reconnaissance du génocide. Il est essentiellement un problème de droits territoriaux, c'est-à-dire les droits du peuple armé-



Quartier latin : après la carotte du 7 janvier, le bâton du 28 janvier

nien à retourner en Arménie (occupée par les Turcs), **ainsi que son droit à l'autodétermination, c'est-à-dire la fondation d'un Etat arménien indépendant.** Ces droits territoriaux sont nos droits historiques, car notre peuple a toujours vécu sur ces territoires depuis trois mille ans. Cette région du monde, occupée par la Turquie, est la patrie naturelle du peuple arménien tout entier : les trois millions d'Arméniens de la diaspora et de ceux qui, parmi les Arméniens d'Arménie Soviétique, sont originaires de l'Arménie occidentale.

Mais le problème arménien a aussi un autre aspect très important qui concerne les trois millions d'Arméniens de la diaspora. Ceux-ci se trouvent aujourd'hui face à des problèmes importants qui nécessitent des solutions urgentes. Partout dans cette diaspora, les communautés arméniennes sont menacées d'assimilation par les sociétés dans lesquelles elles vivent. Les Arméniens doivent aussi faire face à des problèmes (politiques, économiques et sociaux) des pays où ils vivent, sans oublier les problèmes qui résultent du simple fait qu'ils sont arméniens. L'humiliation, la persécution,

l'assimilation et les exactions continuent. Ce sont nos problèmes, actuels et graves, qui nécessitent des solutions urgentes.

Premièrement, le problème arménien réside dans les droits territoriaux légitimes du peuple arménien, ainsi que dans le droit de retourner sur notre territoire qui est aussi une nécessité urgente pour les Arméniens de la diaspora.

Deuxièmement, la reconnaissance du génocide et les réparations.

Voilà une très brève explication du problème arménien.

Revenons un peu à ce qui a été fait pour résoudre ou pour soutenir ce problème.

Depuis 1915, nous avons cru en la justice et dans les promesses des puissants. Pendant soixante ans, nous avons mis en œuvre tous les moyens pacifiques imaginables, et malgré les promesses de soutenir notre cause, nous avons constaté que l'Arménie n'intéressait personne. A la 50^e commémoration du Génocide, nous avons constaté que nous n'avions pas progressé d'un seul pouce, mais qu'au contraire nous avions régressé. Mais le peuple arménien n'est

Paris, le 20 janvier 1984

Je suis un rescapé du premier génocide de ce siècle. Un million cinq cent mille morts, parce qu'un peuple avait décidé d'en supprimer un autre en érigeant le massacre en « Service d'Etat ».

Les fours crématoires n'existaient pas encore en 1915. On se contentait d'aligner les victimes en longues colonnes de déportés pour les égorger au bord des routes.

Une partie de ma famille était dans ces convois de la mort.

L'Europe était alors en guerre contre l'Allemagne.

Les récits de l'extermination des Arméniens sont abondamment rapportés par les témoignages écrasants des Allemands eux-mêmes, pourtant alliés de la Turquie, par leurs Consuls et leurs Ambassadeurs qui étaient sur place.

Les livres de Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, le Livre bleu présenté par Lord Brice devant le parlement britannique, les rapports du Dr Niepage, du Dr Lepsius, de Stuermer, tous horrifiés par les atrocités organisées méthodiquement par le gouvernement turc de l'époque.

Balfour, Lloyd Georges, Aristide Briand, Millerand, Georges Clemenceau, Raymond Poincaré, premiers ministres, présidents du Conseil, présidents de la République, toute l'Europe assura de son soutien « la vaillante petite Arménie, peuple martyr ».

Devant la Conférence de la Paix, le 17 juin 1919, le grand

Vizir Damad Ferid pacha déclara au nom de la Turquie, qu'il écartait, je cite : « La pensée de travestir ces forfaits qui sont de nature à faire pour toujours tressaillir d'horreur la conscience humaine ».

Et puis commença le long silence de l'oubli.

Pendant des décennies, j'ai vu ces Arméniens, du moins ce qu'il en restait, dispersés aux quatre coins du monde, pleurer des larmes de sang, en s'adressant pacifiquement à la conscience universelle, pour que justice leur soit rendue.

Encouragés par l'indifférence que le monde opposait, j'ai vu les enfants des bourreaux d'hier, les enfants de celui que tous les livres d'histoire du monde appellent « Le Sultan Rouge » parce que le sang n'avait pas le temps de sécher sur ses mains, j'ai vu ses enfants édifier leur vaste projet de falsification de l'histoire.

L'oubli du monde ne leur suffisait pas. Il fallait encore gommer, gratter, dans le grand livre des peuples, les mots qui les condamnaient.

Mais voilà, Gutenberg les avait précédés et on ne peut pas brûler tous les livres du monde, n'est-ce pas ?

En 1971, devant la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U., le représentant turc proposa de changer le mot « génocide » en « événement déplorable ».

La proposition fut repoussée par quinze voix contre une.

Pendant neuf ans, de commissions en sous-

commissions, de marchandages en chantages, d'implantations de missiles contre l'oubli des crimes, en 1979 le génocide devenait dans le document officiel une espèce de « bavure sans gravité. »

Là où il fallait la sagesse d'un chancelier Brandt, qui en 1970 alla s'agenouiller devant les victimes du ghetto de Varsovie, on avait envoyé des petits cambrioleurs de mots.

Une double culture, arménienne et française, a fait de moi un homme en colère mais viscéralement contre le terrorisme sous toutes ses formes.

La colère est hélas multiforme.

Il y a ceux qui la dominent, et puis il y a les autres. Il y a la colère qui monte des entrailles, celle qui bascule dans la violence parce qu'il n'y a plus rien d'autre à faire, il y a la colère qui a animé toute la Résistance française sous l'occupation...

Et puis il y a la colère de ceux qui un soir de cauchemar, ont entendu le chant de mort des trois mille Arméniens enfermés dans la Cathédrale d'Ourfa et qu'on a brûlés par un beau jour de printemps.

Le monde entier sait comment se passent les procès en Turquie.

Ici, nous sommes en France où la justice est sereine.

Elle saura remonter jusqu'aux racines du mal... et peut-être comprendre dououreusement ces héritiers du premier holocauste de ce siècle.

Henri VERNEUIL

pas un peuple qui se décourage facilement, alors, durant les dix années suivantes, de 1965 à 1975, les efforts pacifiques se sont multipliés. Nous avons de nouveau frappé à la porte du principal intéressé (la Turquie), aux portes des grandes puissances, des Nations Unies. Nous avons de nouveau envoyé des mémorandums, préparé des documents. Des spécialistes du droit international ont posé le problème sur le plan juridi-

que ; des manifestations ont été organisées partout dans le monde, auxquelles ont participé des dizaines de milliers d'Arméniens. Des délégations officielles ont porté le problème devant les instances internationales. Des dizaines de livres ont été écrits pour éclairer l'opinion publique. Tous les moyens pacifiques imaginables ont été épuisés.

1975, nouvelle année de bilan ; toujours rien : tous ces efforts ont été

vains, la Turquie ignorait toujours l'existence même du problème arménien et le reste du monde ne voulait entendre parler ni d'Arménie ni d'Arméniens. L'attitude du monde était très claire envers notre problème, et notamment après la suppression du paragraphe 30 de la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies, qui mentionnait en quelques lignes le génocide des Arméniens en tant que premier

génocide du XX^e siècle. Voici qu'une fois de plus, le monde a cédé à la pression de la Turquie, et comme toujours la raison d'Etat a prévalu sur la justice. Mais à la raison d'Etat fasciste il fallait répondre par la raison du peuple. Par toutes ces expériences, nous nous sommes rendu compte que la lutte armée restait le principal moyen pour récupérer nos droits légitimes, et nous avons opté pour la lutte armée.

Aujourd'hui, en oubliant le terrorisme d'Etat fasciste turc, on nous accuse d'être des terroristes. Mais je voudrais vous rappeler ici que les terroristes d'hier sont les résistants, les ministres et même les chefs d'Etat d'aujourd'hui. Les terroristes ou résistants dans les deux cas, c'est leur victoire ou leur défaite qui en décide.

Jusqu'aujourd'hui, les Turcs sont sûrs que personne ne leur demandera des comptes, voilà pourquoi ils n'ont pas hésité à massacrer les Arméniens et à les chasser de leurs terres. Si cela s'est passé il y a soixante-neuf ans, il n'y a pas longtemps qu'ils ont occupé Chypre et ont attaqué les Kurdes en Irak. Aujourd'hui, comme les Arméniens souffrent, il y a aussi les Chypriotes, les Kurdes et même le peuple turc qui souffrent de cet Etat fasciste, et il est regrettable de constater que des pays démocratiques et défenseurs des droits de l'homme offrent une aide économique et militaire d'un montant de plusieurs milliards de dollars par an à la Turquie.

Je voudrais revenir sur notre action. En attaquant ce consulat, nous avons attaqué directement le régime fasciste turc sur son propre territoire et, en plus, ce consulat était une base de service secret turc, qui mène des actions contre les Arméniens, les Kurdes et même des Turcs de gauche immigrés en Europe, où le régime fasciste turc ne peut pas les toucher officiellement.

Une autre raison : dès le début de notre lutte, nous n'avons jamais pu amener le gouvernement turc devant un tribunal d'un pays neutre, car toujours la Turquie se cachait derrière la partie civile. La partie civile a toujours été le défenseur de tel ou tel diplomate, car les faits s'étaient passés sur le territoire de tel pays. Mais aujourd'hui, les Turcs sont obligés de nous affronter, car les faits se sont passés sur leur territoire et ce territoire se trouve sous la protection de la France, mais c'est un territoire indépendant du territoire français ; car bien qu'il soit protégé par la France, il jouit également de sa propre protection.

Greenwich, vendredi 13 janvier

Monsieur le Président,

Français de naissance, de culture, de comportement, de forme d'esprit et d'expression artistique,

Arménien de religion, de larmes de ma mère, de misère de mon peuple. Parlant les deux langues mais n'écrivant et ne lisant que le français,

Je ne suis pas à la recherche de mes racines, je sais où elles se trouvent et me résume par un raccourci peut-être un peu facile mais qui me convient et qui je le pense m'explique suffisamment.

Français, de religion arménienne et comme tout être religieux je ne reste jamais indifférent aux préoccupations et problèmes des miens.

Les Américains ont reconnu le génocide des Indiens, les Allemands celui des Juifs. Les Arméniens attendent encore le droit humain d'écrire leur livre d'histoire par la reconnaissance du fait historique.

La négation du génocide devient une négation de l'identité arménienne et c'est une fois de plus et d'une manière plus subtile encore « une solution finale » mais les Arméniens comme les Juifs refusent de mourir.

Hier ils sont tombés sans un mot, sans une révolte, aujourd'hui les petits enfants de ceux-là même qui n'ont pas survécu relèvent la tête et cherchent à imposer, par la force parfois, leur présence et leur

identité dans le monde actuel.

Toutes ces choses sont regrettables, l'obstination des uns, la violence des autres.

Je suis définitivement contre toutes violences mais quand on vient me dire : « Que faire alors pour se faire entendre ? » je ne sais que répondre.

Que puis-je répondre avec du sang arménien, moi qui bien que ne fréquentant pas les milieux arméniens

Pleure lorsque les miens pleurent et me réjouis lorsqu'ils sont heureux.

Un professeur de l'université d'Ankara, me dit-on, va tenter de prouver que le génocide n'a jamais eu lieu. Dieu, plutôt que de tenter l'impossible, pourquoi ne pas essayer de rendre possible un dialogue.

*Nos jeunes gens ont l'excuse
De la recherche d'identité
De l'incertitude, du
déracinement*

*et
De la sourde oreille*

Ces jeunes gens, moi Français, je ne peux pas les condamner. Ni tribun, ni politique, j'écris ces lignes comme mon cœur me pousse à le faire avec l'espoir d'une « solution heureuse » pour une fois. Moi Arménien, je pense que nous le méritons.

En vous remerciant de m'avoir lu,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Charles AZNAVOUR

Nous avons bien attaqué ce consulat, mais nous n'avons pas attaqué les forces françaises qui le protègent. Nous n'avons dirigé nos armes que contre les policiers turcs, qui eux-mêmes étaient armés.

Voici toutes les raisons pour lesquelles nous avons mené cette mission. Nous ne regrettons rien de ce que nous avons fait, nous n'avons accompli qu'une part de notre devoir, nous avons encore beaucoup de devoirs à accomplir, car notre patrie n'est pas encore libérée du

jour turc, car les Arméniens n'ont pas encore leur vraie identité, car justice n'a pas été rendue à un peuple qui a souffert pendant longtemps.

Devant l'humanité entière, nous autres résistants arméniens, nous nous sommes engagés à ce que justice soit rendue à notre peuple, et nous entendons honorer notre serment.

**Vasken SISSLIAN
Agop DJOULFAYAN
Kevoik GUZELIAN
Aram BASMADJIAN**

DÉCLARATION FINALE

Nous voudrions simplement ajouter quelques mots à ce que nous avons dit, à ce qu'ont dit nos avocats, et à ce qu'ont dit les Arméniens présents.

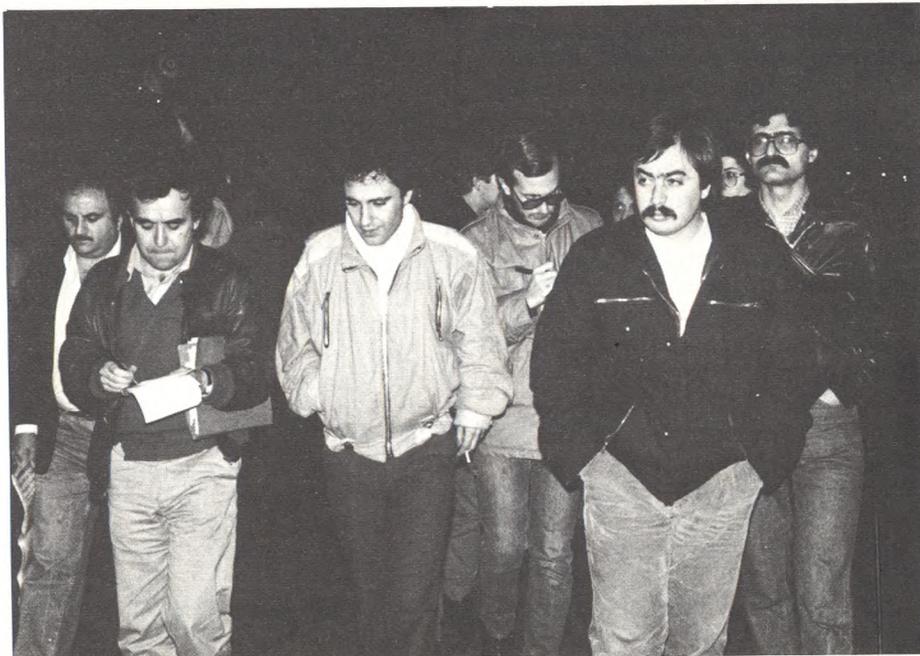
Vous avez pu entendre des Arméniens qui ont vécu le Génocide. Des Arméniens qui ont (comme nous tous) dans leur famille des ancêtres torturés, persécutés, assassinés par les milices de l'autorité ottomane. Des Arméniens à qui le gouvernement turc actuel a refusé et refuse encore leur terre, leur religion, leur langue, leur culture, une vie de paix avec leurs enfants sur ce sol qui leur appartient depuis toujours et vers lequel le regard et la mémoire de tous les Arméniens se tournent. Et nous, nous sommes devant vous, mais nous n'avons pas peur, car nous sommes des victimes et les victimes n'ont pas à craindre de demander justice. Nous avons frappé la Turquie assassine sur son territoire, pour l'obliger à exprimer (devant vous, opinion publique française et internationale) son meurtre et la réalité de nos droits.

Pour la première fois, tous entendent enfin, face à face, la parole de vérité du peuple arménien mille fois répétée et jamais entendue, et celle de mensonge et de fuite de l'Etat turc. Comme vous avez encore pu entendre le discours mensonger de l'historien du gouvernement turc.

Quel que soit le verdict, notre action est déjà une victoire pour le peuple arménien. Et c'est la première fois que les Arméniens de toutes tendances idéologiques se sont réunis pour défendre leur cause. C'est bien pour cette raison que nous avons préféré mettre fin à la phase militaire de cette action, pour nous rendre aux autorités françaises (tout en sachant ce qu'on risque), et ainsi continuer cette action sur le plan politique, qui est le plus important.

Par ce procès, nous avons mené un second combat dans un tribunal, où les armes n'ont aucune force. En obligeant la Turquie à s'exprimer sur le génocide et à mentir devant vous, par la bouche de son historien.

Avant de terminer, nous vous disons : notre vie a peu d'importance et notre lutte n'est pas terminée. Notre



Ara Toranian, Levon Minassian et Apik Tchakerian

Photo Dussautraud



les mères de trois des emprisonnés

incarcération ou notre libération n'empêchera pas les Arméniens de lutter pour leurs droits légitimes. Nous vou-

lons avant tout que justice soit rendue à notre peuple. Par votre décision, vous pouvez y contribuer.

Ces déclarations nous ont été aimablement communiquées par le Comité de Soutien des

Prisonniers Politiques Arméniens, B.P. 125, CIT 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

LE PROCES DE L'OPERATION VAN DANS LA PRESSE FRANÇAISE

Le procès des quatre membres du commando Yeghia Kechichian, participants de l'Opération Van, arrêtés après l'occupation du consulat général de Turquie à Paris le 24 septembre 1981, qui avait fait un mort et plusieurs blessés, a bien entendu trouvé un large écho dans la presse française.

Dès le 18 janvier, *Le Quotidien de Paris*, par exemple, consacrait deux tiers de page à l'annonce du procès qui devait s'ouvrir le 24. Et, fait significatif, l'article commençait par ces lignes : « D'une façon ou d'une autre, un procès d'Arméniens fait toujours du bruit... Car à travers le box des accusés, c'est la cause arménienne qui semble jugée. Du moins aux yeux de certains. Privés depuis 60 ans de leur patrie, les Arméniens ont, c'est connu, un fort sentiment de frustration, surtout depuis le massacre de 1,5 million de ressortissants commis par les Turcs en 1915. »

Le jour de l'ouverture du procès, le 24, *Le Matin*, *Libération*, *Le Quotidien* y consacraient chacun une page entière. Dans son éditorial de *Libération*, Véronique Brocard écrivait : « Traitant le problème arménien par le mépris absolu, la Turquie refuse d'engager le dialogue, même houleux, avec de vulgaires terroristes. Pour elle, de ce qui est arménien, rien n'est politique, tout relève du droit commun. L'ambiguïté, c'est qu'au-delà des enceintes judiciaires, c'est la version d'Ankara qui prévaut. Et ce jusque dans les textes de l'ONU. Le génocide arménien est l'invention d'un peuple mythomane. Le président Mitterrand excepté, pas une voix officielle n'est venue soutenir le contraire. Dans ce « complot du silence », l'ASALA et les quatre accusés puisent la légitimité de leurs actions. »

Pour sa part, *Le Figaro* du 24, après une brève explication – favorable – de la « volonté historique » des Arméniens, enchaîne dans une autre direction : « C'est donc sur ce terrain culturel et religieux, sur cette soif de jus-

stice que l'ASALA prit racine... Depuis, le mouvement va de violence en violence car la prise d'otages du boulevard Haussmann n'était que le prélude d'un plus grand drame encore : les huit morts de l'attentat d'Orly. C'est dans ce contexte que s'inscrit le procès. Procès test car la justice française n'a jamais été aussi désarmée qu'aujourd'hui.



Quartier latin, 28 janvier : vieille terroriste arménienne troublant l'ordre public

Naguère, il y avait la Cour de sûreté de l'Etat, considérée comme inique d'après le nouveau pouvoir. »

Le 27, *Libération*, rendant compte de la troisième audience, précise en sous-titre : « Les témoignages des otages ont été unanimes : après la violence initiale, tout s'est très bien passé ». Un des otages, précise l'article, dit même dans sa déposition : « Il régnait à l'intérieur du consulat un climat de sympathie. Les Arméniens me semblaient calmes et assez inexpérimentés. Au début, on m'a lié les mains, j'ai entendu un Arménien dire qu'il allait faire tout sauter. Puis ils ont fait circuler des cigarettes. Ils m'ont retiré ma montre pour que je ne me blesse pas. L'ambiance n'était pas à la terreur. D'ailleurs, à la fin de l'opéra-

tion, les otages et les membres du commando se sont serré la main. »

Le même jour, 27 janvier, Annette Kahn, dans *Le Quotidien*, écrit : « Hier, au procès des Arméniens, c'était véritablement l'entente cordiale... les propos étaient neutres, les témoignages mesurés. » Mais elle conclut : « Puisqu'il faut bien néanmoins évoquer quelque peu ce problème que l'on a tendance à négliger mais qui constitue le fond de l'affaire, la cause arménienne, M. Floch (le président), pas complètement découragé par l'attitude négative des accusés, essaye encore une fois d'en savoir plus sur leurs motivations. « Quelqu'un, leur dit-il, a écrit un jour que les fautes des pères ne devaient pas retomber sur la tête des fils, qu'en pensez-vous ? » Ils n'en pensent pas

moins. « N'y avait-il pas, à votre avis, un autre moyen moins radical de vous faire entendre ? » Il n'y en avait pas. « Avez-vous l'impression d'avoir réussi votre opération ? » Oui, tout à fait réussi. Ce doit être aussi l'impression ressentie là-bas, à l'ombre du Bosphore. »

Les 28/29 janvier, Philippe du Tanne, dans son compte-rendu du *Figaro*, relate que la veuve de Missak Manouchian, héros de la Résistance française, a dit, s'adressant aux accusés : « Soyez modestes, ce n'est pas la victoire. » Et dans *Le Quotidien*, on peut lire que Méliné Manouchian a dit aussi : « De ces garçons-là, je n'ai aucun droit de dire s'ils ont tort ou raison. Mais je dis que, comme nous autrefois, ils sont des

combattants, et que grâce à eux nous avons fait un petit pas supplémentaire. »

Le Figaro fait état aussi d'une lettre d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme qui, écrivant au président des Assises, » s'est bien gardé de se prononcer sur les actes de violence reprochés aux accusés et de les excuser en raison de la cause invoquée. Il s'est seulement félicité que le génocide arménien ait été reconnu par la France, et a

Le 31, *Le Quotidien* résume le réquisitoire de l'avocat général et ajoute : « Il n'est pas question d'acquitter ces jeunes gens qui, quelle que soit leur cause, ont tué un homme et en ont blessé un autre. Il n'est pas question non plus de les laisser moisir trop longtemps en prison. Tel était exactement le sens du discours particulièrement mesuré de M. Michon (l'avocat général). »

Le 31 janvier, *Le Matin*, lui, écrit sous la plume de Charles Blanchard :

Et puis, le soir du 31 janvier, après un délibéré de trois heures, c'est le verdict. Tous les journaux l'annonceront : sept ans de réclusion pour les quatre accusés.

Le Quotidien de Paris du 1^{er} février estime que « le jury ne s'est pas laissé attendrir. Il a condamné tous les accusés à sept ans de réclusion malgré le réquisitoire modéré de l'avocat général, qui avait demandé des peines modulées. » Et d'ajouter : « C'est une décision qui peut paraître sévère, compte tenu du climat dépassionné et volontairement neutre qui avait entouré ce procès... Mais il est également certain que l'attentat d'Orly, qui avait fait huit morts au mois de juillet dernier, est resté présent dans l'esprit des jurés. »

Le Figaro du 1^{er} février titre : « Arméniens : un procès ambigu », et précise que les jurés – cinq femmes et quatre hommes – « ont reconnu les terroristes coupables de toutes les actions qui leur étaient reprochées, mais leur ont accordé le bénéfice des circonstances atténuantes, les ont condamnés collectivement, estimant qu'ils avaient engagé également leur responsabilité dans cette action de commando, même si les circonstances avaient amené l'un à tuer et deux autres à blesser.

« La modération du verdict, poursuit Philippe du Tanney, l'auteur de l'article, a provoqué quelque stupeur au palais de justice ». Il rappelle cependant que Guzelian avait affirmé au nom du commando : « Nous sommes des victimes et les victimes n'ont pas peur de demander justice. Quel que soit le verdict, notre action est déjà une victoire pour la cause arménienne. »

Le Figaro rappelle aussi la déclaration d'un des avocats de la défense, M^e Jean-Pierre Mignard, s'adressant aux jurés : « Vous ne pouvez rendre aux Arméniens leur patrie, mais vous avez le pouvoir considérable, par votre verdict, de dire au gouvernement turc qu'il a baillonné les Arméniens » et qu'il « ne veut pas reconnaître le génocide parce qu'il se verrait contraint à des réparations territoriales », ce gouvernement turc se présentant « comme un bastion contre le communisme alors qu'il opprime les minorités et ne respecte pas les droits de l'homme. »

Dans *Le Monde* daté du 2 février, Philippe Bogio écrit que, par son verdict « la cour d'assises a probablement évité à la France une crise de ses relations avec le gouvernement turc en inclinant, au dernier moment, le cours de ce



Quartier latin, le 28 janvier 1984 : scène de la vie quotidienne. Un passant arménien glisse sous le regard étonné des C.R.S.

souhaité que les instances internationales s'associent à cette démarche. »

La Croix du 28 titre : « Le procès des Arméniens : des accusés sympas... » et cite entre autre un otage turc, M. Baltaglou, blessé d'une balle au pied, qui a dit : « Je suis certain que le tireur ne l'a pas fait exprès. » Et d'ajouter : « En somme, on comprend mieux que les accusés plaident la légitime défense... » Même – et surtout – après l'irritante déposition d'un professeur d'histoire d'Ankara qui, tentant de démontrer l'absence de génocide, balaie d'un revers de manche les innombrables témoignages de la thèse adverse. Ce qui provoqua une réplique sèche de M^e Leclerc : « Quand la Turquie mettra-t-elle à la disposition du monde ses archives ? Pourquoi la Turquie n'a-t-elle pas voulu de procès de Nuremberg ? » Et les jurés peut-être s'interrogent : mais où sont donc les vrais accusés ? »

Le Monde des 29/30 rapporte aussi les témoignages sur les atrocités sous le titre « L'horreur au cœur ».

« La partie civile pouvait difficilement passer sous silence le génocide de 1915. Mais comment le reconnaître, plaidant pour un diplomate turc ? Comment le nier sans se rendre odieux à beaucoup, à commencer peut-être par les jurés ? M^e Sarda contourna l'obstacle en se référant au témoignage de M. Kevorkian, commerçant à Istanbul et vice-président de l'assemblée consultative du Patriarcat arménien. C'est le « colabo » de service. Il est venu parler, non sans une certaine gêne parfois, de l'harmonie dans laquelle vivaient aujourd'hui, en Turquie, les deux communautés, turque et arménienne. Cette dernière, tout de même, réduite à sa plus simple expression : huit mille membres contre plus d'un million et demi en 1914.

« Evoquant cette déposition, M^e Sarda se déclara « frappé par le lien continu entre les deux communautés ». Un lien, il faut bien le dire, qui ressemble périodiquement à un garrot ou à la corde du pendu ».

procès tellement favorable à la cause arménienne. Rééquilibrage de justesse... Les jurés ont-ils voulu, par ce retour au centre, marque leur compréhension des mobiles invoqués par la communauté arménienne tout en maintenant une sévérité d'appréciation des actes commis ? Ce mélange des genres, qui donne l'impression d'un verdict à contresens, a laissé croire aux Arméniens présents à l'audience que leurs efforts avaient été vains. »

Le Monde, à la suite de l'article de Boggio, reproduit la dépêche suivante de l'AFP, qui prouve bien, s'il en était besoin, que rien n'est suffisant pour satisfaire les Turcs, sinon la disparition, puis le silence : « Ankara (AFP) - La condamnation à sept ans de réclusion des quatre militants arméniens de l'ASALA a suscité une vive indignation en Turquie. Dans ses éditions du mercredi 1^{er} février, la presse reproche à la cour d'assise de Paris la modération de son arrêt : « La justice assassinée en France », titre le quotidien à fort tirage *Hurriyet*. « La France a eu peur », écrit le quotidien populaire *Gunes*. « Les Arméniens n'ont pas eu la peine qu'ils méritaient ». Le quotidien de droite *Turcuman*, qui titre « les criminels s'en sont bien tirés », estime dans ses colonnes que « du président Mitterrand au juge, tout le monde a mis en scène un affreux spectacle ».

Le Matin du 2 février se fait, lui, l'écho de l'indignation du public arménien présent au procès à la suite de l'annonce du verdict et, un peu plus loin, rapporte que, dans un communiqué, le ministère turc des Affaires étrangères affirme : « Ce prétendu procès demeurera dans l'histoire de la justice française comme une page honteuse. » Mais, poursuit le journal « pouvait-il en être autrement ? La France, en fait, selon les observateurs politiques, était prisonnière de tout verdict. Trop sévère, il eut été en contradiction avec les propos mêmes du Président de la République, il y a quelques jours, devant la communauté arménienne de Vienne. Trop clément, il aurait conduit plus d'un à s'exclamer que « le terrorisme est autorisé en France » et se serait probablement accompagné d'une crise des relations avec le gouvernement turc. »

En tout cas, *Le Figaro* du 2 rapportait les propos tenus à l'annonce du verdict par Ara Toranian, responsable du MNA : « Nous avons été trahis, c'est tout le peuple arménien qui est condamné à sept ans de prison. »



Photo Dussurraud

Serge Avedikian le 28 janvier dans un car de C.R.S. « Sans sortie possible »

PORTRAIT D'UNE MANIFESTATION

Ils étaient venus d'un peu partout : Valence, Lyon, Marseille... Par TGV. Les premiers qui arrivèrent se dirigèrent tout droit vers un restaurant. L'Odéon n'était qu'à une demi-heure. Et il y avait le temps d'un repas. Mais bizarrerie : à la sortie même de l'établissement attendaient deux cars de CRS. L'un après l'autre, tous ceux qui étaient entrés dans le restaurant une heure plus tôt se retrouvaient dans le car des compagnies républicaines de sécurité. Il paraît que les CRS emmenaient tous ceux qui avaient des « gueules d'Arméniens ». Cela fit rire certains. Sauf une personne, une dame, juive, à qui se genre de pratique rappela certains souvenirs. Elle se retrouva elle aussi dans le car, et se souvint, (c'est elle qui le dit une semaine plus tard) qu'entre la Gare de Lyon et le Vel' d'Hiv', après tout le chemin n'était peut-être pas si long. A propos il paraît que l'on vient de le reconstruire, le Vel' d'Hiv'. Mais ce n'est qu'une coïncidence.

Votez, messieurs-dames, votez

En dépit de cette sélection « naturelle », quelques manifestants une centaine environ, arrivèrent à se regrouper place de l'Odéon. La préfecture de police avait annulé la manifestation au dernier moment. Aussi rares étaient ceux qui savaient qu'il se trouvait en état d'illégalité notoire. Mais les compagnies chargées de veiller à la sécurité des citoyens, elles ne l'ignoraient pas. Dès la première charge, nous pûmes assister à la levée traditionnelle des matraques et des boucliers. J'ai même vu un CRS jeter à terre et frapper un Arménien de Marseille, élec-

teur fort connu de M. Defferre, ministre de l'intérieur. Cet ami se tenait aux côtés d'un parent, d'Alfortville. Qui reçut la même ration de câble caoutchouté. je n'osai pas leur demander quels étaient leurs sentiments à ce moment-là. Mais je crois que ce doit être dur. Au fait, je n'ai pas rencontré d'Arménien de Vienne. Sans doute étaient-ils de ceux qui furent embarqués à la sortie du TGV...

Manifestation interdite. Mais cela n'empêcha rien. Les plus jeunes ne perdirent aucune occasion de bloquer pour quelques secondes le boulevard Saint-Germain, le temps de déployer une banderolle rouge où s'inscrivait le mot « Hayasdan ». Dès qu'elle était en berne, les CRS à nouveau dévalait de leur car, matraque au poing jusqu'au point où, quelques secondes plus tôt, les « Arméniches » manifestaient avant de se fondre dans la foule. Ce manège dura de trois heures de l'après-midi jusqu'à sept heures et demi du soir. Un coup de banderolle et un coup de charge de CRS. La corrida des temps modernes, version arménienne. Mais au delà de l'amusement, certains se firent une réflexion, qu'ils partagèrent d'ailleurs : si les Arméniens n'ont pas le droit de réduire le nombre des ambassadeurs, s'ils n'ont pas le droit de prendre des otages, et s'ils n'ont pas le droit de manifester pacifiquement, qu'ont-ils le droit de faire ? Voilà ce que se demandèrent certains. A cela je réponds que les Arméniens n'ont qu'un droit : celui d'écouter des discours. Comme disait un ami gardien de musée : « Par ici, messieurs-dames, Vienne c'est par là. »

R.D.

ALERTE AUX FILMS ARMÉNIENS

Le 16 janvier à 20 h 15, la Cinémathèque française, située au Palais de Chaillot à Paris, recevait un pneumatique avec ces simples mots : « Massacre à Chaillot », signé d'une certaine « Organisation de lutte armée turque ». Alertée, la police interdit l'entrée de la Cinémathèque. La projection de films arméniens organisée par l'Association Audiovisuelle Arménienne était annulée. Diverses organisations ont immédiatement réagi.

DU COTE D'ERZEROU ARAM

L'Arménie d'ici là-bas...



Bande Originale du Film **SANS RETOUR POSSIBLE**
un film de J. Kébedian et S. Avedikian

Une soirée de cinéma arménien organisée par la Cinémathèque française, l'Association Audiovisuelle Arménienne et les Films COSMOS, qui devait avoir lieu lundi 16 janvier 1984 à 20 h 30 à la Cinémathèque, a dû être annulée, suite à un pneumatique menaçant d'un « massacre à Chaillot » signé « Organisation de lutte armée turque ». La police et la Cinémathèque ne pouvant assurer la sécurité du public ont préféré surseoir à cette projection.

Cette manœuvre d'intimidation menace les libertés d'expression culturelle dont la Cinémathèque française depuis sa création s'est toujours fait le défenseur. Cette menace fait peser par ailleurs des dangers réels sur la communauté arménienne de France et ses organisations culturelles. Sans céder à ce chantage, l'Association Audiovisuelle Arménienne, ainsi que les associations co-signataires, souhaitent que cette soirée puisse être reprogrammée à la Cinémathèque Française et demande que toutes les précautions soient prises pour assurer la sécurité du public lors de ces manifestations culturelles.

— OURARTOU

— Le journal *ARMENIA*
— ASSOCIATION DES VOLONTAIRES ET DES ANCIENS COMBATTANTS ARMÉNIENS DE L'ARMÉE FRANÇAISE
— CENTRE DE RECHERCHE SUR LA DIASPORA ARMÉNIENNE
— Le journal *RÉSISTANCE*
— COMITÉ D'INFORMATION ET DE DÉFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES ARMÉNIENS DANS LE MONDE
— ORGANISATION ARMÉNIENNE DÉMOCRATE LIBÉRALE (O.A.D.L.)
— ORGANISATION POUR LA RÉUNIFICATION ET L'INDÉPENDANCE DE L'ARMÉNIE (O.R.I.A.)

— JEUNESSE ARMÉNIENNE DE FRANCE (J.A.F.)
— YANS
— MAISON DE LA CULTURE ARMÉNIENNE
— SIPANS KOMITAS (Chœur mixte arménien de Paris)
— UNION CULTURELLE FRANÇAISE DES ARMÉNIENS DE FRANCE (U.C.F.A.F.)
— UNION GÉNÉRALE ARMÉNIENNE DE BIENFAISANCE (U.C.A.B.)
— MOUVEMENT NATIONAL ARMÉNIEN (M.N.A.)
— SOLIDARITÉ FRANCO-ARMÉNIENNE.

LA CINÉMATHEQUE FRANÇAISE MUSÉE HENRI LANGLOIS

Le 16 janvier 1984, la Cinémathèque française a été placée devant la contrainte de remettre une projection de courts métrages arméniens à la suite d'une menace d'attentat.

Cette décision était évidemment dictée par le souci de préserver la sécurité des personnels et du public.

Il va de soi que la manifestation envisagée sera programmée dès que les conditions de sécurité des projections auront été mieux organisées.

La Cinémathèque française, conformément aux objectifs voulus pour elle par son fondateur Henri Langlois, est un sanctuaire où tous créateurs cinématographiques doivent avoir les moyens de s'exprimer. Elle

ne sert aucun genre, aucune tendance, aucun parti, aucun pays, aucun groupe, de préférence à un autre. Elle a pour vocation de montrer toutes les œuvres en se remettant au jugement pacifique du public. Au cas particulier, elle n'a pas à se prononcer pour ou contre l'Arménie, pour ou contre les Arméniens. En revanche, elle prendra tous les moyens pour que les réalisateurs de films arméniens aient la possibilité de montrer leurs œuvres comme tous les autres réalisateurs.

Le président de la Cinémathèque française
COSTA-GAVRAS

Le directeur général de la Cinémathèque française
A.-M. DELOCQUE-FOURCAUD

Enfin, la séance prévue a pu effectivement avoir lieu le lundi 6 février (NDLR).

SALLE DES AUDIENCES



AFFAIRE
DU
GENOCIDE
DU PEUPLE
ARMENIEN

VOUS VOUS ETES
TROMPÉ MONSIEUR LE JUGE
C'EST LE PETIT DOSSIER
QUE VOUS JUGEZ
AUJOURD'HUI

AFFAIRE DE
LA PRISE
D'OTAGES AU
CONSULAT DE
TURQUIE

Hoviv.

RENCONTRE AVEC LE CDCA

Une interview de M. Chanth Mouradian, l'un des responsables de l'organisation pour le Sud-est de la France.

Dans notre numéro de décembre 1983, nous avons parlé du Parlement européen et de la résolution de Mme Paule Duport. A l'origine de cette démarche : le CDCA. Le dépôt de cette résolution sur le bureau du Parlement européen a été pour nous l'occasion de préciser le rôle et la stratégie de Comité de Défense de la Cause Arménienne.

ARMENIA : Pouvez-vous nous présenter le CDCA ?

C. MOURADIAN : Le Comité de défense de la Cause Arménienne a été créé en France en 1970 à l'initiative de la Fédération Révolutionnaire Arménienne. Il s'est donné deux objectifs fondamentaux : la reconnaissance du génocide de 1915 et les réparations morales et matérielles qui en découlent, notamment la restitution aux Arméniens des territoires occupés par la Turquie. Pour atteindre ces objectifs, le CDCA utilise tous les moyens pacifiques : meetings, manifestations, brochures, tracts, films, actions auprès des médias, des élus, des gouvernements, des institutions internationales, etc. Comme vous le voyez, il s'agit d'une véritable promotion de la cause arménienne au niveau politique à partir d'un travail intense de propagande et d'actions diplomatiques.

J'ajouterai que dans ce cadre-là, le CDCA est ouvert à tous les Arméniens désireux de participer à la lutte politique : il ne s'agit pas d'un parti au cadre formalisé mais bien d'une commission chargée d'un travail précis, dans un esprit suffisamment pragmatique pouvant convenir à des individus que rebuterait de prime abord le militantisme contraignant requis par l'adhésion à un parti.

A. : Comment se situe le CDCA dans la Diaspora arménienne ?

C.M : Le CDCA, où plutôt les CDCA ont été créés simultanément dans tous les pays où existe une communauté arménienne importante. Ils se situent dans la mouvance du parti dachnak mais leurs structures sont suffisamment flexibles pour pouvoir convenir à des Arméniens de sensibilités politiques différentes. C'est ainsi que l'on peut être membre d'un

CDCA sans épouser totalement les thèses du parti dachnak. Cette flexibilité, associée au pragmatisme, permet aux CDCA de lancer des actions rapides et efficaces tout en maintenant une cohérence politique internationale, grâce notamment à l'excellente coordination FRA - CDCA à l'échelle mondiale.

A. : Quels sont les faits marquants qui ont jalonné les activités du CDCA depuis sa création en France ?

C.M : La stratégie du CDCA, exposée plus haut, implique une activité continue sur le plan politique car elle correspond à une tactique globale de propagande et d'actions diplomatiques. Elle se manifeste peu par des faits marquants

mais son influence est importante car, du fait de son caractère permanent, elle dynamise la cause arménienne et favorise une avance constante vers la réalisation de nos objectifs. C'est ainsi que les contacts continuels avec les médias, les hommes politiques, les gouvernements et les organisations internationales nous ont permis d'accroître notablement notre influence et le nombre d'opinions favorables à nos idées.

Dans ce cadre continu d'activités on pourrait citer les actions suivantes :

- organisation de plus de cent conférences à travers toute la France et touchant tous les milieux politiques et socio-culturels ;
- manifestations à l'occasion du cin-

Manifestation des organisations dachnaks en faveur de Sassounian, devant l'ambassade des USA place de la Concorde à Paris.



Photo Dussurraud



De gauche à droite Chanth, Mouzadian, Armand Barreyan, Raffi Nazarian et Michel Pezet

quantenaire du traité de Sèvres, rassemblant plusieurs milliers de personnes à Paris, Lyon et Marseille, avec la participation d'un grand nombre d'hommes politiques de tous bords et de personnalités influentes ;

— meeting pour la cause arménienne à Paris, Lyon et Marseille en juin 1975, rassemblant plusieurs milliers de personnes avec la présentation du premier film du CDCA *Crime sans châtime*, traitant du génocide ;

— action à l'ONU pour que le génocide arménien soit mentionné dans un rapport de la sous-commission des droits de l'homme.

Cette affaire dite du « paragraphe 30 » a mobilisé l'opinion arménienne sur le plan international et, grâce à l'initiative du CDCA, les tentatives de la Turquie de supprimer le paragraphe 30 qui fait mention du génocide arménien n'ont pas abouti. Actuellement, après de multiples contacts, un nouveau rapport est en préparation par la sous-commission. Nous pensons qu'il reflètera les mêmes vérités historiques que le précédent.

— soutien décisif dans la création d'un Centre d'Études de Documentation et d'Informations arméniennes à Décines (Rhône), véritable outil intellectuel à la disposition de la communauté arménienne et où sont rassemblées, classées et synthétisées les informations provenant du monde entier, en relation avec la question arménienne ;

— création d'un organe officiel mensuel, *France-Arménie*, diffusé à plus de 20 000 exemplaires dans la France entière ;

— résolution signée par les représentants des principaux partis politiques français ;

— actions auprès du Parlement européen dont le but est d'aboutir à un véritable débat international autour de la cause arménienne et dans lequel seraient reconnus nos droits légitimes.

A. : Justement à propos de cette dernière action, quel a été le rôle du CDCA ?

C.M. : Il faut que les choses soient claires : c'est à partir de la seule initiative du CDCA que Mme Paule Dupont, députée du Parlement européen (PS), a déposé une proposition de résolution pour une « Solution politique de la question arménienne ».

La Commission politique du parlement a voulu inclure cette proposition dans le cadre d'un rapport général sur la Turquie. Gérard Israel, député RPR au Parlement, que nous avons rencontré, s'est opposé à cette procédure en soulignant combien le problème arménien est spécifique. Il a donc demandé que cette question soit traitée séparément et que l'on fasse un rapport spécial consacré à la cause arménienne. La Commission politique en a accepté le principe, et maintenant le CDCA suit de très près la question du rapporteur.

Nous ne craignons donc pas de dire que le CDCA, avec tout ce qu'il représente, est actuellement le seul organisme arménien capable de mener à bien ce type d'action car il possède la dimension internationale nécessaire à ce genre d'activité.

C'est ainsi que les CDCA de Grande-

Bretagne, d'Allemagne Fédérale et de Grèce s'y sont associés et ont obtenu des résultats très positifs.

Les tentatives de récupération de cette initiative par d'autres organisations arméniennes, dont le caractère régional leur enlève toute efficacité, sont maladroites car, plutôt que de soutenir notre mouvement, elles créent une dispersion malheureuse dont le seul résultat est de faire retarder notre cause.

A. : Quels sont les objectifs à court terme du CDCA ?

C.M. : D'abord poursuivre les actions citées plus haut, ensuite en développer d'autres. Ces activités requièrent bien entendu des moyens matériels et financiers. Nous continuerons donc notre travail de structuration des communautés arméniennes dans le but d'avoir le potentiel nécessaire à l'accomplissement de nos objectifs. La tâche est longue et ardue mais les résultats déjà enregistrés nous autorisent à être optimistes et persévérants dans l'effort.

A. : Pouvez-vous nous citer quelques exemples concrets d'actions actuelles ?

C.M. : Bien sûr. je citerai trois cas significatifs :

— notre action auprès de l'ONU pour la reconnaissance du génocide (affaire du paragraphe 30) ;

— notre action auprès du Parlement européen afin d'y aboutir à un véritable débat sur notre problème ;

— notre action auprès du Parlement français, qui s'inscrit dans le même cadre que les précédents.

Il est certain que ces types d'activités doivent être développés auprès d'autres organismes dont l'audience internationale est grande, comme par exemple les non-alignés, l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Organisation des États américains etc. Nous nous y employons.

A. : Est-ce que la récente initiative de G. Chaliand est conforme à votre stratégie ?

C.M. : Absolument. Nous la soutenons d'ailleurs sans réserves, car elle est complémentaire de notre action.

M. Chaliand, en tant qu'Arménien et éminent spécialiste des minorités a, à cet effet, constitué une association dont le comité de soutien nous compte parmi ses membres et nous voulons mettre en œuvre tous nos moyens pour que la tenue de la session du Tribunal Permanent pour les Peuples soit un succès éclatant pour notre cause.

LEVONIAN, ELBEKIAN

la Raison d'Etat en Yougoslavie UN APPEL DU CDPCCA

Le procès des deux jeunes combattants, membres des Commandos des Justiciers du Génocide Arménien (CJGA), qui a débuté le 6 décembre dernier à Belgrade, marque une pause entre le 26 décembre et le 9 janvier.

Notre association, le Comité de Défense des Prisonniers Combattants de la Cause Arménienne (CDPCCA), dont la vocation humanitaire et politique se place dans le contexte spécifique de la cause arménienne, a pour objet d'apporter son soutien aux personnes poursuivies ou inculpées pour délit se plaçant dans le contexte mentionné. A cette fin, l'association se donne les moyens pour organiser et assurer la défense des inculpés en veillant au respect de leurs droits et à la sauvegarde du sens de leur action.

Le CDPCCA, qui a pris en charge depuis leur arrestation l'organisation de la défense de Haroutioun Lévonian et Raffi Elbékian, est présent à Belgrade depuis le début du procès, avec son homologue d'Athènes, et tient par ce présent communiqué à informer la communauté arménienne de France de cette affaire.

Rappel des faits

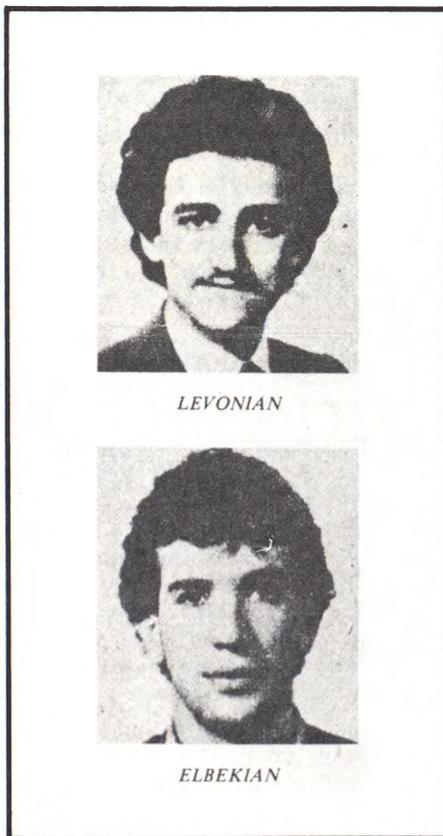
Le 9 mars 1983 à Belgrade, Haroutioun Lévonian et Raffi Elbékian sont arrêtés et incarcérés suite à l'attentat mortel contre l'Ambassadeur de Turquie en Yougoslavie, M. Galip Balkar. Les CJGA revendiquent cette action.

Dans la confusion qui suit l'attentat, des policiers en civil et des chauffeurs de taxi ouvrent le feu sur les deux combattants qui s'éloignent.

Au cours de cette fusillade, un jeune étudiant, Zelijko Milivojevitch, est tué, Haroutioun Lévonian et un colonel en retraite grièvement blessés et une jeune fille éraflée.

Raffi Elbékian est arrêté huit heures après.

Le 6 décembre 1983 à Belgrade, le procès des deux jeunes accusés s'ouvre précipitamment et dans des conditions exceptionnelles. Le tribunal est transporté dans l'enceinte de l'hôpital de la prison. Ce procès dit « public » se déroule dans un huis clos de fait. Malgré les démarches insistantes et répétées de nos comités, l'Administration yougoslave refuse tout accès du vrai public en milieu carcéral. Seuls deux Arméniens, représentants accrédités par les familles des accusés, obtiennent l'autorisation, après une semaine de démarches incessantes, d'assister aux audien-



ces. En revanche, trois journalistes turcs sont présents la première semaine.

Lévonian est accusé du meurtre de

l'ambassadeur et de coups et blessures sur la personne du colonel. Elbékian, quant à lui, est accusé du meurtre de l'étudiant et de coups et blessures sur le chauffeur de l'ambassadeur.

Pourquoi de telles conditions ?

Malgré nos protestations de nos comités tant en Yougoslavie, auprès des Administrations judiciaire et pénitentiaire, qu'à l'étranger, auprès des Ambassades de Paris, Athènes, Washington et Londres, aucune explication officielle n'a été donnée sur les conditions d'ouverture de ce procès.

En revanche tout le monde s'accorde à dire que c'est la première affaire de ce genre que traite la juridiction yougoslave.

La particularité de ce dossier ainsi que l'état de santé de Lévonian « justifieraient », aux yeux de l'Administration yougoslave, la mise en place de telles mesures.

Le comité avait, par ailleurs, estimé nécessaire le report du procès afin que Lévonian reçoive les soins médicaux lui permettant d'assister au procès dans des conditions humanitaires décentes.

On constate que l'Administration yougoslave se servant des mêmes arguments « humanitaires » a décidé de tenir le procès dans l'hôpital de la prison, soit en milieu carcéral.

La santé de Haroutioun Lévonian

Lévonian, grièvement blessé au cours de l'événement, n'a pas reçu de traitement médical adéquat.

Il passe tout d'abord 14 jours à l'hôpital puis est transféré en prison, où personne ne remarque son état paralytique. Il n'y a pas de médecin spécialiste.

Trois mois passent. Puis un spécialiste le visite 3 fois au mois de mai. Chaque visite n'excède pas 15 minutes. Le médecin signale le besoin pour l'accusé d'avoir une chaise roulante et juge nécessaire une intervention chirurgicale au niveau de la hanche.

Six mois passent sans aucune nouvelle des médecins. Nous sommes le 18 novembre quand Lévonian reçoit sa chaise roulante.

Il est resté 8 mois sans sortir de sa cellule et sans lire de journaux. L'opération prescrite n'a toujours pas eu lieu : Lévonian a les jambes en diagonale et ne peut rester assis très longtemps.

Il est paralysé

Il a perdu plusieurs dents au moment de son arrestation. Il n'a bénéficié d'aucun soin et se trouve considérablement handicapé.

Ce passage reproduit fidèlement, au condensé, le récit fait par Lévonian lui-même devant le tribunal. Personne ne l'a contesté... Sa santé préoccupe-t-elle donc la Justice yougoslave ?

La « particularité » de l'affaire

La particularité de l'affaire Lévonian-Elbékian serait représentée, selon les Autorités yougoslaves, par le caractère inédit et inouï de cet attentat en Yougoslavie.

En réalité ce sont toutes les « anomalies » constatées depuis le début de cette affaire qui en font sa particularité.

Non seulement l'instruction s'est déroulée durant six mois en l'absence des avocats choisis librement par les accusés, mais, de plus le dossier ne leur est remis que deux mois avant le début du procès — ce qui constitue un délai bien trop court pour leur permettre de préparer sérieusement la défense des accusés — et il est incomplet et imprécis : les interrogatoires des principaux témoins ne s'y trouvent pas, le rapport balistique est très vague, et certaines procédures de l'instruction y apparaissent comme de flagrantes irrégularités. Enfin, le rapport d'autopsie du corps de l'étudiant en est absent. L'insistance des avocats de la défense pour obtenir ces

dernière minute



Monseigneur Manoukian décorant le professeur Feydit lors de son jubilé le 6 novembre 83 à la Sorbonne

Mgr SEROPE MANOUKIAN

L'archevêque arménien de Paris, délégué du catholicos pour l'exarchat d'Europe occidentale, Mgr Seropvé Manoukian, a succombé le 7 février dernier à une crise cardiaque.

La veille encore, il avait été obligé de s'interrompre.

Mgr Seropvé était né en 1908 au village de Tsevastan, dans le Vaspourakan. Après la disparition de ses parents au cours du génocide, le jeune Arpiar — c'était son nom de baptême — passa d'un orphelinat à l'autre, puis il entra au séminaire de Jérusalem en 1924 et fut ordonné prêtre en 1930.

En 1931, il est envoyé comme boursier Gulbenkian à l'université de Londres où il suit des cours de théologie et d'études bibliques. En 1935 et 1936, il enseigne au séminaire d'Antilias puis retourne à Jérusalem où il est nommé directeur de l'école des Saints Traducteurs. De 1946 à 1950, il remplit simultanément les fonctions de directeur du séminaire et de *nvirak* (terme qui évoque un rôle de délégation et de surveillance) aux Lieux saints. Ensuite, pendant deux ans, il parcourt l'Europe et les Amériques en tant que délégué patriarcal. C'est en 1953 que le catholicos Kévork VI le nomme à Paris, délégué patriarcal pour l'Europe occidentale.

Le 6 octobre 1955, à Etchmiadzine, SS Vazken 1^{er} le sacre évêque en même temps que trois autres vardapets dont le patriarche de Constantinople, Mgr Chnork.

Mgr Seropvé était membre du Conseil suprême d'Etchmiadzine, ce qui l'amenait à se rendre fréquemment au saint siège.

Le 24 mai 1983, à Paris, il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur par M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, en présence de SS Vasken 1^{er}.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi 18 février en l'église arménienne de Paris, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

A la cérémonie, qui a eu lieu en l'église arménienne de Paris, assistaient notamment les représentants des autorités religieuses françaises, anglicanes, russes, grecques, géorgiennes et roumaines, Mgr Yeghiché Derderian, patriarche de Jérusalem, Mgr Torkom Manoogian, primat de l'exarchat d'Amérique du Nord région Est, ainsi que plusieurs autres prélats arméniens, des personnalités civiles aussi, et en particulier M. Franceschi, maire d'Alfortville, secrétaire d'État chargé de la Sécurité, M. Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, M. Couve de Murville, député du VIII^e arrondissement de Paris, ancien ministre.

La disparition de Mgr Seropvé, fils distingué et dévoué du peuple arménien, est pour l'Eglise et pour nous tous une perte cruelle.

ARMENIA

documents aboutit finalement à leur remise 10 jours seulement avant le début du procès.

C'est la divulgation du rapport d'autopsie du corps de l'étudiant qui constitue le véritable motif pour précipiter l'ouverture et tenir le procès dans la prison. En effet, la révélation de ce document établit bel et bien l'innocence de Raffi Elbékian : la balle extraite du corps de l'étudiant est d'un calibre 7 mm (standard yougoslave) alors que les armes trouvées en possession des accusés sont d'un calibre de 9 mm.

Le scénario policier contre l'innocence d'Elbékian

Pourquoi la police a-t-elle pris le risque de couvrir une « bavure » par un scénario aussi grotesque à démonter ? Elle ne pensait certes pas que ces jeunes arméniens leur opposeraient une intelligence et un courage aussi forts et qu'en outre, les Arméniens de l'étranger apporteraient une contribution et un soutien à leur défense.

La mise en place de la version falsifiée des événements intervient 6 heures après l'attentat. Alors que les premiers communiqués de l'agence de presse yougoslave, Tanyug, et de l'AFP font mention de policiers ayant tiré et même blessé des passants, à 18 heures, le 9 mars, tous les journalistes présents sur les lieux de l'affaire, priés d'oublier les témoignages recueillis, sont contraints de se plier à la version officielle.

Les communiqués officiels diffusés par la suite fustigent les deux auteurs de l'attentat. La mort de l'étudiant est imputée à Raffi Elbékian et le défunt est érigé en héros national.

L'embarras des Autorités yougoslaves n'en est que mieux compréhensible aujourd'hui.



Belgrade : le parlement



M. Galip Balkar : ambassadeur de Turquie en Yougoslavie

Le procès et l'atmosphère de Belgrade

La première partie du procès s'est achevée le 26 décembre. Jusque-là, le tribunal a procédé, d'une part, à l'audition des deux accusés, successivement Haroutioun Lévonian, 23 ans et Raffi Elbékian, 21 ans, et à l'audition des témoins, d'autre part.

Les deux accusés, et notamment Lévonian, ont impressionné le tribunal par l'intelligence de leurs propos et leur pleine conscience du problème politique arménien.

Lévonian, paralysé et incontinent, pour qui les audiences sont suspendues toutes les 40 minutes afin de lui permettre de recevoir des soins ou prendre du repos, est apparu devant le tribunal avec une dignité et un courage exemplaires, arrivant à grand peine à dissimuler ses grimaces de douleur.

L'audition des témoins se révèle aussi favorable aux accusés, car ne sont quasiment venus déposer que les témoins « rapportés », que les avocats de la défense ont eu peu de peine à ridiculiser.

La presse yougoslave, représentée au procès par 4 journalistes « autorisés » se fait quotidiennement l'écho de ce procès : elle rapporte assez fidèlement les propos des accusés mais se fait dicter des commentaires défavorables.

Cependant, la dernière semaine sont apparus dans deux revues hebdomadaires des articles mettant en doute la cul-

SOUTENONS

LEVONIAN et ELBEKIAN

Soutien financier : pour l'organisation du procès de H. Lévonian et de R. Elbékian, membre de CJGA et auteur de l'attentat contre l'ambassadeur de Turquie en Yougoslavie.

Libellez vos chèques à l'ordre du Comité de Défense des Prisonniers Combattants de la Cause Arménienne (CDPCCA) 17, rue Bleue 75009 Paris.

pabilité d'Elbékian. La pression exercée par notre comité auprès des journalistes et des autorités yougoslaves, ainsi que dans les ambassades étrangères à Belgrade, ne serait pas étrangère à cette modification des données.

La suite du procès et notre action

Le tribunal reprend ses audiences le 9 janvier et le procès se terminera probablement le 27. Dans la partie de bras de fer que le Comité de Défense des Pri-

sonniers Combattants de la Cause Arménienne a engagé avec les Autorités yougoslaves, c'est encore une fois un défi qui est lancé à la communauté arménienne mondiale, mise au banc des accusés.

La capacité des Arméniens à se mobiliser autour de cette affaire et à monter son pouvoir de résistance doit être d'autant plus forte, que dans ce cas bien précis, Haroutioun Lévonian et Raffi Elbékian et, à travers eux, la communauté arménienne sont victimes non seulement

de l'éternelle pression de la Turquie sur les Gouvernements mais aussi de l'injustice qui veut leur être appliquée au nom d'une Raison d'Etat.

La Yougoslavie, chef de file du non-alignement et défenseur des peuples en lutte, doit entendre notre voix.

ENSEMBLE SOUTENONS HAROUTIOUN ET RAFFI

Comité de défense des prisonniers combattants de la cause arménienne
Le 8 janvier 1984

ATTENTAT DE BELGRADE : UN PROCÈS TRONQUÉ ?

Le 9 mars 1983 à dix heures du matin, l'ambassadeur de Turquie à Belgrade monte dans sa voiture. Halte au premier feu rouge : deux hommes armés de pistolets mitrailleurs tirent, M. Galip Balkar s'écroule, touché à la tête et dans le dos. Deux jours plus tard, il meurt.

Ce n'est pas la première fois qu'un ambassadeur turc est la cible de militants arméniens. Avant M. Balkar, il y a eu les ambassadeurs à Vienne, à Paris et au Vatican. L'opération de Belgrade présente la particularité d'être la seconde effectuée dans un pays de l'Est. Un an auparavant, les commandos des Justiciers du génocide avaient abattu un attaché du consulat de Turquie à Burags, en Bulgarie.

Ce 9 mars 1983, ce sont à nouveau des membres des commandos des Justiciers qui revendiquent l'attentat de Belgrade. Le jour même, ils téléphonent simultanément aux bureaux de l'Agence France-Presse à Paris et à Beyrouth..

Les auteurs de l'attentat de Belgrade, Haroutioun Lévonian et Raffi Elkébian, viennent du Liban. Le premier a vingt-trois ans, le second vingt et un ans. Tous deux risquent de lourdes peines, dix-huit ans minimum, voire la peine capitale pour Lévonian qui est accusé du meurtre de l'ambassadeur et de tentative de meurtre contre un colonel qui a été blessé. De son côté, Elbékian comparait pour le meurtre d'un étudiant yougoslave et pour tentative de meurtre contre le chauffeur de l'ambassade. Elbékian, mineur au moment des faits, n'est pas passible de la peine de mort.

Les deux militants arméniens seront défendus par six avocats. La tâche de ceux-ci ne sera pas facile. La Turquie, qui n'est pas partie civile, entretient d'excellentes relations avec la Yougoslavie. Le général Evren est d'ailleurs venu à Belgrade quelques mois avant l'attentat. La raison d'Etat peut également jouer contre les jeunes Arméniens. Elbékian est accusé du meurtre d'un étudiant yougoslave qui se trouvait sur les lieux de l'attentat, ce qu'il nie. Le second rapport d'autopsie confirme sa thèse. La balle qui a tué l'étudiant est de calibre 7 mm, un calibre courant en Yougoslavie, alors que celui des armes en possession des accusés est de 9 mm. Curieusement aussi, ce second rapport balistique a été remis à la défense dix jours seulement avant l'ouverture du procès.

Un autre indice conforte la thèse de la « bavure policière ». Les premiers communiqués publiés par l'agence de presse yougoslave entre 11 h et 15 h rapportent que l'étudiant a été blessé par des policiers. Or à partir de 18 h, la thèse change. Un communiqué gouvernemental annonce que le jeune Yougoslave a été tué par les deux terroristes. Un seul témoignage contredit cette affirmation. D'ailleurs, sur 40 témoins, 15 seulement se sont présentés.

Autant d'éléments qui entretiennent le doute sur la version officielle, mais qui risquent néanmoins de ce retourner contre les accusés.

Le procès, en effet, ne se déroule pas dans les meilleures conditions. Pour la première série d'audiences qui s'est ache-

vée le 27 janvier, le tribunal a siégé dans l'hôpital de la prison. Lévonian, c'est vrai, est paralysé : une balle a fait éclater sa troisième vertèbre et il est dans un état de santé inquiétant. Il n'empêche que ce procès se déroule presque à huis clos. Seuls six journalistes — dont deux Turcs — sont admis dans la salle.

En revanche deux journalistes, un grec et un arménien, s'en sont vu refuser l'entrée. Voici pourquoi le Comité de Défense des Prisonniers Combattants de la Cause Arménienne a manifesté à plusieurs reprises son inquiétude.

Laure DELAMARRE

Communiqué : Le procès s'est arrêté vendredi 27 janvier. Il reprendra le 20 février pour une durée indéterminée.

DEMANDE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE 35 ANS CHERCHE EMPLOI STABLE REGION PARISIENNE. TELEX ET ANGLAIS. POUR TOUTE PROPOSITION ECRIRE A MME VATIER PANOSSIAN - 50, RUE DES ALOUETTES 95160 MONTMORENCY.

LA TURQUIE EN LIBERTÉ SURVEILLÉE

Le 7 novembre dernier, lorsque les Turcs ont pris connaissance des résultats des élections législatives, ils ont tout d'abord été sceptiques. Même les opposants au régime mis en place par la junte le 12 septembre 1980 n'osaient espérer que le pays tout entier rejeterait le parti soutenu par les militaires. Et pourtant, celui-ci s'est vu infliger un sévère camouflet. Avec 24 % des voix, il est arrivé bon dernier. Du coup de nombreux Turcs, jusqu'alors désabusés, se sont mis à espérer : et si quelque chose pouvait changer avec le nouveau Premier ministre Turgut Ozal ?

Ne pouvait-on pas attendre raisonnablement une amnistie au moins partielle, comme cela s'était produit, en 1961 et en 1973, avec le retour à la vie civile ?

Très vite, les militaires de 1983 ont bien fait sentir qu'il n'en serait rien. Ils ont promulgué une « loi scélérate » sur la presse, qui réprime encore plus sévèrement les délits d'opinion. Le grand journal populaire *Hurriyet* en sait quelque chose : il a été fermé temporairement. Les verdicts des récents procès politiques n'ont pas laissé plus de doute : les membres du Comité de la Paix, un mouvement composé de personnalités du monde intellectuel, dont le bâtonnier d'Istanbul, ont été lourdement condamnés : de cinq à huit ans de prison, la loi martiale a été reconduite par quatre mois. Et depuis peu, le mot « amnistie » est devenu tabou. Par un simple coup de téléphone aux rédactions, le commandant en chef

de l'état de siège pour la région d'Istanbul a interdit à la presse d'évoquer cette question. Autant d'indices qui montrent que le nouveau gouvernement civil est en liberté surveillée.

Le cabinet est certes composé de civils, généralement de technocrates, mis à part un général à la retraite, ministre d'État. mais les militaires restent dans l'ombre du pouvoir. Le chef de l'État, Kenan Evren, est un ancien général, même s'il a démissionné de l'armée et qu'il s'habille en civil. Le conseil de sécurité qui dirigeait le pays depuis trois ans a été dissous. mais ses membres, les anciens commandants en chef de l'armée, forment désormais un conseil présidentiel consultatif. Le maintien de l'ordre, enfin, du fait de la prorogation de la loi martiale, reste le domaine réservé de l'armée.

Dans ces conditions, on comprend mieux la discrétion de Turgut Ozal, le nouveau premier ministre, sur les questions des libertés publiques. Sans cesse, pendant la campagne électorale, il a noyé le poisson, se contentant de répéter que la question de l'amnistie était très « importante mais très complexe ». Comment en effet, faire avaler cette couleuvre à des généraux sur la défensive après leur défaite aux élections et vivant en outre dans la hantise d'un retour du terrorisme, tel que l'a connu la Turquie avant le coup d'État militaire du 12 septembre 1980 ?

Turgut Ozal, malgré tout, a sa recette. Il veut combattre l'emprise de l'État,

Dans son numéro daté du 3 février, *Le Monde* publiait le « billet » suivant de Bruno Frappat : « Après la condamnation à sept ans de prison des quatre Arméniens auteurs d'une prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, Ankara a réagi avec virulence. On y déclare que ce jugement est "une page honteuse" pour la France.

« Puisqu'il est question de page, de honte et d'histoire, on peut — sans excuser le terrorisme — juger la réaction turque malvenue. Les pages sanglantes emplissent là-bas de forts volumes chaque jour enrichis des sentences capitales prononcées à la chaîne.

« Sans honte apparente, il est vrai, pour ceux qui les rédigent ».

source des abus de pouvoir, dans le domaine économique. Avec en filigrane, l'espoir que cette évolution s'accompagnera d'une ouverture politique. Ce parti, Turgut Ozal l'a traduit noir sur blanc dans son programme économique. Il propose par exemple de vendre le Pont du Bosphore, ou plus exactement de vendre sous forme d'actions les futurs revenus du péage. Il suggère de simplifier la paperasserie, l'une des plaies héritées de l'Empire ottoman, luttant ainsi de pair l'omniprésence de l'État et contre la dérive de l'économie, car son meilleur atout, face aux militaires, c'est encore sa réputation de meilleur économiste du pays.

C'est lui qui a mis sur pied au début de 1980, le programme de redressement économique, en collaboration avec le Fonds Monétaire International. C'est lui qui l'a mis en œuvre quelque mois plus tard, sous le régime militaire, en tant que vice-premier ministre chargé des questions économiques. C'est donc en gagnant le pari de sortir l'économie de l'ornière qu'il peut s'affirmer face aux militaires et les convaincre, pour peu qu'il le veuille vraiment, de laisser la bride sur le cou à la démocratie turque.

Mais la marche de manœuvre de Turgut Ozal est étroite. D'abord parce que l'appareil d'État s'est déjà montré par le passé très rebelle à tout changement, ensuite parce que son projet de libéralisme « pur et dur » est facteur de tensions sociales. Bien qu'il se veuille le défenseur des classes moyennes, le leader du « parti de la mère patrie » (droite libérale) est d'abord l'homme du grand capital, l'homme des entreprises suffisamment dynamiques pour se lancer dans la bataille de l'exportation, au lieu de s'acharner à séduire un marché intérieur rendu exangue par la politique d'austérité.

A qui profitera cette politique ultra-libérale sinon d'abord aux chefs d'entreprise, ou du moins à ceux qui ont le vent en poupe ? Et cela d'autant plus que la DISK, la grande conférence syndicale — plus d'un million d'adhérents — a été dissoute après le coup d'État. Les salariés risquent donc d'être les oubliés du redressement économique et de jouer éventuellement les empêcheurs de « gérer en rond », ce qui pourrait inciter gouvernement et militaires à maintenir le carcan, par peur d'une explosion sociale. Sans parler des risques d'échecs des recettes de Turgut Ozal, déjà expérimentés sans succès dans certains pays d'Amérique Latine.

Sarah WERNER

Résistance répond à Armenia

Nous avons pris connaissance de l'article rédigé par Mlle Laurence Boulanger sur la revue Résistance dans le cadre d'un dossier sur la presse arménienne en France.

Nous tenons à vous demander par la présente, de faire publier un rectificatif d'autant plus qu'aucun des éléments de discussions que nous avons abordés lors de notre entrevue avec Mlle Boulanger ne figure dans cet article.

Dans l'attente de vous lire au plus vite afin que nous puissions établir les modalités d'insertion d'un rectificatif dans votre revue, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Les principales raisons d'être de notre revue sont les suivantes :

a) *la recherche d'une théorie qui soit digne de ce nom*, ce qui est en totale contradiction avec les propos que vous nous attribuez selon lesquels « notre théorie serait de ne plus en avoir, car la théorie mène à la sclérose ». D'où tirez-vous votre affirmation ?

b) *des analyses qui rétablissent la vérité historique sur les luttes de ces dernières années* et non pas qui les masquent au nom d'intérêts organisationnels. C'est là le sens qu'il fallait donner au fait que *Résistance* n'appartient à aucune organisation.

c) *un souci de professionnalisme qui se manifeste dans le sérieux de nos analyses, réflexions et enquêtes*, et un souci de communiquer à nos lecteurs cette nécessité de l'analyse. Mais vous n'avez pas jugé utile de parler des différents dossiers en enquêtes que publie *Résistance*.

Nous vous laissons par ailleurs assumer l'entière responsabilité du fait qu'aucune initiative ou presque ne trouverait grâce à nos yeux, et de ne pas préciser à vos lecteurs pourquoi nous avons affirmé que Charles Villeneuve racontait n'importe quoi... ; de même nous vous laissons jongler avec les démonstrations éculées, qui atteignent le degré zéro de l'analyse, qui voudraient démontrer l'évidente contradiction existant entre la critique et l'unité.

Il est en revanche des choses que nous ne pouvons laisser passer. Vous dites que le porte-parole du MNA est la « cible favorite de *Résistance* ». D'où tirez-vous cette fois encore votre affirmation ?

Qu'il soit clair une fois pour toutes que le porte-parole du M.N.A. n'est pas la cible favorite de Résistance ; nous n'avons d'ailleurs JAMAIS écrit la moindre ligne l'attaquant personnellement. Nous avons à deux reprises seulement cité son nom

dans notre revue : la première fois pour condamner l'attentat dont il avait été victime le 21 mars 1983 et la deuxième fois pour publier une interview (sans commentaires) qui avait été faite par un journaliste de Radio France Internationale.

Ce n'est pas de notre faute si des gens comme vous projettent leur propre confusion sur ce qu'ils écrivent. Lorsque nous critiquons la violence aveugle de

là des attaques personnelles. Voilà un bon sujet pour votre prochain dossier !

Ce n'est pas un esprit de professionnalisme plus ou moins grand, plus ou moins réel qui distingue *Résistance* de *Hay Baykar-Hayasdan* ou même *d'Armenia* mais l'argent. L'argent est en effet un problème essentiel pour la presse arménienne. Est-ce parce qu'*Armenia* ne connaît pas ce genre de problème qu'il n'est pas évoqué dans votre journal ?

Par ailleurs, une dernière remarque s'impose en ce qui concerne votre article sur *Hay Baykar-Hayasdan* : vous faites référence par deux fois à un mouvement « Lutte Arménienne ». Or il n'y a jamais eu de mouvement s'appelant « Lutte Arménienne ». C'est une erreur qui a déjà été commise par M. Ternon dans son livre *La cause arménienne*. Il semble qu'il y ait confusion entre :

1) le mouvement « *Libération Arménienne* » dont faisaient également autrefois partie certains collaborateurs de *Résistance*.

2) le journal *Hay Baykar* qui signifie « *Combat Arménien* » et que certains traduisent par « *Lutte Arménienne* ».

En fait, c'est de la scission de « *Libération Arménienne* » en 1981 que sont issus *Hay Baykar-Hayasdan* et *Résistance*.

Il semble que ces faits vous aient totalement échappé.

Si seulement vos imprécisions, vos erreurs, voire votre incompétence ne portaient pas à conséquence ! Ce qu'il y a de grave et dangereux dans votre dossier, c'est qu'il peut être pris pour ce qu'il n'est pas : un ensemble de documents non partisans et consciencieusement élaborés.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, nos salutations distinguées.

La Rédaction

sans commentaire



l'ASALA soutenue à l'époque par le journal *Hay Baykar-Hayasdan*, ce n'est pas de notre faute si les gens y ont vu une attaque personnelle vis-à-vis de M. Ara Toranian qui était le directeur de publication de ce journal et porte-parole d'un mouvement de soutien à l'ASALA en France. Lorsque nous avons critiqué (exemples à l'appui) l'incohérence et les constants revirements des partisans de l'ASALA, ce n'est pas de notre faute si on y a vu une critique personnelle dirigée contre M. Toranian. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir pourquoi vous-même comme beaucoup d'autres voyez

A Travers La Presse Arménienne

ASBAREZ

Los Angeles, 9 novembre

Le journal consacre à « l'abusives diffusion de la langue russe en Arménie » un long article qui dépasse même le problème purement linguistique. « Depuis bien des années, écrit l'auteur qui signe XXX, le mot d'ordre officiel est de considérer le russe comme « la langue d'Octobre », « la langue de Lénine » et, ce qui est plus absurde que tout, comme la « seconde langue maternelle ». Cette notion de « seconde langue maternelle » serait comique si elle n'était tragique, car l'être humain ne peut évidemment avoir par définition qu'une langue maternelle, qui sera à la fois la première et la dernière. »

Suivent, entre autre, quelques statistiques sur les progrès du russe en RSSA. En 1950, on ne comptait dans toute la république que sept ou huit écoles russes avec moins de 1 000 élèves arméniens. En 1980 (dernière année de référence) on comptait, pour la seule ville d'Everan, 33 écoles russes pour 150 arméniennes : en d'autres termes, une école sur six était russe. Quant au nombre des élèves arméniens, il atteignait — toujours en 1980 — 36 000 dans les écoles russes pour 120 000 dans les écoles arméniennes, ce qui signifie que plus d'un élève sur cinq fréquentait une école russe.

Dans les années 1950, 40 pour cent environ des livres imprimés en RSSA étaient en russe ; en 1980, la proportion dépassait 50 pour cent et elle doit être encore sensiblement supérieure aujourd'hui. Sans compter, remarque l'auteur de l'article, que 80 pour cent des livres imprimés en arménien sont des ouvrages de propagande.

Si, en 1950, 95 pour cent de la correspondance des entreprises et des services officiels était rédigée en arménien, la proportion est exactement inverse aujourd'hui, avec 95 pour cent en russe.

D'autre part, en dépit du fait que plus d'un million d'Arméniens vivent, souvent groupés, dans diverses régions de la République fédérative de Russie, ils n'y ont

aucune école et aucun journal. Même Haïreniki Dzaïn, organe du « Comité pour les liens culturels avec les Arméniens de la diaspora », ne peut être diffusé dans les centres de la diaspora arménienne d'URSS. « Ainsi, écrit Asbarez, ce comité, qui fait tant de tapage sur le danger d'assimilation qui guette les Arméniens en dehors des frontières soviétiques, n'est même pas autorisé à se préoccuper de ces compatriotes qui sont les plus isolés, les plus privés d'aide et de droits nationaux, et les plus menacés d'assimilation.

« Quant aux autorités du Parti et de l'État de la RSSA, qui donnent à la diaspora tant de leçons de patriotisme et de maintien de l'arménité, elles n'ont ni le droit ni l'audace de s'occuper des besoins de la diaspora arménienne en URSS. Elles ne sont pas autorisées à rétablir les anciennes écoles des colonies arméniennes de Kharkov, Armavir, Rostov, Krasnodar, Stavropol, Crimée, Nor-Nakhitchévan, Moscou, Tachkent, etc., ni à en ouvrir de nouvelles, ni à demander la création de cours d'arménien ou de chaires d'arménologie dans les régions où les Arméniens sont nombreux, ni même tout simplement à s'intéresser au sort des colonies dispersées dans l'Union.

« Mais n'allons pas si loin : les autorités de la RSSA n'ont même pas le droit de s'occuper du sort et du maintien de l'identité nationale de leurs compatriotes qui habitent la république voisine d'Azerbaïdjan (...). Là, rien que dans la capitale, Bakou, où on comptait 76 écoles arméniennes en 1944, il n'en n'existe plus une seule aujourd'hui. »

THE ARMENIAN REPORTER

New York, 17 novembre

Le Reporter annonce la publication, par l'Institut d'Economie de l'Académie des Sciences d'Erevan, d'un rapport de prospective intitulé « Programme général du progrès scientifique et technologique de la République socialiste soviétique d'Arménie pour la période 1986-2095 ».

Selon ce document, qui réunit des données relatives à la démographie, aux fluctuations de la pyramide des âges et au niveau d'emploi de la population, cette dernière atteindra 4,5 millions d'habitants au début du prochain siècle.

KOMMOUNIST

Everan, 30 novembre

L'organe du CC du PC d'Arménie consacre un long article, signé de l'économiste S. Karapetian, à l'exode rural en RSSA.

Au cours des vingt ou vingt-cinq dernières années, la répartition géographique de la population rurale du pays a subi des modifications radicales. Le développement rapide de l'industrie a considérablement accru l'urbanisation (57 villes contre 35 antérieurement), la population urbaine s'est multipliée par 2,5 pour atteindre 67 pour cent de l'ensemble de la population, ce qui est le taux le plus élevé de toutes les républiques de l'Union.

Cette évolution est due tout d'abord à la migration de la population des régions de haute altitude vers celles d'altitude moyenne, et des régions périphériques vers les régions centrales, plus industrialisées. Dans la même période, le nombre d'agglomérations rurales avait diminué de 276, passant de 1192 à 916. Si, en 1959, il y avait dans la république 240 villages abritant de 100 à 1 000 habitants, on n'en compte plus que 15. Le nombre des villages de plus de 1 000 habitants a atteint 360, qui groupent 75 pour cent de la population rurale totale. La concentration continue dans des agglomérations rurales importantes au détriment des hameaux, ce qui diminue le potentiel de production agricole du fait de l'abandon de nombreux lopins de terre qui restent en friche. Selon le Pr. N. Manassarian, plus de 150 000 hectares restent ainsi inexploités, ce qui constitue un grave préjudice pour un pays où les terres cultivables sont rares.

Autre aspect du phénomène : s'il existe encore des écoles dans ces villages qui se dépeuplent, le nombre des élèves n'atteint pas les normes fixées et le même maître enseigne dans plusieurs écoles, allant de l'une à l'autre.

D'autre part, pour se procurer quantité de produits utiles, les gens sont obligés d'aller en ville, parfois même jusqu'à la capitale.

Pour pallier les inconvénients de cette situation, l'Institut économique du Gosplan de la RSSA préconise d'implanter de gros fournisseurs d'emplois dans des agglomérations rurales où seront transportés par autocar les habitants de villages moins importants, sans que la durée du trajet entre le lieu d'habitation et le lieu de travail excède trente minutes. L'Institut recommande aussi l'organisation de productions agricoles auxiliaires des entrepri-

ses industrielles en vue d'une utilisation optimale des terres.

PANPERE

Villeurbanne, novembre

Le mensuel évangélique Pampere publie dans son numéro de novembre un article de Puzant Ingilizian contenant une sorte de bilan des diverses recherches entreprises pour retrouver les vestiges de l'Arche de Noé.

Ingilizian rappelle qu'en 1850 une expédition russe, puis en 1876 une expédition anglaise parvinrent au sommet de l'Ararat et y trouvèrent des grosses poutres et des billots ainsi qu'une énorme structure prise dans la glace. En 1888, un Turc du nom de Nouri prétendit avoir vu une nef construite en bois rouge et en indiqua même les dimensions. En 1916, un aviateur russe, après avoir survolé la montagne, affirma avoir vu l'Arche. Le tsar, informé, envoya deux missions, l'une aérienne et l'autre à terre, qui trouvèrent l'Arche, en firent le dessin, relevèrent les dimensions et envoyèrent aux autorités un long rapport, lequel disparut malheureusement pendant la révolution.

Plus récemment, une société américaine s'est formée pour retrouver l'Arche mais aucune de ses tentatives n'a abouti à des résultats comparables à ceux qu'a pu enregistrer le Français Navara.

Celui-ci, un industriel bordelais, escalada l'Ararat au mois d'août 1952 en compagnie d'un ami. A 4 000 mètres d'altitude, ils distinguèrent, prise dans la glace, une énorme masse sombre faite de poutres et ayant la forme d'un bateau long de 120 mètres. Mais ils ne purent en approcher et rentrèrent à Bordeaux les mains vides. En 1953, ils retournèrent sur les lieux, prirent des mesures et des photographies. Finalement, deux ans plus tard, Navara refit, cette fois en compagnie de son fils, l'ascension de l'Ararat ; ils installèrent leur camp à 4 200 mètres d'altitude et se mirent en devoir de creuser la glace. Bientôt, ils rencontrèrent une longue poutre de section carrée. Ils en coupèrent un morceau de deux mètres qu'ils rapportèrent en France et soumirent à divers spécialistes : les examens révélèrent qu'il s'agissait d'un élément de coque de navire en cyprès vieux de près de cinq mille ans.

Un rappel des données bibliques relatives à l'Arche complète l'article d'Ingilizian.

HORIZON

Montréal, 5 novembre

Le journal annonce sans en donner les dates, que vient d'avoir lieu à Istanbul le cinquième congrès de turcologie, auquel n'ont pris part que des spécialistes turcs et qui a porté sur les problèmes relatifs à

la langue, à la littérature, à l'histoire et à l'art.

Dans le domaine de la linguistique, le philosophe Turkut Kut Bey a fait une intéressante communication sur les livres en langue turque imprimés en lettres arméniennes. Il a déjà trouvé, a-t-il précisé, 500 livres de ce genre. Le premier des ouvrages publié à Venise en 1727 et dû à Mekhitar, est une grammaire destinée aux turcophones étudiant l'arménien. A Constantinople, le premier livre imprimé de cette façon — en 1742 — est le catéchisme de Balthazar Tbir.

Turkut Kut Bey a souligné à ce propos le fait que, plus que les autres non-musulmans, les Arméniens ont de tout temps assimilé et servi la culture turque.

ASBAREZ

New York, 9 novembre

Le journal annonce d'Athènes que les

autorités grecques ont interdit la projection de deux films considérés comme anti-turcs, le gouvernement de M. Papandreou désirant apparemment éviter tout ce qui pourrait passer pour une provocation à l'égard d'Ankara.

Le premier de ces deux films est Un génocide oublié, qui traite du massacre des Arméniens et a été produit par les Atlantis Productions, de Thousand Oaks, en Californie. Le second est Midnight Express, réalisé à Hollywood il y a quelques années et qui décrit la détention d'un jeune Américain arrêté en Turquie pour détention de drogue.

« Le ministère grec de l'Intérieur a précisé que la projection de films de ce genre serait contraire aux intérêts bien compris du pays ».

The Armenian Reporter déclare ignorer si la décision d'Athènes a été provoquée par une pression exercée par la Turquie.

P.T.S.



Rosy Varte

La compagnie Jacques Weber présente

« Samedi, Dimanche, Lundi »
d'Eduardo de Filippo

Mise en scène par Françoise Petit

avec **ROSY VARTE**

Au Théâtre du 8^e à Lyon à partir du 1^{er} mars 1984

Nouvelles d'Arménie Soviétique

Le petit prince dans un théâtre de marionnettes.

Le théâtre de marionnettes Hovhannes Toumanian d'Erevan a créé un nouveau spectacle inspiré du *Petit Prince*, l'œuvre célèbre d'Antoine de Saint-Exupéry.

La prise de conscience de la place de l'homme dans la vie, la nécessité de s'exprimer, tel est le leitmotiv du nouveau spectacle réalisé sous la direction de V. Volkhovski, metteur en scène principal du Théâtre de marionnettes de Tcheliabinsk. Le scénographe est Aramis Sarkissian.

Anouch

Depuis vingt ans, le réalisateur Marat Varjapetian tourne des films consacrés à l'art, à la peinture et à la nature arméniens. Il a créé des documentaires sur Martiros Sarian, Goar Gasparian, Bajbéouk-Mélikian, Minas. Récemment, une nouvelle bande de Varjapétian, *Anouch*, tournée aux studios des films télévisés « Erevan », est sortie sur le petit écran.

Le chœur du Théâtre académique d'opéra et de ballet Spendiarov participe au film. Les solistes sont Goar Gasparian, Tigran Lévonian et Archavir Karapétian.

Pendant de nombreuses années, les collaborateurs de la maison-musée d'A. Spendiarov ont collecté des objets ayant un rapport direct avec l'histoire la musique populaire arménienne et orientale. Récemment, une exposition unique en son genre, qui compte plus de soixante instruments de musique, s'est ouverte au Musée. Parmi les objets exposés, le tar d'Aram Mérangoulian, artiste du peuple de la RSS d'Arménie, l'oud de Sogomon Altounian, le tar de Samson Karapétian, ethnographe et joueur de tar, le kiamantcha-alt et le kiamantcha-violoncelle de Vartan Bouni, une rarissime collection de tambours ouest-arméniens fabriqués par Papazian, musicien connu du passé. Un kiamantcha blanc datant de l'époque de Sayat-Nova a été offert au Musée par les

proches du peintre américain Pushman.

Pour enrichir la collection du Musée, ses collaborateurs se livrent à une activité intense. Ils ont établi des contacts avec des Arméniens d'Abkhazie (RSS de Géorgie) dont beaucoup descendent d'immigrés venus de Trébizonde, de Smyrne et d'Amchen (régions d'Arménie ancienne connues pour leurs instruments de musique).

Le film sur un poète

Les studios de films documentaires d'Erevan ont procédé au tournage d'une bande consacrée au poète Hovhannès Chiraz. Le film est tourné sur un scénario de G. Aïrapétian, journaliste émérite de la RSS d'Arménie, le réalisateur est L. Mkrchtian, les prises de vues sont de A. Mirakian. La bande relatara la vie et l'œuvre du poète. De nombreuses séquences montreront Hovhannès Chiraz à Léninakan où il passa ses années d'enfance et d'adolescence.

Les Journées de la poésie de Térían

Les Journées de la poésie de Térían sont célébrées depuis dix-sept ans dans le district de Bogdanovski, en RSS de Géorgie. Cette année, elles ont coïncidé avec le deux-centième anniversaire de la signature du Traité de Guéorguievsk entre la Russie et la Géorgie, qui faisait passer celle-ci sous la protection de la Russie. Le peuple arménien, qui fonda lui aussi dans le passé ses espoirs de libération sur le peuple russe, est également sensible à cet anniversaire.

Apparu dans les milieux littéraires au début XX^e siècle, Vahan Térían apporta une contribution inestimable au renforcement de l'amitié entre les peuples arménien, russe et géorgien. Le poète survécut aux événements tragiques du siècle et il fut très sensible aux souffrances et aux aspirations de son peuple. Sa poésie est profondément humaine, accessible à tous.

Des poètes et des prosateurs, des hommes de culture arméniens, géorgiens et russes ont pris part aux Journées de la poésie de Térían, des récitants, des acteurs, des virtuoses connus de Géorgie et d'Arménie se sont produits.

Un livre consacré aux médecins-héros

Les éditions Haïastan ont fait paraître un livre intitulé *Les médecins d'Arménie dans la Grande guerre patriotique*, de A. Grigorian et B. Melkounian. Il traite du travail plein d'abnégation des médecins arméniens dans les dures années de la Deuxième Guerre mondiale. Des médecins russes, ukrainiens, azerbaïdjanais qui étudiaient ou travaillaient en Arménie sauvaient eux aussi, à leurs côtés, la vie de combattants soviétiques. Les auteurs décrivent l'héroïsme de ceux qui sont morts dans les combats pour l'Ukraine, la Lituanie, la Pologne, la Hongrie.

L'ouvrage fait connaître au lecteur les noms de travailleurs de la médecine qui ont œuvré avec succès, après la guerre, dans la Santé publique.

L'Arménie pour le BAM

Les constructeurs du BAM ont procédé au percement du tunnel de Kadarak. Le projet technique de cet ouvrage au tracé des plus compliqués avait été établi à l'Institut « Atmguiprotrans », ce qui lui a assuré une haute qualité technique.

La construction de la voie ferrée Baïkal-Amour, ce chantier du siècle, est une épreuve difficile non seulement pour les mineurs et les constructeurs de voies de communication, mais aussi pour ses concepteurs. Le collectif de l'Institut a subi avec honneur cette épreuve. Et les spécialistes et les constructeurs ont donné une haute valeur au projet qu'on met en application aujourd'hui dans les monts de Transbaïkalie.

(APN)

RADIOS ARMENIENNES

REGION PARISIENNE

- Radio ASK 98,5 Mhz

LYON

sur Radio Trait d'Union
89,7 Mhz

VIENNE

sur Radio Harmonie
97,05 Mhz

- Radio Sévan : vendredi de 19 H à 20 H

VALENCE

- Radio A 104 Mhz

LE CAUCASE

restaurant arménien



PLATS CUISINES A EMPORTER

62, cours Julien - Marseille (6^e) - Tél. : (91) 48.36.30

MAHIKIAN Henri

votre agent général

Vous propose
un tarif préférentiel pour bon conducteur
Habitation bien protégée
Assurance de personnes
Qualité du service et de la garantie

205, AVENUE DU 24-AVRIL-1915
13012 MARSEILLE TÉL. (91) 93.50.85

ARARAT



SPECIALITÉS ORIENTALES

FRUITS SECS
GRILLÉS SALÉS
SOUDJOUKH - BASTEURMA
LOKOUH - HALVA - TAHIN
ENCENS - HENNÉS

LÉGUMES SECS
COUSCOUS
ÉPICES
THÉ - CAFÉ
OLIVES - CONDIMENTS

36, av. Camille-Pelletan. 13003 MARSEILLE. ☎ 62.19.21

génie climatique • confort intérieur
agrée G.D.F.

N Albert Nichanian

Chauffage - Plomberie - Climatisation
Electricité - Cuisines

171, avenue Camille-Pelletan
13003 MARSEILLE . Tél. 50.69.03

Moury

Chasseur

135, boulevard National. 13003. ☎ (91) 62.26.63
199, rue de Rome. 13006. ☎ (91) 42.64.67
86, rue Belle-de-Mai. 13003. ☎ (91) 62.24.22
MARSEILLE

HAIG

*Horlogerie
Joaillier
Diamants
Listes de Mariage
Articles Cadeaux*

Centre Bonneveine. Mazargues. 13009 Marseille
Tél. 40.27.58

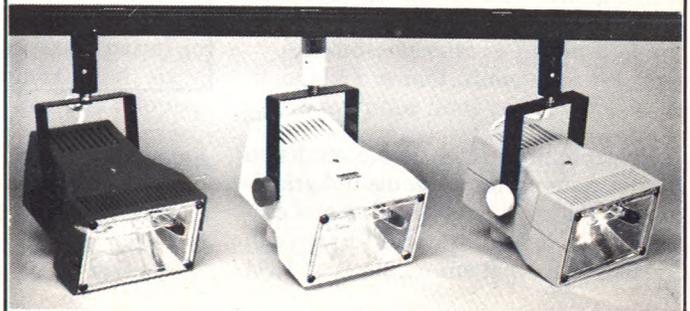
Chaussures ARMENA

Spécialités Dames

21, boulevard des Fauvettes
13012 MARSEILLE Tél. (91) 93.24.42

PROJECTEURS EURDEKIAN

Eclairage de Vitrine



54, rue du Petit-St-Jean. 13001 Marseille. Tél. (91) 90.74.26

Fonds A.R.A.M



LES MEMOIRES DE ARMEN GARO L'AFFAIRE DE LA BANQUE OTTOMANE

Traduit du texte
original arménien
publié dans
Hairenik Amsaguir (Boston)
en juillet, août et
septembre 1923

AVANT-PROPOS

A la fin du siècle dernier, on ne parlait pas de "terrorisme". Il n'en reste pas moins que l'action des révoltés arméniens d'aujourd'hui, dans certains cas si absolument détestable du point de vue humain et si discutable du point de vue politique, trouve ses prémices dans le geste désespéré de la poignée de révolutionnaires qui, en août 1896 à Constantinople, s'emparèrent de la Banque ottomane.

Le peuple arménien était exaspéré par la vanité des efforts déployés depuis le Congrès de Berlin de 1878 pour obtenir que cessent les pillages, les persécutions, les atrocités de toutes sortes et les massacres périodiques dont il était victime dans les provinces de l'Empire ottoman. Aussi, la Fédération Révolutionnaire Arménienne (Dachnaksoutioun), qui avait été fondée à Tiflis en 1890, décida-t-elle de frapper un grand coup susceptible de contraindre les puissances européennes à une intervention réelle auprès de la Porte.

Il y avait dans cette démarche l'illusion – entretenue jusqu'après la Première Guerre mondiale, en particulier par les promesses gratuites des puissances occidentales – que l'Europe, dans certaines circonstances, finirait par agir en faveur des Arméniens. En fait, on sait que l'intervention ne dépassa jamais le stade des vœux pieux, des représentations verbales, des discours et des promesses non tenues.

Néanmoins, dans l'optique des dachnaks de l'époque, le choix de la Banque ottomane s'expliquait fort bien. L'établissement, qui n'était guère ottoman que de nom, constituait l'instrument essentiel du capitalisme étranger pour commercer avec l'Empire et maintenir celui-ci sous sa dépendance financière. En s'attaquant à cette institution, les dachnaks escomptaient donc qu'ils avaient le maximum de chances d'attirer l'attention et l'assistance des puissances.

Le chef de l'opération, Babken Siuni, fut tué dès le début de l'attaque, et ce fut Armen Garo – de son vrai nom Garéguine Pasdermadjian – alors âgé de vingt-trois ans, qui dirigea la défense de la Banque occupée et conduisit les négociations avec les représentants européens qui, bien entendu, s'étaient aussitôt interposés.

Garéguine Pasdermadjian était né à Erzeroum en 1873. Il est mort à Genève en 1924. Après l'affaire de la Banque ottomane, il poursuivit ses études en Suisse, puis il se rendit au Caucase où il participa à la résistance organisée contre les mesures de russification prises par le gouvernement tsariste et à l'auto-défense contre les tentatives de massacre menées par les Tatars. En 1908, après la révolution jeune-turque, il rentra à Erzeroum où il fut élu député au Parlement ottoman. Au moment de la déclaration de guerre, il quitta la Turquie pour retourner au Caucase et contribuer à la formation des unités de volontaires arméniens qui combattirent aux côtés des Russes. En 1918, il représenta la nouvelle République arménienne indépendante à Washington ; en avril 1918, il fit partie de la Délégation arménienne à la Conférence de la Paix à Paris : enfin, en 1921 et 1922, il prit part à l'organisation des attentats qui permirent l'exécution de quelques-uns des principaux responsables du génocide.

En juin 1902, les Cahiers de la Quinzaine de Péguy avaient publié un texte succinct signé Manaskitch et intitulé "Affaire de la Banque ottomane, récit d'un témoin", mais c'est Armen Garo lui-même qui, en 1923, publia dans le mensuel arménien de Boston Haïrenik Amsaguir, la relation complète de l'événement. C'est ce texte qu'on trouvera ici en traduction française inédite.

P.T.S.

En septembre 1894, je me rendis en France pour entrer à l'Ecole d'Agriculture de Nancy. J'avais terminé mes études à l'Ecole Sanassarian d'Erzeroum en 1891, à dix-huit ans, et jusqu'en 1894

j'avais passé mon temps à voyager, à lire et à pratiquer divers sports dont la chasse, la pêche, les excursions à pied et l'équitation.

Pendant cette période, j'étais allé

deux fois à Constantinople, puis à Samson et à Trébizonde. Je suis resté aussi près d'un an et demi à Erzeroum. Ces dives séjours me permirent d'observer de près les mœurs et les moyens d'exis-

tence de nos paysans et de constater que la ressource essentielle de notre pays était l'agriculture, ce qui me décida à faire des études d'agronomie.

Avant mon départ pour Nancy, j'eus de longues conversations avec mon père à ce sujet ; il me promit de mettre à ma disposition toutes les terres que nous possédions et de me fournir le capital nécessaire pour entreprendre une gestion à la manière européenne dans la plaine d'Erzeoum. J'avais donc de grands projets et je me représentais volontiers le rôle de pionnier que j'allais jouer en devenant un exemple pur nos paysans. Dès mon enfance, j'avais été en contact avec eux, je connaissais bien leur âme simple et je les aimais beaucoup. Et c'est pour cela que je décidai de devenir agronome et non médecin ou avocat.

A Nancy, je retrouvai Haïk Tiriakian, venu de Trébizonde et que j'avais connu là-bas. C'était un garçon idéaliste à l'excès et trop sérieux pour son âge. A Nancy, comme il l'avait déjà fait à Trébizonde, il me propose à maintes reprises d'adhérer au Dachnaktoutioun, la Fédération Révolutionnaire Arménienne. Je lui répondais chaque fois que mes études m'absorbent trop et que, de toute façon, ce n'est pas par une simple adhésion formelle que j'aurais pu envisager d'entrer dans un parti, cela d'autant moins qu'à cette époque se développait entre les journaux *Hentchak* et *Drochak* — ce dernier organe du parti dachnak — une polémique insipide autour de déclarations grandiloquentes relatives aux programmes, mais sans aucune action positive.

Haïk était un dachnak fanatique, d'autres étaient hentchaks, et lorsque, les cours finis, ils se lançaient dans leurs discussions, je les laissai pour aller retrouver mes camarades français.

Je m'étais mis au travail avec ardeur et terminai ma première année d'études troisième sur trente-six.

Pendant les vacances d'été, j'allai séjourner en Suisse dans un village de montagne pour me familiariser avec la pratique de la laiterie.

Puis ce furent les terribles mois d'octobre et de novembre 1895 qui virent des massacres d'innocents ensanglanter toutes les villes et tous les villages d'Arménie. D'après les informations publiées dans la presse, en deux mois, trois cent mille Arméniens avaient été exterminés. En revanche, pas un Turc, pas un Kurde n'avait eu une égratignure, sauf à Zeïtoun où les Arméniens, les armes à la

main, résistaient toujours aux troupes du sultan. Non seulement j'étais bouleversé par ce crime monstrueux, mais encore, la honte que j'éprouvais était telle que, devant mes camarades français, j'aurais voulu entrer sous terre.

Pendant trois mois, je restai sans nouvelles de miens, mais, connaissant la haine dont les Turcs poursuivaient notre maison, je m'attendais à en recevoir de terribles. Au début de décembre, je reçus enfin, par l'intermédiaire du consulat de France à Erzeroum, une lettre qui m'informait que toute ma famille était saine et sauve.

Pendant tout ce temps, nous autres, les vingt-six étudiants arméniens de Nancy, nous ne cessions de discuter pour décider ce que nous devons faire



Babken Siuni

devant la monstrueuse atrocité. Je me souviens d'une de ces réunions, autour d'une table chargée de verres de bière ; Yervant Minassian, un garçon originaire de Trébizonde qui se proclamait hentchak, nous proposa, au terme d'un long discours, d'abandonner nos études pour aller venger notre peuple. A l'unanimité, nous décidâmes de suivre sa suggestion. Mais à la rencontre suivante, lorsqu'il s'agit de donner une forme plus concrète à la résolution prise, quatorze d'entre nous seulement étaient présents. Et Minassian était parmi les absents. A la troisième réunion, six en tout s'en tinrent à la décision adoptée, et de ces six, quatre seulement l'exécutèrent : Haïk Tiriakian, Sarkis Serents et Lévon Nevrouz, tous deux de Rodosto, et moi.

Cet épisode fut la première vraie leçon de ma vie. Deux mois durant, on

avait discuté à n'en plus finir, on avait subi un flot de discours emphatiques et surtout les attitudes théâtrales de Minasian, et puis, au moment d'agir, chacun avançait une bonne raison pour continuer ses études au lieu d'aller au secours de son peuple martyrisé.

Ainsi va la vie. On multiplie les belles paroles et les nobles attitudes, mais en général la valeur réelle des gens est bien inférieure à ce qu'ils prétendent, et bien peu, en outre, sont assez modestes pour avoir le simple courage de se montrer tels qu'ils sont.

Mais revenons à notre histoire. Nous, les quatre "mousquetaires" restés fidèles à notre parole, nous nous adressâmes, à Londres et à Genève, aux rédactions des journaux *Hentchak* et *Drochak*. Nous propositions notre concours pour aller à Zeïtoun ou pour participer à un acte de vengeance quelconque. Il faut préciser qu'en ce temps-là, le journal *Hentchak* menait une bruyante campagne en faveur des révoltés de Zeïtoun et invitait tout le monde à les secourir. De Londres, on nous répondit que toutes les communications étaient coupées avec Zeïtoun, mais qu'on était prêt à faire parvenir là-bas notre secours financier. Nos politiciens de Londres se moquaient de nous : proposer à des étudiants de fournir une aide financière ! Et puis, s'ils ne pouvaient faire parvenir des hommes et des armes, comment pouvaient-ils envoyer de l'argent ? Cette lettre impudente du centre hentchak procura une grande joie à mon cher ami Haïk.

— Ne te disais-je pas, fit-il, que ce n'est qu'un ramassis de menteurs ? Qu'est-ce qu'ils écrivent dans leur journal et qu'est-ce qu'ils nous écrivent à nous maintenant ?

De Genève, nous reçûmes une réponse qui disait en substance : "Nous n'avons pas de relations avec Zeïtoun, mais nous allons essayer d'envoyer un groupe armé. Quant à l'acte de vengeance, nous avons décidé de l'organiser à Constantinople. Pour plus de détails, il serait bon que vous veniez à Genève et que nous en parlions ensemble".

Aussitôt, Serentz et Lévon d'abord, puis Haïk et moi, nous nous rendîmes à Genève pour nous entretenir avec les chefs dachnaks. Je me rappelle le voyage comme si c'était hier : on était en décembre et on mit un jour et demi pour traverser l'Alsace sous la neige. Il faisait froid dehors, et froid aussi dans nos cœurs. La patrie ensanglantée était

loin et nous n'aspirions qu'à la vengeance.

En route, Haïk tenta encore à plusieurs reprises de faire de moi un dachnak, et chaque fois je lui faisais la même réponse : "Les programmes des deux partis ne correspondent pas à notre réalité, mais il me semble que les dachnaks sont meilleurs ; c'est du moins l'impression que j'ai d'après leur lettre. Quand nous les aurons vus de près, nous déciderons si nous pouvons travailler avec eux".

Enfin arrivés à Genève, nous nous rendîmes à la rédaction du *Drochak*, où Youssoufian et Honan Davtian nous reçurent très cordialement et nous expo-

sièrent leurs projets. Ils avaient en vue trois entreprises. Premièrement, former aussi rapidement que possible un groupe armé en Egypte ou à Chypre pour aller au secours de Zeïtoun ; deuxièmement, prépar un acte de vengeance à Constantinople en utilisant de la dynamite et des bombes ; troisièmement, organiser en Perse des groupes armés pour nous venger des tribus kurdes devenues réputées pour leur férocité.



Plan de Constantinople

Je choisis l'entreprise de Zeïtoun tandis que Haïk décida d'aller à Constantinople. Après être restés trois jours à Genève, nous retournâmes à Nancy pour régler nos comptes avec l'Ecole. A la fin décembre, je m'embarquai à Marseille pour l'Egypte sous le nom d'Ariz Arzoumanian, sujet persan, tandis que Haïk partait le même jour pour Constantinople avec Serents et Lévon.

De mon séjour en Egypte et à Chypre, je ne garde aucun bon souvenir. C'est là-bas que je fis réellement, pour la pre-

mière fois, l'expérience éprouvante de la grossièreté humaine. C'est là-bas que je rencontrai des Arméniens qui, par intérêt personnel, exploitaient impitoyablement les souffrances de notre peuple ; inutile de rappeler les noms et les méfaits de ces misérables. Je rencontrai aussi des messieurs se prétendant hentchaks qui firent obstacle à mon entreprise. Leur chef à Chypre, un certain Mihran Svazli, voulait me faire croire, en janvier 1896, qu'eux, les hentchaks, avaient envoyé à Zeïtoun une telle quantité de munitions qu'il était désormais tout à fait inutile d'y envoyer des renforts. Ce même personnage me disait entre autres que, du seul port de Lar-

naka, ils avaient expédié huit cents tonnes de poudre et de cartouches. Et dire que toutes ces intrigues et tous ces mensonges avaient pour seul objectif d'empêcher un groupe non-hentchak d'aller au secours de Zeïtoun !

Incidemment, je noterai que j'ai rencontré ce même Mihran Svazli en Amérique entre 1917 et 1920, et que c'était toujours le même hâbleur, mais devenu cette fois dirigeant d'un autre parti. En dépit de toutes les intrigues dirigées contre nous, nous étions à Chypre six ou sept volontaires occupés à rassembler des armes et à faire des préparatifs pour notre futur groupe, lorsqu'à la fin de 1896, Zeïtoun fut contraint de capituler. De Genève, on m'écrivit d'abandonner tous mes préparatifs et de me rendre à Constantinople où une grande opération était projetée. Je répondis que j'étais prêt à participer à l'action de Constantinople à condition de ne pas y rester longtemps pendant la

période de préparation puisque j'y étais déjà allé deux fois et que je connaissais là-bas beaucoup de gens susceptibles de me rencontrer et d'informer Erzeroum à mon sujet. Je me mis donc d'accord avec le comité central dachnak de Constantinople pour attendre en Grèce jusqu'à l'approche du jour choisi pour l'opération.

Mar et moi, nous quittâmes Chypre à la fin mai. Lui se rendit à Constantinople tandis que je débarquai au Pirée. J'y restai jusqu'à la fin juillet, époque à laquelle je reçus de Babken Siuni une lettre m'informant que l'affaire était prête et que mes camarades m'attendaient avec impatience. Dans les premiers jours d'août, je quittai le Pirée sur un navire italien et arrivai à Constantinople le mercredi 7. Sève Achot vint me prendre au bateau pendant que Babken attendait dans un restaurant de Galata. Nous entrâmes tous trois au magasin de confection Stein pour m'acheter des vêtements neufs et me déguiser en Européen élégant. Puis on m'emmena à Péra où on m'avait loué une chambre dans une famille grecque. Laisant mes bagages, nous allâmes avec Achot chez Haïk Tiriakian (Heratch), qui n'habitait pas très loin de là. Haïk était tout joyeux de me revoir. Bien que de caractères tout différents, nous étions devenus amis intimes pendant les dix-huit mois passés à Nancy. Le soir même, il y eut réunion chez Heratch. Avant l'arrivée des autres, il me fit part de leurs projets et m'indiqua le nom des participants. A huit heures, les principaux membres du comité dachnak de Constantinople étaient là : Babken, Gnouni, Artachès, Heratch, Lévon, Achot, Missakian, Vramian, Edouar, l'Américain et Vahan (qui fut tué dans le Sassoun en 1904). A part ceux-là, étaient également présents deux représentants du Bureau dachnak de Tiflis, répondant aux noms d'emprunt de Vardo et Boris, puis Mar qui était avec moi à Chypre, lui aussi originaire du Caucase. Le dimanche précédent, ces mêmes camarades s'étaient réunis et avaient décidé des opérations à mener à Constantinople ; le jour était fixé aussi : c'était le samedi 10 août. Le but de notre réunion était d'attribuer à chacun son rôle et de décider des détails de l'action. Sauf Heratch et Lévon, tous m'étaient inconnus ; je ne connaissais Babken et Vramian que par la correspondance échangée avec eux, qui m'avait fait bonne impression.

(à suivre)

KHLAT

UNE GRANDE VILLE DE CULTURE DU VASPOURAKAN

Parmi les villes sises sur les rives du lac de Van, Khlat, du temps de sa grandeur, ne le cédait en importance qu'à la ville de Van.

Khlat se trouve sur la rive occidentale du lac, sur un plateau d'où coulent, de l'est comme de l'ouest, de petites rivières et torrents rapides. Sa position est magnifique. Le panorama présente au sud une vue agréable de lac de Van (qui a parfois été également appelé lac de Khlat) tandis qu'au sud-ouest et au nord-ouest, le Nemrout et le Sipan sont les phares des plaines de Mouch et de Manazkert, qui délimitent, de ce côté, l'horizon de la ville.

Khlat est l'un des plus vieux endroits habités d'Arménie et il est difficile de dire quand elle a été fondée. Elle apparaît d'abord comme bourg et devient par la suite une grande ville dotée d'une solide forteresse.

Des dizaines de chroniqueurs, arméniens ou étrangers — Stepanos Taronetsi, Asoghik, Aristakès Lastivertsi, Vardan Vardapet, Kirakos Gandzaketsi, Grigor Khlatetsi, Matthéos Ourhayetsi, Yakout, Ibn-el-Athir, Jean Scylitzès et d'autres — apportent des précisions relatives à la ville. Aristakès Lastivertsi la considère comme l'une des plus grandes villes de l'Arménie du XI^e siècle, tandis que selon Yakout, le chroniqueur arabe bien connu, c'était une ville « puissante et renommée, dotée de toutes sortes de biens ». C'est avec force éloges qu'ils parlent d'elle, soit comme port, soit comme citadelle. Ses ouvrages de défense étaient habituellement qualifiés de « grandioses », « munis de tours » et « dotés de trois portes ».

Khlat a été quelquefois appelée « cité des Bznouni » dans l'historiographie arménienne. Les Turcs l'appelaient Akhlat, dénomination qu'ils avaient empruntée aux Arabes. Et en effet, selon Ibn-el-Athir, chroniqueur du XI^e siècle, la ville était appelée Akhlat (composite, hétéro-



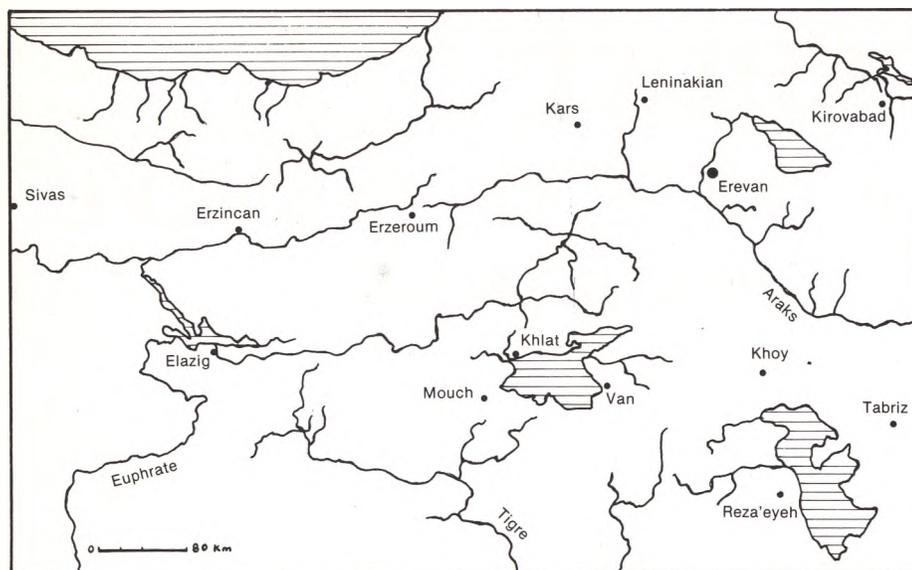
Paysage près de Khlat

clite) par les Arabes, car ses habitants n'étaient pas de même nationalité et parlaient trois langues ; l'arabe, le persan et l'arménien.

Dans la période du règne des Arsacides (I^{er}-V^e siècle) et par la suite, jusqu'au dernier quart du VIII^e siècle, la ville appartient à la maison princière des Bznouni et fut leur capitale. Après le soulèvement de 773-775 contre le joug arabe, quand les Bznouni perdirent leur poids politique, leur territoire et sa capitale passèrent aux mains des Bagratides du Taron à la fin du VIII^e siècle ou bien au début du IX^e, et furent totalement libérés des Arabes en 890-914, sous le règne de Sembat 1^{er} Bagratide ; la forteresse, déjà ancienne, fut reconstruite. C'est à partir de ce moment que date la période de l'ascension de Khlat, qui avait commencé en même temps que celle d'autres villes d'Arménie. Aux X^e-XI^e siècles, elle devenait l'une des principales cités du pays. Le fait d'être située sur la route d'Ardjech à Baghech et aussi d'être un port

contribua à son développement. Dans la première moitié du XI^e siècle, elle était devenue un grand centre d'artisanat et de commerce, avec quelques dizaines de milliers d'habitants. A l'époque, sa tranquillité ne fut troublée qu'une seule fois : David Curopalate du Taïk attaqua Khlat pour s'en emparer et la rattacher à sa vaste principauté. Ses armées subirent cependant sous les remparts de la ville un cuisant revers et furent obligées de battre en retraite.

Aux XI-XIII^e siècles la conjoncture politique connut de sensibles fluctuations. Quand l'empereur byzantin Basile II eut cédé la ville aux Artsrouni en l'an 1000, le cours de son développement régulier se poursuivit jusqu'aux invasions des années soixante-dix du XI^e siècle, époque où elle fut prise et détruite par les Seldjoukides. En 1110, les Chah-i-Armen prirent Khlat et en firent la capitale de leur vaste sultanat. Leur domination y dura jusqu'aux années trente du XIII^e siècle, alors que l'Arménie septentrionale était libérée du



soient très modestes. Il suffit même de dire que les données qui nous sont parvenues sur le chiffre de sa population sont loin d'être crédibles, car elles varient de façon déconcertante. On peut toutefois considérer les données suivantes comme plus ou moins vraisemblables : en 1800-1810, la ville avait près de 7 000 habitants dont 5 000 Arméniens ; en 1850, 5 000 habitants dont 4 000 Arméniens ; en 1891, 23 659 habitants dont 6 609 Arméniens, 16 635 Kurdes et Turcs et 415 autres, tandis qu'à la fin des années soixante du XX^e siècle, Khlat abritait 12 000 habitants, Kurdes en majorité.

Aujourd'hui, les habitants se consacrent notamment à l'agriculture, à la viticulture, à la pêche, au commerce, à l'artisanat et à l'extraction du sel.

Parmi les monuments historiques de l'endroit, des grottes creusées dans le roc, à proximité de la ville, quelques tours des ouvrages de défense se trouvant sur les bords du lac, diverses ruines qui se trouvent maintenant essentiellement dans le quartier dénommé « Kharaba Chahar » (ville des ruines), sur l'emplacement du vieux Khlat, ont été préservées. Le vaste cimetière de l'époque arabe et ses gigantesques pierres tombales ont été conservés à la limite de la ville. Selon la tradition, les gens qui y sont enterrés auraient attaqué l'Arménie et David de Sassoum les aurait complètement anéantis.

Hormis la forteresse et les ouvrages de défense, l'église Sourb-Khatch (Sainte-croix), l'église Gamaliel (qui fut quelque temps siège épiscopal) et la mosquée retiennent l'attention.

Bien que représentant l'image du déclin, Khlat existait encore cependant au XV^e siècle en tant que centre de culture arménienne. Son école de copistes est particulièrement connue. Plus de dix manuscrits qui y ont été copiés au cours du seul XV^e siècle nous sont connus, parmi lesquels trois de la Bible, deux de l'Evangile et deux synaxaires. Le prêtre copiste Karapet, qui travailla dans la première moitié du XV^e siècle, était particulièrement célèbre. Grigor Khlat'hétsi (1349-1425), qu'un copiste arménien du XVII^e siècle qualifia de « force sagace, ingénieuse et érudite », est né à Khlat. Chroniqueur, pédagogue, poète, musicien et homme public, Grigor Khlat'hétsi est vraiment une figure illustre de notre culture.

Extrait de *Sovetakan Haiastan*, Organe mensuel du Comité pour les liens culturels avec les Arméniens de l'étranger, Erevan 1980, N° 4.

joug seljoukide et qu'une principauté très puissante et à demi indépendante s'y était constituée sous la direction des princes Zakarian. Ces mêmes princes essayèrent de leur propre initiative de libérer également les parties centrales du pays, dont Khlat et ses environs. C'est dans ce dessein que Zakaré et Ivané Zakarian se mirent à la tête de l'armée arméno-géorgienne et firent une expédition vers les rives du lac de Van et vers Khlat. Cette expédition des frères Zakarian s'acheva cependant sans succès : la ville restait sous le joug étranger. Ivané Zakarian fut capturé par le sultan et ne fut remis en liberté que sur les menaces de Zakaré.

Le déclin de Khlat commença dans les années trente du XIII^e siècle. On peut dire que l'assujettissement de la ville par Djelal et-Din et les Mongols lui fut fatal. En prenant Khlat en 1230, Djelal ed-Din soumit de gigantesques décombres. L'invasion mongole en 1245 ne changea en rien tout cela, la ville fut soumise par le fer et par le feu, à une époque où les conséquences des précédentes destructions n'avaient pas encore disparu. Ce que les destructions de Djelal et-Din et des Mongols n'avaient pas fait fut réalisé par le séisme de 1246 qui détruisit la majeure partie des constructions de la ville, faisant quantité de victimes. Du fait de ces catastrophes, mais aussi de la lourde domination étrangère, le déclin général de la vie économique et culturelle éclosa dans le pays emporta également Khlat. En fait, aux XIV^e-XV^e siècles, la ville était de nouveau réduite à de simples lieux habités, bien que par la force de l'habitude, les chroniqueurs aient continué à la qualifier de ville.



Couvent de Matnavank XIV^e siècle (partiellement troglodyte) : vue intérieure

Khlat fut l'une des pommes de discorde des longues guerres turco-persanes des XVI^e-XVII^e siècles. Les combats que se livrèrent le Turc Soliman II le Magnifique et le Chah de Perse Tahmasp Khan 1^{er} eurent des conséquences particulièrement dramatiques en 1548, Khlat étant soumise à de terribles destructions par les armées persanes. Après avoir repris la ville, Soliman en reconstruisit la forteresse, mais celle-ci avait subi de telles destructions qu'elle ne devait plus jamais retrouver sa gloire passée.

Il est paradoxal mais probant que les renseignements de l'époque moderne dont nous disposons à propos de Khlat

Le 2 décembre dernier disparaissait Raphaël L. Kherumian. Né à Tiflis le 17 mars 1903, il avait été l'intime de Georges Yakoulov, un peintre arménien qui, selon le mot d'un critique, compta « parmi les plus importants du XX^e siècle ».

Arrivé à Paris en 1932, Kherumian devint l'un des animateurs de l'Institut Métaphysique et poursuivit lui-même une carrière de peintre commencée par des études faites à Moscou.

Il donna plusieurs expositions à Paris, dont la dernière en 1979, à la Galerie de la Bibliothèque Internationale de Musique Contemporaine.

Nous reproduisons ci-dessous un article qui lui avait consacré Jean Bruno, conservateur à la Bibliothèque Nationale, lui-même disparu en septembre 1982.

RAPHAËL KHERUMIAN

PEINTRE DU FANTASTIQUE ET PARAPSYCHOLOGUE

Le fantastique ne nous saisit jamais plus que dans les premiers moments de la surprise, alors qu'il reste irréductible à toute interprétation. Sous le choc initial donné par la simple configuration des tâches et des images, avant que la pensée ait eu le temps d'ébaucher une explication, l'esprit se sent perdu. Je devais le redécouvrir en cette fin d'après-midi de février où, arrivant en retard à l'atelier de Khérumian, alors que le jour tombait, déjà dépaycé en passant d'une tranquille rue quasi provinciale à cette impasse bordée de verrières, à travers lesquelles le regard accrochait dans la pénombre des toiles, des statues, d'étranges outils, des tuyaux d'orgue, après avoir dépassé quelques arbustes, à peine entré, je vis se succéder soudain, en silence, rapidement, sur le chevalet ou sur le sol, toutes ses compositions récentes, qui m'étaient encore inconnues, dont le sujet ou l'intention me restait souvent insaisissable.

Que tiennent au-dessus des vagues ces serres d'oiseau entre deux astres sombres ? On ignore si un homme ou un ange se cache sous la cagoule, et quel est ce groupe serré, où se pressent, entre des animaux, un fou en caftan vert, un lumineux visage de femme et un enfant masqué de noir. On se demande quel fruit mystérieux portent ces branches agitées, quel feu dégagent ces deux chandeliers immenses.

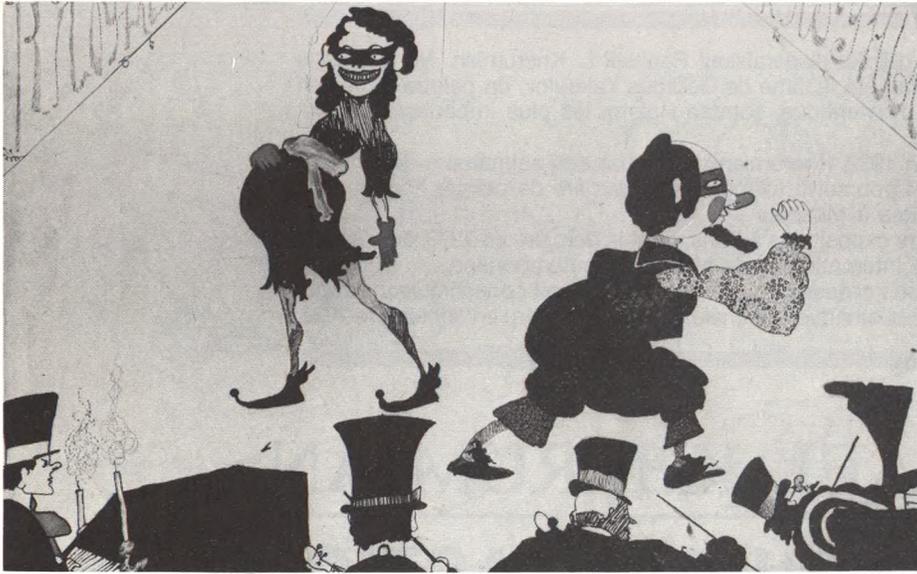


Raphaël Kherumian à la fin de sa vie

La clef de plusieurs thèmes semble la tendance à la métamorphose : dans le végétal perce l'humain, le visage de l'homme se fait pierre, ou c'est, au flanc de l'animal, une aile brillant dans la neige ou la nuit. Assez rarement on saisit un emprunt furtif à un mythe où à une lame des tarots, une allusion symbolique. Mais les meilleures compositions demeurant énigmatiques pour l'artiste lui-même. d'une technique tantôt solide et nette, tantôt suggérés en touches moins cohé-

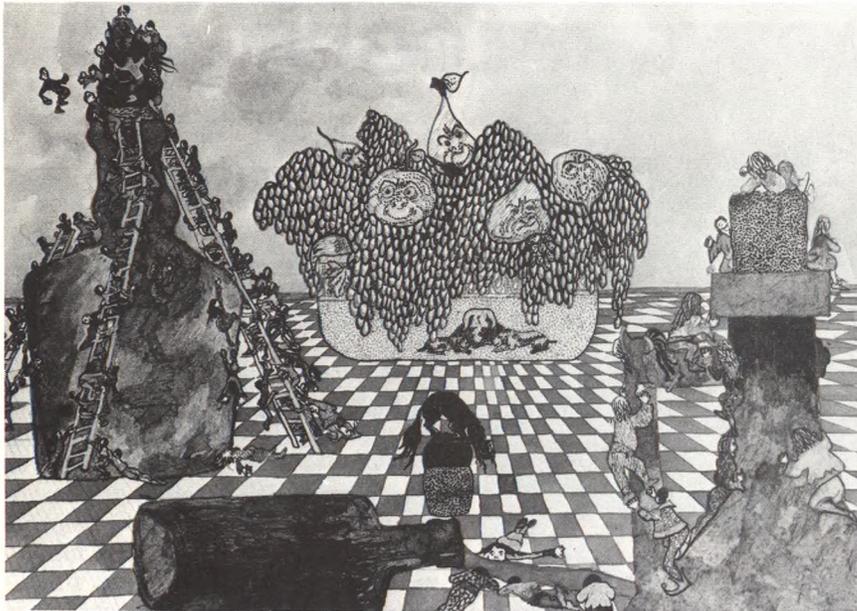
rentes ou avec une semi-transparence fantomale, de teintes souvent sobres — des beiges, gris, ocres rouges, avec une note parfois plus vive ou une atmosphère plus nocturne — la plupart de ces paysages, figures ou bêtes attaquent sournoisement la banalité des apparences en laissant filtrer des forces d'ailleurs. « Ceux qu'on appelle les peintres de la réalité, observe Khérumian, avec leur prédilection pour le relief, s'agrippent à l'aspect palpable du monde. Or, ce n'est qu'une face — ou phase — du réel. L'homme a d'autres modes de perception, une autre source d'informations, informations souvent enrobées d'images obscures et insolites, mais dont la valeur objective ne peut plus, de nos jours, être contestée. »

N'oublions pas que ce peintre est aussi parapsychologue. Depuis près d'un siècle, cette nouvelle discipline — métapsychique ou parapsychologie — essaie de réduire le mystère, de capter dans ses filets les dernières survivances, discrètes et affaiblies, de la magie et de la divination : visions ou rêves prémonitoires, échanges télépathiques, intuitions graduelles ou fulgurantes, coïncidences excédant les seules possibilités du hasard. Quoique s'efforçant de dégager peu à peu des constantes et des lois, elle n'en n'ouvre pas moins une porte béante sur l'irrationnel. En substituant le merveilleux quotidien à l'effroi des vieux mythes, elle



à l'âge
de dix ans

Portrait de Cyrille Novosseloff



Dessin
exécuté à
l'âge de
douze ans

renouvelle partiellement les bases du fantastique. Pour Khérumian, le monde « intermédiaire » de la magie apporte plus aisément un aliment à la peinture que la mystique qui dépasse les formes et s'anéantit dans la lumière.

Mais ce serait une erreur de supposer que la parapsychologie lui fournisse un prétexte pour s'halluciner ou rêver de spectres. Dans ce domaine trop glissant, où il est facile de se laisser entraîner à des hypothèses hasardeuses, Khérumian a toujours su rester lucide. Depuis son « Introduction à l'étude de la connaissance parapsychologique » dont le début parut dès la reprise de la *Revue Métapsychique*, en 1948, il a publié dans ce bulletin une quinzaine de notes ou d'études pour clarifier les mécanismes psychologi-



à l'âge de
quinze ans



Portrait de R.S.

à l'âge de
quinze ans



de dimensions en général plus réduites, le peintre a su libérer avec plus d'audace son imagination. A moins qu'il ne cherche à fixer les traits d'un modèle, il sait rarement a priori ce qui va surgir. Le choc — impression ou couleur — qui lui donne envie de peindre n'est qu'un prétexte pour lever les barrages du subconscient. la pensée claire n'est jamais le point de départ. Il semble à Khérumian que « les mains du peintre sont parfois mieux informées que sa tête ». C'est l'aspect rabadmanien de la peinture. « Enchanteur enchanté, répondait-il à une enquête d'André Breton sur l'art magique, l'artiste est plus proche du médium que du magicien ».

Quand il a vraiment senti le visage qu'il doit rendre, un portrait n'a pas moins d'intérêt pour lui que la pure fantasmagorie. Elève en Russie d'un peintre d'icônes, Khérumian est aussi capable de dégager l'expression d'un individu avec une facture très large qu'avec la finesse d'un portraitiste d'autrefois. D'une pâte quelquefois mince, ses portraits sont toujours singulièrement vivants.

En dépit des contradictions apparentes entre le goût du fantastique et la froide raison de la science, les recherches picturales et parapsychologiques de Raphaël Khérumian se vivifient mutuellement, en lui fournissant deux voies d'approche complémentaires vers le même domaine secret. Car « la vraie création consiste non pas à inventer, mais à découvrir. »

Jean BRUNO

ques de la voyance (en partie grâce aux données pavloviennes), pour suggérer de nouvelles modalités d'expériences (qu'il a parfois réalisées lui-même, favorisant par exemple les transmissions télépathiques à l'aide d'éclairs rythmés), pour établir enfin des connexions entre l'imagerie mentale des voyants et l'évolution de l'art. Il a aussi rapproché la dislocation non-figurative de la surprenante fragmentation de certains dessins télépathiques. Mais il attend de la parapsychologie bien plus encore : une notion plus complexe de la causalité et un renouveau de toute notre existence.

La peinture de Khérumian n'a cependant jamais été conçue pour illustrer des théories. Les périodes où il réfléchit en parapsychologie ne se confondent pas

avec ses moments de création : quand il pense aux problèmes il ne fait pas attention aux couleurs, ni aux formes, le monde devient gris. Et lorsque, arrivé à Paris, il aborda pour la première fois les questions métapsychiques, il avait déjà commencé depuis plus de vingt ans, dès son enfance en Russie, à dessiner et à peindre.

Ses premières œuvres de jeunesse manifestaient avec spontanéité l'intrusion d'éléments inquiétants : monstres hantant un malade, forêt dont les troncs sont faits de visages humains, scènes inspirées par les figures des cartes à jouer. Mais c'est seulement aujourd'hui que s'extériorisent sans réserve ses rêves et phantasmes. Depuis son exposition de l'été 1952 à la Galerie Barbizon, où ses tableaux étaient



L'accueil du « roi »



Le « roi » et sa sœur

« LE ROI DE CILICIE » PAR LA TROUPE « TIMAG »

Une interview de Hasmik Surmelian

Le dimanche 5 février, la troupe théâtrale « Timag » a présenté Le roi de Cilicie de Mouchegh Ichkhan. Dernier-né de Hamaskaine, ce groupe artistique a réussi en peu de temps à modifier le concept du théâtre arménien classique grâce au talent du metteur en scène, Hasmik Surmelian. La pièce est l'œuvre d'un auteur contemporain qui, comme une grande partie de la communauté arménienne, a été hanté très tôt par l'idée du retour et traumatisé par la perte de la Cilicie. Aussi, ce « roi », ce « jeune fou », héros de cette pièce où se côtoient complexes, rêves et fantasmes, est-il tout à fait à sa place dans le contexte diasporique actuel.

Armenia : Pourquoi cette pièce ?

Hasmik Surmelian : Il faut tout d'abord préciser qu'il n'y a aucune corrélation entre le contexte politique actuel et la représentation de la pièce. Celle-ci est le fruit d'une année de travail et le choix a été guidé beaucoup plus par une analyse théâtrale que par autre chose. En effet, quand la troupe s'est formée, j'ai fait un certain nombre de propositions en les commentant aussi bien sur le plan théâtral que d'un point de vue culturel en général. Nous pensons qu'il était préférable de sortir du schéma habituel — vaudeville, comédie classique — et essayer d'actualiser le théâtre arménien. Les acteurs ont tous adhéré à ce choix.

A. : Mouchegh Ichkhan, auteur de la pièce, est peu connu dans la diaspora, surtout en France. Pouvez-vous nous résumer sa biographie ?

H.S. : Il est né au début du siècle dans l'Empire ottoman. Orphelin, rescapé du génocide de 1915, il vit aujourd'hui à Beyrouth. Ecrivain de la diaspora, journaliste (il est rédacteur au journal *Aztak*), il est aussi professeur de littérature arménienne, d'arménien classique et de français. Parmi ses divers ouvrages, *La littérature arménienne contemporaine* tient une place importante. Poète et dramaturge, on lui doit un recueil de poésies, *Voski achoun*, publié en 1963, et un recueil de pièces de théâtre publié en 1980 d'où est tiré *Le roi de Cilicie*.

A. : La représentation que vous avez donnée a connu un grand succès. Malheureusement, beaucoup de ceux qui auraient voulu y assister ne l'ont pas pu. Pouvez-vous exposer succinctement, pour les lecteurs d'Armenia, le sujet de la pièce ?

H.S. : Elle s'inspire d'un fait divers réel et

on peut la qualifier de comédie dramatique. Le héros en est un jeune Arménien, fou, exalté, persuadé qu'il descend des anciens rois d'Arménie et qu'il est investi d'une mission spéciale envers son peuple. Autour de ce caractère central gravitent un certain nombre de personnages typiques de la diaspora : la famille, la sœur, idéaliste qui partage les idées du « fou » ; le frère, matérialiste assoiffé de bien-être et de réussite sociale ; la femme du frère qui évolue et, en quelque sorte, bascule de son mari vers le fou. Mais il n'y a pas que la famille du roi. Il y a aussi d'autres intimes : le médecin qui, à travers une analyse scientifique, essaie de tempérer le discours rigide de la communauté, et un groupe de jeunes gens qui ridiculisent le fou. L'histoire vécue de cet Arménien dans la communauté de Beyrouth fait mieux saisir toutes les facettes de la diaspora, et en fait

permet à tout Arménien de s'identifier à un personnage de la pièce.

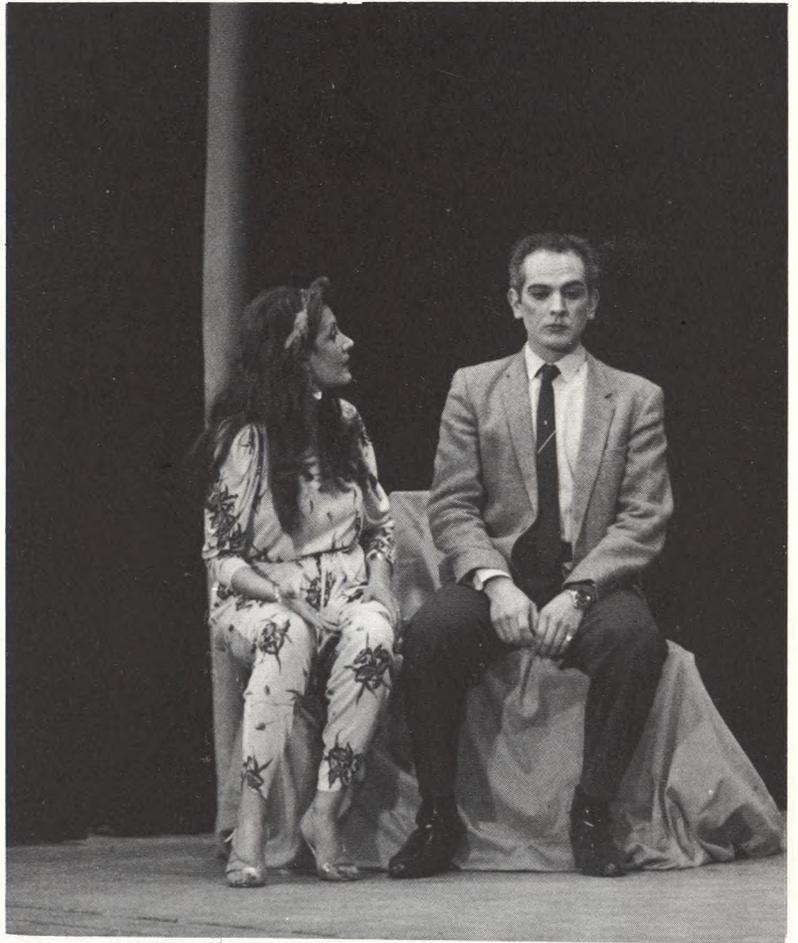
A. : *Quel est votre pronostic sur l'avenir de notre théâtre en diaspora ?*

H.S. : Nous avons toujours eu des troupes d'amateurs, c'est une tradition. Je ne pense donc pas que cette forme artistique disparaîtra. Elle ira au contraire en s'accroissant. Je suis optimiste. Le seul problème qui risque de se poser — et à cet égard, on est en France très désavantagé par rapport à d'autres pays — c'est celui de la langue. La jeunesse prend conscience du risque et essaie d'y remédier par tous les moyens. Dans ce contexte, le rôle du théâtre revêt une grande importance : il est non seulement une école artistique où tous les Arméniens peuvent s'exprimer, mais encore une école où l'on peut apprendre la langue par des moyens non traditionnels. Il faut donc attirer les jeunes qui ne comprennent pas couramment l'arménien pour qu'ils se familiarisent avec la langue par le biais du théâtre.

A. : *Pensez-vous qu'il soit intéressant de traduire la pièce en français pour atteindre un plus large public ?*

H.S. : Il est bien sûr très souhaitable de faire connaître nos auteurs contemporains à des Français, mais à mon sens, le théâtre arménien doit avant tout être en langue arménienne. Si la langue disparaît, les écrivains disparaîtront aussi. Il est donc plus utile de renforcer les rangs des arménophones que de traduire des pièces. D'autre part, les acteurs, qui viennent d'horizons différents,

Le frère du
« roi » et
sa femme



On veut
interner le
« roi »...



ont fait un énorme effort, tant au niveau artistique qu'au niveau de la langue afin d'accroître la réceptivité des spectateurs qui, je pense, ont su apprécier la représentation que nous avons donnée.

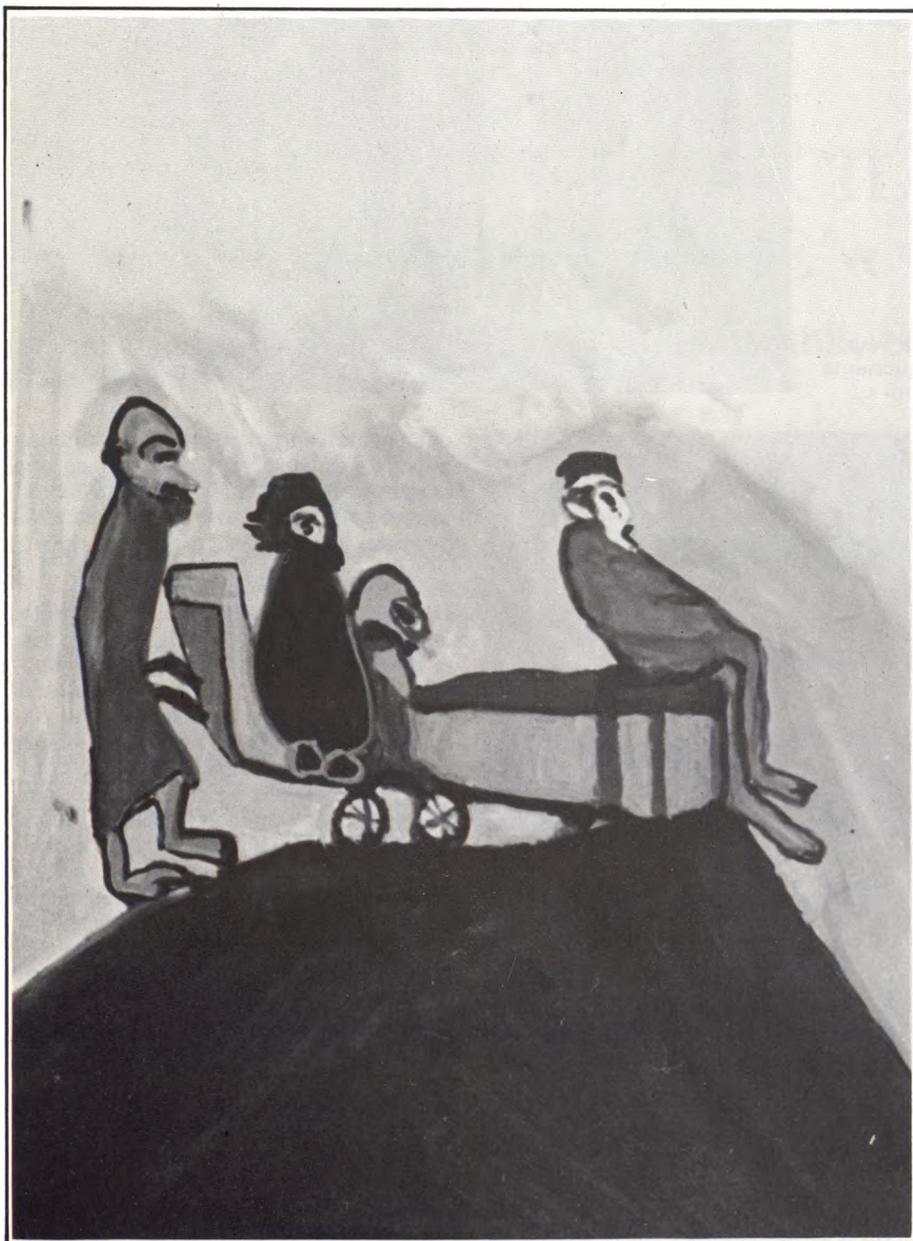
A. : *Quels sont vos projets ?*

H.S. : Notre communauté porte au théâtre un intérêt tout particulier et la demande augmente comme si cela était un besoin naturel, plus encore que pour la musique ou le cinéma par exemple. Nous avons donc l'intention de persévérer dans cette voie en nous penchant plus particulièrement sur les problèmes de diction et de mise en scène, plus que sur les questions concernant les décors. La prochaine pièce que nous allons monter sera d'un tout autre genre, avec des acteurs beaucoup plus nombreux. Je lance donc un appel à tous ceux qui voudraient participer à sa réalisation. Les Arméniens ont quelquefois peur de se lancer dans une entreprise de ce genre pour les raisons que j'évoquais tout à l'heure, mais dans la réalité, on trouve une certaine émulation, parmi les acteurs, pour apprendre la langue et pour essayer de donner au groupe une réelle unité. D'autre part, d'un point de vue purement personnel, je pense me consacrer dans un avenir proche à une bibliographie des pièces arméniennes et peut-être aussi à des traductions d'auteurs occidentaux en arménien.

L'A.A.A. a accueilli la quatrième exposition d'Aïda Kébadian à Paris. A travers ses gouaches de facture naïve qui trouvent leur inspiration première dans le déracinement de l'exil, Aïda évoque de façon poignante et parfois dramatique un irréductible sentiment de solitude.

AÏDA KEBADIAN

OU LA TENDRESE DÉSESPÉRÉE



Une façade comme tant d'autres dans le X^e arrondissement de Paris. La porte cochère franchie, on débouche sur une cour plantée de deux arbres. De part et d'autre, deux bâtiments d'un étage du siècle dernier. Celui de gauche abrite le siège de l'Association Audiovisuelle Arménienne : c'est là qu'Aïda Kébadian expose ses dernières gouaches.

Quatrième exposition à Paris, confidentielle comme les trois précédentes : Aïda ne cherche pas la notoriété ; et c'est à regret qu'elle accepte parfois de vendre quelques gouaches.

Mystérieuse Aïda qui préfère ne rien dire pour mieux se livrer par les personnages qu'elle peint. Immobiles, muets, ils vous regardent de leurs yeux grands ouverts : familles de trois générations arrêtées dans leur déambulation ; un homme et une femme s'enlacent, comme pour se réchauffer ; un évêque, satanique mais éberlué, vole et en est atterré ; des enfants regardent le lointain et l'absence ; une femme vous demande si tout cela est vraiment vrai. Des montagnes et des déserts où les personnages s'arrêtent pour vous dire qu'ils ne font que passer ; de trop rares intérieurs dont la porte est entrebaillée ; des soleils qui sont des ballons ; et des ciels d'apocalypse, lourds et menaçants, où se heurtent les mauves et les gris.

Errance, déracinement, référence à un ailleurs... Certes, Aïda est arménienne ; mais ses gouaches dépassent largement le cadre de l'exil : elles nous interpellent dans notre torpeur par leur calme lucide, leur douleur assumée, leur tendresse désespérée mais sereine.

Une exposition où l'on ne fait pas que passer.

Jean-Marc LECHÈNE



Le monde d'Aïda

Aïda Kébadian expose toujours dans des lieux invraisemblables, appartements plus ou moins désertés, arrières boutiques où tout à la fois on se réjouit de la voir année après année poursuivre l'approfondissement de son œuvre et on s'inquiète de la savoir toujours en marge de ce qu'on nomme le « monde de l'art ».

Aïda Kébadian peint ici, comme toujours, de petits personnages graves et doux, arrêtés dans une immobilité rêveuse, saisis dans une espèce d'éternité hantée par la quotidienneté la plus ordinaire. Tout cela à la gouaché, dans des violets pâles et gris, des verts amande sur fond de montagne qui permet d'évoquer l'Ararat du pays d'où sa famille est originaire ou les Cévennes où elle vit, montagnes sur les sommets desquelles sont assis de petits bonshommes aux grands yeux fixes comme celui-là, fascinant, le cou tendu, regardant la nuée toute rougeoyante du soleil mal éteint.

On parlera peut-être d'art naïf à propos d'Aïda Kébadian. Ce serait commettre une lourde erreur. Son art, pur, libre, tout simple, à la fois triste et émerveillé, est en dehors de tout courant, discipline ou mouvement. Voilà, dans sa parfaite, entêtante, originalité vraiment un univers ou un monde : celui d'Aïda Kébadian. D'une densité, d'une retenue exceptionnelle. Fait de rien. Comme suspendu. En attente.

Michel NURIDSANY

Le Figaro, 16-12-1983

EXPOSITIONS A PARIS :

- 1973 : Atelier Jacob
- 1978 : Editions Astrid
- 1980 : Galerie Elisabeth de Senneville

Exposition à

New York (UNESCO)

- 1982 : Exposition

Convergence à Quimper.

- 1983 : Association

Audiovisuelle Arménienne.

A réalisé un court métrage avec

Jacques Kébadian sur

ses peintures :

- 1979 : **Buvarde.**

Ce film a obtenu par le C.N.C.

la prime à la qualité en 1980.

A réalisé les

décor et peintures du spectacle

de Georges APERGHIS

et Marcel BOZONNET :

« TUEZ LE TEMPS »,

au Musée d'Art Moderne

de la Ville de Paris, en Avril

1982.

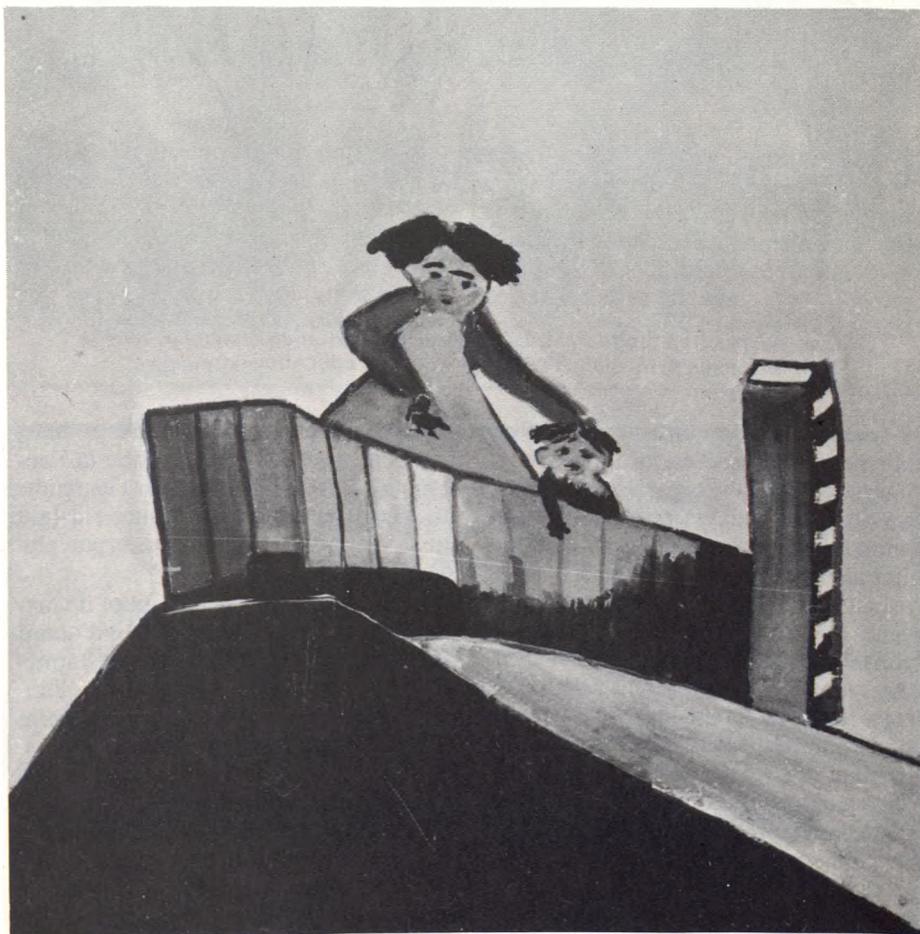
Publications de peintures dans :

- La revue *Minuit*, aux Editions

de Minuit.

- Gilles Sandier, *La Pensée*

Sauvage, Théâtre en Crise.



A EXPOLANGUES AVEC LE CRDA

Sous le dôme du Grand Palais, six journées pour la langue et la culture arméniennes

Comme ce fut le cas en 1983, la fin janvier de la nouvelle année a été l'occasion d'un vaste rassemblement consacré aux langues du monde entier. Se déroulant dans l'immense hall du Grand Palais de Paris aménagé pour la circonstance en une grande « foire linguistique ». Venu en force, les professionnels ont présenté

promotions d'Expolangues. Ainsi, nous avons pu y découvrir des langues territoriales (corse, breton, occitan) et extra-territoriales (arménien, kurde, hébreu, grec, etc.).

Le Centre de Recherches sur la Diaspora Arménienne (CRDA) était présent et riche de son expérience de l'année pré-

multi-écran où passaient en alternance deux vidéocassettes ; la première, « Arménie, une langue, une Nation », brosse en vingt-cinq minutes un historique de la langue de l'origine à nos jours à travers la culture et la civilisation arménienne, la deuxième qui est un reportage d'une heure intitulé « la langue arménienne, mémoire et enjeu » présente les diverses écoles arméniennes de la région parisienne : introduction du professeur J.P. Mahé, Collège Samuel-Moorat, école Tebratzassere, écoles d'Issy-les-Moulineaux et de la JAF.

Visible de l'extérieur du stand défilait un diaporama de quatre-vingt-dix photographies sur les objectifs, les activités, et la diversité documentaire du jeune Centre de documentation arménien (CDA), émanation du CRDA. La partie purement pédagogique était axée autour de deux pôles une méthode informatisée pour l'apprentissage de la langue avec transcripteur et écran et une table de vente des divers manuels scolaires utilisés en Occident (méthodes pour enfants, débutants, de perfectionnement, manuel de grabar).

Une exposition d'ouvrages généraux sur la langue, l'histoire et l'art donnait la possibilité de satisfaire la curiosité des visiteurs. Il faut y ajouter le numéro spécial d'*armenia* qui en collaboration avec le CRDA, présente une série d'articles dus à diverses personnalités et consacrés à la naissance et l'origine de la langue, l'alphabet, les dialectes, la presse et l'imprimerie, des listes des différentes écoles et manuel scolaires et autres informations pratiques. Ce numéro *Armenia* CRDA s'ouvre sur une lettre ouverte de Sa Sainteté Vazken 1^{er}, catholicos de tous les Arméniens, montrant l'intérêt de toute la communauté pour de telles entreprises.

Le jour d'ouverture, 25 janvier, a été marqué par la visite d'Alain Savary, ministre de l'Éducation, qui s'est arrêté quelques instants au stand du CRDA. Un bref échange a eu lieu entre le ministre et les représentants du Centre sur le problème de l'accès de la langue arménienne



De face, de gauche à droite : MM. J.-C. Kebabdjian, Nourhan Fringhian, Michel Pazoumian et M. Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale

des méthodes d'apprentissage les plus modernes (audiovisuelles, informatisées) ; nombreux aussi s'y trouvaient des éditeurs dont l'objectif essentiel était la promotion de manuels de langues, dictionnaires et encyclopédies. De fait, il y avait une nette domination au mètre carré des langues facilement exportables et commerciables : anglais, français, allemand, italien, espagnol, russe. Moins nombreux étaient les représentants des ambassades, centres culturels, écoles dont l'objectif ne se limitait pas à la rentabilisation d'une langue mais qui marquaient leur volonté de faire connaître, de donner envie d'approfondir ses connaissances sur des langues dites « minorisées » ; démarche qui nous paraît plus conforme à l'esprit des

cédente, a présenté un stand très complet et très attirant ; s'y était associé la Fondation Nourhan Fringhian par l'entremise du Musée arménien de France ; il faut aussi y ajouter l'aide apportée par plusieurs particuliers.

Le visiteur a pu sur un espace de dix-huit mètres carrés s'attarder tout d'abord sur quatre panneaux : l'origine de l'arménien, l'alphabet, une carte montrant l'implantation des divers lieux d'enseignement de cette langue en France (universités, collèges, écoles hebdomadaires), ainsi qu'une carte présentant l'implantation de la diaspora à travers le monde. Un cinquième panneau était consacré au Musée arménien de France. La partie audiovisuelle était représentée par un environnement



Une partie du stand du CRDA

Photo Dussurieux

dans l'enseignement public. La sortie s'est terminée par un cocktail auquel ont participé de nombreuses personnalités.

Les cinq autres jours de l'exposition ont vu un nombreux public s'attarder au stand du CRDA. Les moments les plus enthousiasmants ont été dus à la visite des élèves des écoles arméniennes, venus par classes entières et non sans susciter une certaine panique chez les exposants voisins. Ils étaient venus entre autre pour visionner la vidéocassette sur leur école, pour se voir « à la tête », ponctuant par de nombreux rires et exclamations l'apparition sur l'écran de têtes connues ou de camarades.. Visite aussi des responsables scolaires, professeurs, pédagogues et de plusieurs centaines de compatriotes ne manquant pas de provoquer quelques « bouchons » à l'approche du stand.

Très nombreux aussi ont été les visiteurs français et étrangers avec lesquels ont eu lieu des échanges fructueux.

Il faut en effet, noter que si l'on excepte les personnes averties, le grand public non-arménien n'a pas manqué de s'étonner devant l'ancienneté, la longévité d'une langue dont il ne soupçonnait pas

la richesse et l'originalité. Une des principales causes d'étonnement a été d'apprendre que l'alphabet est propre et unique à notre langue ; beaucoup pensaient qu'il n'était qu'un emprunt, une copie. Tous cela montre l'impact et l'utilité de ce type de manifestations ; celle-ci nous

a permis de constater que notre langue, notre histoire, notre culture, pour tout dire nous-mêmes étions bien mal connus du grand public. Cela ne peut que nous conforter dans la nécessité de multiplier nos efforts dans ce sens.

A.M.

60^e Anniversaire de la chorale « Sipan Komitas »

Chœur mixte arménien de Paris

Direction Garbis Aprikian

Dimanche 25 Mars 1984 à 17 h 15

au théâtre des Champs-Élysées

15, avenue Montaigne - Paris 8^e

Concert avec orchestre symphonique

Programme :

œuvres symphoniques et vocales de Kourken Alemshah
et Ganatchian-Aprikian,

avec le concours de Sonia Nigoghossian

LA SAINTE PATIENCE D'ARMEN LUBIN

« *Qui pourrait, même avec des paroles libres des gênes de la poésie, même en y revenant à plusieurs fois, dire tout le sang et les plaies que je vis alors?* »

Dante (L'enfer, chant 28)

Au mois d'août 1974 mourait Armen Lubin, de son vrai nom Chahan Chahour Kerestedjian, dans sa soixante-et-onzième année, à la maison de retraite arménienne de Saint-Raphaël où il avait passé les dernières années de sa vie. Ainsi s'achevait la trajectoire du poète, indigent et malade, une existence qui sera pour lui une succession de « logis provisoires », d'exils et de souffrances physiques, un métier de vivre traversé des éclairs de la poésie reconnue la plus pure, même une fois tombée dans le long clair-obscur de ce qu'on nomme l'oubli. Mais l'œuvre d'Armen Lubin n'est pas tout à fait inconnue du public français. Publié très tôt chez Gallimard, il reçut en même temps les encouragements et l'admiration de ses amis écrivains qui lui manifesteront une fraternité poétique, une sollicitude, une compréhension qui le toucheront d'autant plus qu'il les savait fondées sur l'admiration la plus éclairée : André Salmon, Jean Follain et bien d'autres, qui reconnurent justement la valeur de son œuvre et l'encouragèrent à écrire, lui qui, discret, secret et solitaire, craignait toujours d'être importun, d'avoir commis quelque faute et doutait de la valeur de ses écrits...

Il est né en 1903, en Turquie où il passera son enfance, auprès d'un oncle fabuleux - à ce qu'il disait -, dont la grande idée avait été de publier un almanach Vermot en langue arménienne. Il fait ses études au lycée français de Constantinople. A Paris, en 1923, Armen Lubin a vingt ans. Il vient de connaître l'épreuve des massacres et de l'exil. Les proses de *Tout le Trafalgar* donnent une idée du pitoyable exode et de la misère que connût le jeune apatride. Pour gagner sa vie, il sera d'abord retoucheur de photographies : il habite des « logis provisoires », hôtels et mansardes (plus tard, ils seront asiles et hôpitaux) et redresse complaisamment les poitrines affaissées des femmes et les insignes militaires photographiés. En 1929, il

publie son premier livre, *La Retraite sans musique*, qui paraît en feuilleton dans *Haratch*.

Ce grand roman de la diaspora arménienne rencontra un succès considérable; écrit en arménien et réédité à plusieurs reprises dans cette langue, il est de l'aveu de l'auteur, une « histoire illustrée » des Arméniens, une « his-



Armen Lubin

toire » qui donnera à Lubin le droit de figurer dans l'histoire des littératures de la Pléiade, mais pas celui d'être traduit et publié en français. « Mais, disait-il, personne en France n'y prendrait intérêt ».

Pourtant, à Paris, la langue poétique de Lubin sera le français. « Pourquoi j'utilise l'arménien en prose et le français en poésie ? Je ne le sais pas, c'est venu ainsi », disait-il. Le français, diront ses amis, lui permettait sans doute de se voir lui-même et de voir sa vie avec une sorte de détachement ironique, comme invité à une fête toujours un peu insolite, « passager clandestin » de notre monde.

En 1939 paraît *Tout le Trafalgar* chez Gallimard. Ensuite paraîtront successivement, chez le même éditeur, *Le Passager clandestin* (1946), *Sainte Patience* (1951), *Transfert nocturne* (1955), *Les Hautes Terrasses* (1957).

Mais dès 1936, il a ressenti les premières atteintes d'une tuberculose osseuse qui fera de lui ce mendiant rejeté d'hôpital en hôpital, jusqu'au sanatorium pour indigents. Il ne sera plus qu'errance et dépossession; ses amis, qui se nomment Paulhan, Eluard, Supervielle, Follain, Robin, Adamov, Dhôtel, Thomas, Jacottet, ne le verront plus guère qu'au cours de visites dans des hôpitaux ou entretiendront de fidèles correspondances dans lesquelles on peut lire de pudiques appels à l'aide, des poèmes et des aveux qui disent la maladie, la souffrance, la mort lente.

*La douleur touche son homme pour
qu'il se torde
Elle le met en boule, les genoux dans
le menton,
Elle le met en boule, en boule sur le
ponton,
Jusqu'à ce qu'il soit lové selon l'art
du capitaine,
Avec trou dans le milieu pour un pas-
sager clandestin.*

« Je me suis, dit-il, fabriqué une fenêtre sans rien autour ».

*Absorption, déchirement, simulacre
De tout ce qu'ici-bas
Nous ne pouvons pas posséder,
Ici-bas et en ces lieux
O fuse l'amour : feux contre feux.*

Chaque poème de Lubin est donc un drame. Drame, mais d'une seule action, d'un seul personnage en tension, d'une seule vérité; il ne connaît ni voix antagoniste, ni collision, ni alternatives, et s'il lui arrive parfois de s'installer sur les « Hautes Terrasses », c'est pour constater bientôt qu'elles dominent « la forêt de la mort lente ». Parce que, dit-

il, « hors de la souffrance physique, il n'y a pas de réel ».

En un sens, drame sans tension. Car ce qui adviendra est connu, inéluctable, les pas sont remis dans les pas, il ne peut y avoir que répétition, jamais oscillation, jamais issue inespérée, pas davantage non plus désespérée. La vérité de la souffrance, qui chaque fois se dévoile, et se reconnaît, se tait depuis toujours, parle par la voix d'une calme, très mélancolique sagesse qui rend le débat inutile et décourage l'élan aussi bien que le cri. C'est la voix d'une tristesse mais porteuse de feux, mais pudique, la plainte de qui, plus proche de la mort que de la vie, erre un peu en marge de celle-ci, désespéré parfois, quelquefois récompensé par des musiques de mots : souvent, « un petit rien s'affole des ténèbres subites », dans les pauvres habits d'une métrique sans recherche, avec les mots de tous les jours.

Premiers hôpitaux et quelques mois d'un répit relatif lui sont donnés avant qu'une grave rechute ne le conduise à l'hôpital Broussais en 1939. Une opération de greffe osseuse échoue. La guerre, l'évacuation... L'exil recommence pour Lubin, étranger à Paris, sans ressources. Il entreprend, seul et malade, un voyage pour rejoindre des amis dans les Pyrénées. Son état s'aggrave. Il entre à l'hôpital de Pau, puis c'est le sanatorium de Bidart. De nouveau Pau, puis le sana de Labenne, Pessac... Poèmes de cette époque s'appellent « Nuit d'hôpital », « Exode », « Salle d'attente », « L'heure grave », « Minuit ».

Moi je ne dis mot, pour garder l'espoir d'un accord.

Nous serions disposés à abandonner le corps

S'il n'était déjà si solitaire dans le drame.

Il fait toujours minuit lorsqu'on parle de l'âme.

Poèmes, mais aussi lettres, telles celles qu'il adresse à Jean Follain : « La salle Segond est un abattoir, du sang, des plaies béantes, des hurlements. Pour un homme comme moi qui détournait la tête en passant devant une boucherie, il y a de fichus quarts d'heure à traverser ».

Dans cet univers de souffrance, quelques lettres à Madeleine Follain, la « chère amie », donnent assez bien le ton de cette « Sainte patience » entrecoupée d'images, de poèmes et parfois d'un tendre humour dont il ne se dépar-

tira jamais : « Oui, ma chère, je suis devenu Commandeur de l'Ordre de la Grande Gidouille, avec un diplôme aux cachets multicolores, signé et parafé par le strape Raymond Queneau et autre Sainmont. Croyez-vous que je sois dés-honoré pour la vie? » Et encore : « Vous lisez donc Proust ? Vous en avez de la chance, vous autres ! Moi, je feuillette les journaux illustrés du citoyen Vergès, homme de bien. Ce sont des magazines espagnols édités à Buenos Aires et qui datent de 1908 ». Longues années au cours desquelles les opérations et les fragiles lueurs d'espoir ont alterné avec la souffrance aiguë, la mort lente, la tentation suicidaire. « L'affaire suit son cours, dit-il. Comme les épreuves se succèdent sans discontinuité, comme elles s'enchaînent avec une précision mathématique, comme elles s'ajustent comme peuvent s'ajuster les pièces mâles et femelles d'un appareil de précision... On se dit que cette continuité parfaite n'est rien d'autre que la félicité réelle, mais dans une position renversée. Un bonheur absolu qui aurait pu être le nôtre s'il nous était permis de marcher sur l'autre versant de notre destinée ».

Les longues dernières années, diront ses amis, auront peut-être été les plus douces, ironiquement, à la maison de retraite arménienne de Saint-Raphaël où il entre en juillet 1959. Il meurt le 20 août 1974.

« Hors de la souffrance physique, il n'y a pas de réel », mais sa poésie n'est pas seulement la mise en paroles de cette souffrance, elle est une alliance avec cette souffrance, feux contre feux. « Il n'y a pas de maladie, mais des ruptures », dit-il. Alliance fragile, promesse qui se défait. Son monde est une promesse qui se dissipe. Ce que Lubin évoque, remarquait P. Reumaux, un critique qui était son ami, c'est la naissance d'une harmonie ou l'ébauche d'un ordre perdu assitôt qu'entrevu. Tout « ramène vers son point de départ le dard que nous avons lancé vainement, et même sottement, vers l'infini », dit Lubin. Sa poésie n'est pas recherche de cette clarté première qui demeure toujours inaccessible, qui a une présence vacillante et comme des contours tremblés. C'est l'aveu, dit encore P. Reumaux, de la lumière seconde, la tentative patiente d'un homme allongé qui essaie de se tenir debout.

La passion d'écrire est ce qui, sa vie durant, a aidé Armen Lubin à tenir péniblement debout. Non refus du

monde, mais accueil de sa vérité et de ses mensonges vacillants.

Il en est qui émergent d'un Océan d'effroi

Avec la poitrine qui se soulève, qui se broie;

Il y a le sable, il y a le vent, il y a le phare,

Il y a le cœur égaré en avant de ses remparts.

Certains soleils radieux brillent pourtant dans ses poèmes. Mais secrètement. On dirait que, prennent à dessein un ton très confidentiel, il se refuse à éblouir et veut nous montrer des soleils qui sont à portée de notre main. Tandis que l'étincelle, chez d'autres, jaillit d'un dérèglement verbal ou d'un désordre, la faculté d'illuminer les choses, même les plus ordinaires, mais de l'intérieur en quelque sorte et comme si quelques mots établissant des connivences suffisaient à faire sourdre un rayonnement caché, cette faculté semble avoir été pour le poète l'une des vertus majeures de la poésie. « *Les mots, c'est rien, dit-il, ça marche devant, une forêt vient derrière* ». Et dans les strates de ses fouilles, nous retrouvons le même quotidien démuné, mis au rebut, secrètement éclairé par sa disgrâce. Pour écrire les mots de la vie profonde, le poète emprunte les coups et blessures de ce qui est jeté : tout son travail est une tentative pour dégager un humble signe dans le fatras de tous les jours, des signes soudain réincarnés. Qu'on lise dans le recueil *Sainte Patience* de courts poèmes tels que « Une lettre arrive », « Petite place parisienne », « Dimanche », « Le galet lisse ». Ils nous engagent à la station, le temps précisément de regarder. Le temps pour nous de constater cette simplicité de dire, cette humilité du regard du poète, d'une évidence toute simple. A lire Armen Lubin, on s'aperçoit que la poésie est quelque chose de très humble. Sa vie et son œuvre « échangent une réciprocité de preuves » comme disait Mallarmé de l'homme et de son séjour terrestre. Elles se gagent l'une l'autre, conjugalité déchirée, vieillissement ensemble... Sainte patience, dit Armen Lubin. Dans ce dénuement extrême appelé, quelque chose de la fragilité est approché. Plus la souffrance le retranche du monde, dans la solitude, et plus il est vigilant, et plus il approche de la table simple qui est mise pour tous. Docilité, patience, secrète obstination à trouver un lieu où consentir, arriver. →

UNE INNOVATION : L'ATLAS STRATÉGIQUE DE GÉRARD CHALIAND ET JEAN-PIERRE RAGEAU

C'est une véritable innovation que constitue cet *Atlas stratégique (géopolitique des rapports de forces dans le monde)* où, loin des sentiers battus, deux éminents géopoliticiens, Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, bousculent de main de maîtres des notions cartographiques jusqu'ici communément admises. L'un spécialiste du tiers-monde et l'autre de l'Europe de l'est, tous deux occupent des postes dans le haut enseignement et sont les auteurs d'ouvrages remarquables. Ils bénéficient en outre d'une commune formation, dispensée à l'Ecole Nationale des Langues Orientales, un des rares établissements où l'on peut acquérir une vision des choses qui ne soit pas « occidentocentrique ».

« Pour refléter d'aussi près que possible des réalités multiformes, complexes et et parfois impossibles à représenter, nous avons cherché, précisent les auteurs, à être aussi globaux que possible ». Aussi bien leur manière de voir concernant la projection de la planète rompt-elle avec la représentation d'un monde horizontal « où les terres sont quasiment plus massives que les océans, tel que le concevait au temps de Charles-Quint, le célèbre



Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau
(Photo Editions Fayard)

mathématicien et géographe flamand Mercator, la vision moderne, lisons-nous en préface, se doit de figurer plus fidèlement un globe où les pôles, axes du monde, sont, au moins aujourd'hui pour l'Arctique, une zone décisive qui n'apparaît pas sur les cartes habituelles. Nous avons donc privilégié une multiplicité de

représentations, et celles-ci ont été uniquement choisies en fonction de notre démonstration, afin de montrer toutes les facettes du monde. »

Les facettes du monde, oui, tant ce monde est multiple, et l'on s'est efforcé de présenter cet *Atlas* pas comme les autres « avec des perceptions très différentes ». « Nous avons voulu aussi, ajoutent Chaliand et Rageau, en dehors des visions et des représentations usuelles des Européens ou des Américains, montrer le monde tel que le perçoivent les Chinois, les Soviétiques ou les Arabo-musulmans ». L'*Atlas* accorde une place considérable « aux océans, masse majeure de la planète où se joue cette puissance maritime dont la maîtrise a assuré l'hégémonie anglo-saxonne depuis près de deux siècles : océan Arctique dont les surfaces gelées permettent cependant le passage de sous-marins nucléaires, Pacifique dont les points d'appui sont tous contrôlés par les Anglo-Saxons et les Français, Atlantique Nord et Sud, océan Indien, zone aujourd'hui délicate où plus qu'ailleurs les rivalités se manifestent ».

La cartographie (235 cartes couleurs), fait ici — grâce à Catherine Petit — l'objet de soins méticuleux, qu'il s'agisse des grandes aires culturelles, des grandes religions dont le rôle est de premier plan, ou encore des « langues impériales » (anglais, français, espagnol, portugais, arabe, russe, chinois), le chinois étant la plus parlée dans le monde. (Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, *Atlas stratégique (géopolitique des rapports de forces dans le monde)*, Fayard.

Le Breton Grandmaison



*Je me suis fabriqué une fenêtre
Sans rien autour.*

*Dans la nuit fermée, dans le petit jour
Ils s'ouvrent à moi sans rien autour.
Tant que je vous espère, tout converge,
tout s'élançe.*

Le monde me revient seul et rien n'est comblé.

Et parfois une paix se pose, une distance se comble. Mais ne cherchez pas dans ses poèmes les harmoniques, les rapports savants entre les mots. Ces poèmes sont souvent de pudiques découvertes, des images précisées aussitôt qu'égarées, titubantes sous le poids qu'elles ont à porter, parfois légères et

souriantes comme pour exorciser l'épreuve de vivre, comme si ses poèmes pouvaient ouvrir de nouveaux chemins, vers l'apaisement, la réconciliation, vers ce qui serait alors « l'espérance poétique ».

Nous sommes ici, disait Supervielle à propos de lui, « au pays de la sainte patience. Rien de commun avec la patience dans l'azur de Valéry. Ici, l'azur est noir et la patience douloureusement souterraine. Les mots, c'est rien, nous dit Armen Lubin, ça marche devant, une forêt vient derrière. Les voyages réels, ce n'est rien non plus comparés aux découvertes d'un poète immobilisé dans un lit de sana mais qui

a su tout de même mettre à la voile et, avec des draps de fortune, gagner le large ».

P.P.

La plupart des livres d'Armen Lubin sont disponibles aux éditions Gallimard : *La passager clandestin*, *Sainte Patience*, *Transfert nocturne* et *Les hautes terrasses*. Chez l'éditeur Rougerie ont été publiés, sous le titre *Les logis provisoires*, un recueil de poèmes extraits de ces œuvres. Le roman *Retraite sans musique*, que Lubin écrit en arménien, reste encore ignoré du lecteur français.

L'ARMÉNIE

HIER ET AUJOURD'HUI



Daniel Yahdjian est issu d'une famille d'Arménie occidentale au sein de laquelle les traditions sont restées toujours vivaces. Mais, Arménien de la troisième génération, il a perdu cette expérience directe du pays que peuvent transmettre un père ou une mère : ses parents sont nés en France.

La nostalgie de la terre arménienne étreint cependant le cœur de notre jeune homme. Et en octobre 1981, c'est le premier séjour à Everan, suivi d'un second, puis d'un troisième. Daniel y fait moisson de souvenirs : il les recueille dans son cœur et dans son esprit, mais les fixe également sur la pellicule.

De toutes parts, il investit cette petite Arménie soviétique — dix fois moins étendue, dit-on, que l'Arménie historique —, l'interpelle, l'interroge et la photographie sous tous les angles.

La première impression qu'il éprouve, c'est une impression de vie.

On lui a raconté le désastre des champs abandonnés, les friches infinies, en Arménie occidentale : ici son œil s'enchantait des vergers en fleurs, des cultures qui lèvent dans la plaine d'Ararat. Le peuple d'Arménie occidentale ? Sur trop de documents, il n'en a vu que les monceaux de cadavres accumulés par les bourreaux turcs de 1915. Dans les rues d'Everan, la ville rose sous un ciel éternellement bleu, il a croisé une foule innombrable, éveillée et souriante, malgré les difficultés de la vie quotidienne. Cette Arménie n'oublie pas son passé : si là-bas, de l'autre côté de l'Araxe, Ani, la glorieuse cité du Moyen Âge, s'effondre lentement, ici, en Arménie soviétique, on voue un soin passionné aux vestiges d'une histoire trois fois millénaire : ainsi pour le temple de Garni, entièrement à terre à la suite d'un séisme au XVII^e siècle et entièrement remonté ces dernières années.

L'élite intellectuelle de l'Arménie occidentale, décimée la première par les massacres de 1915, n'a pu se reconstituer en Diaspora qu'au prix d'immenses sacrifices : si elle brûle d'une flamme pure et échappe aux contraintes idéologiques, elle

ne dispose en aucune façon des moyens énormes qu'un État peut mettre en œuvre : à Everan, c'est par milliers que l'université, l'Académie des Sciences, les Instituts de Recherche forment des spécialistes compétents.

C'est ainsi que notre voyageur a vu l'Arménie d'aujourd'hui.

Mais ce qui l'a peut-être le plus bouleversé, c'est de voir tant de mains, connues et le plus souvent inconnues, se tendre vers lui. Il n'est ni le premier ni le dernier à être frappé au cœur par cette immense hospitalité arménienne qui, en dépit de ressources le plus souvent modestes, traite ses hôtes tout à la fois comme des princes et comme des frères.

En voudra-t-on dès lors à notre jeune auteur d'avoir été essentiellement attentif aux aspects positifs de l'Arménie d'aujourd'hui ? Par la plume, et surtout par l'image, il chante ses retrouvailles avec sa mère, dont il veut nous faire connaître le beau visage, certes non dénué de soucis, mais expressif et plein de vie.

G. DEDEYAN
(Préface de *L'Arménie hier et aujourd'hui*)

Avant-propos

Comme tout Arménien de la Diaspora, mon tout grand désir était de connaître mon pays d'origine : l'Arménie, là où mes grands-parents et mes aïeux ont vécu, foulant le sol arménien durant leur existence.

Tout ce qui était arménien représentait pour moi quelque chose de sacré. Mais, quoique Arménien, j'étais ignorant de l'Arménie et de son patrimoine et je ne connaissais pas bien les Arméniens. Avant mon départ, mon cousin Mesrop me dit qu'aller la première fois en Arménie, c'est chaque année ressentir un besoin d'y retourner. Pourquoi ? Je n'en savais rien. Le fait d'avoir comme une très belle maison et de ne pouvoir y vivre en véritable propriétaire, le fait d'habiter loin d'elle, tout ceci fait croître au plus pro-

fond de notre cœur la nostalgie de la revoir. Lorsque l'on séjourne dans cette maison, un flot de lumière ne cesse d'inonder de joie et de bonheur les replis de l'âme en retraçant une image sous les yeux de l'esprit. Au sein d'une nuée de montagnes, le mont Ararat, aussi intime que l'amour maternel, est d'une majesté étonnante et merveilleuse, avec ses neiges et ses glaces, les nuances de ses coloris, ses nuages et ses vents, ses formes changeantes, et son secret impénétrable ! Le cœur tout pénétré d'émotions profondes, nous sentons un feu dévorant circuler dans nos veines, et une sorte de frisson patriotique embraser notre rêve.

Un pays aussi florissant ne pouvait que susciter la jalousie des pays voisins. Et pourtant, malgré d'innombrables inva-

sions barbares, l'Arménie a toujours farouchement préservé son héritage spirituel.

L'Arménie parvient au sommet de son calvaire lorsqu'en 1915, il fut décidé de mettre la main sur elle, en exterminant son peuple. Plutôt que de connaître à nouveau le massacre, la déportation ou la turquification, le peuple arménien préféra unir à nouveau ses destinées à celle de la Russie, désormais Soviétique. Ainsi, les fils de l'Arménie peuvent soit y vivre en paix et en sécurité, soit venir la visiter et constater que, sous la parure de ses innombrables monuments historiques sauvegardés, elle ne cesse de progresser d'année en année.

Toutefois, les Arméniens continuent à vivre dans l'humiliation du fait que le Génocide de 1915 n'est toujours pas reconnu et que l'Arménie occidentale est laissée à l'abandon. Mais le rythme cyclique de la vie fera bien éclore le jour où le vœu de tous les Arméniens éparpillés dans le monde sera exaucé.

L'AUTEUR

NOS LECTEURS

A Armenia

Messieurs,

L'article signé E. DONABEDIAN et intitulé « La formation de l'ADL » dans le n° 78 de novembre 1983 m'a incité à adresser à l'ADL un courrier dont je vous adresse la copie.

Beaucoup de Français de souche se sentent concernés par le combat du peuple arménien dans ce qu'il a de meilleur.

La spécificité arménienne est une composante de la communauté française qu'elle doit enrichir par un échange culturel soutenu.

La spécificité arménienne ne doit pas s'enfermer dans un ghetto culturel ou politique.

La cause arménienne a tout à gagner en

NOUS ÉCRIVENT

s'enracinant dans un échange où elle ne peut que prendre force et vigueur.

Il me semble exprimer ainsi l'opinion d'un grand nombre de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes très distingués sentiments.

JJ. THOUMIEUX

Monsieur le Président de l'ADL
Organisation Arménienne
Démocrate Libérale

Le 23 Décembre 1983

Monsieur le Président,

N'étant Arménien ni par l'éducation ni par le sang (quoique de souche auvergnate...), je ne saurais évidemment dire si je me rattache à la famille d'esprit ramgavar.

Mais il y a une chose que je sais : c'est que le peuple arménien, par son passé, sa culture, sa spécificité, constitue une précieuse source d'enrichissement pour les autres cultures, que sa cause est juste, que son apport civilisateur est le bienvenu.

Et s'il s'agit de tolérance dans la diversité, je sais aussi que la famille d'esprit qui adopte cette attitude constitue un pays habité par tous les hommes de bonne volonté.

Le seul pays dont on ne puisse être exclu. Dans la clameur des peuples qui célèbrent la grande aventure de la pensée humaine et du progrès de l'homme aucune voix ne doit manquer.

« Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser tu m'enrichis » écrit Saint-Exupéry.

La violence totalitaire, sous quelque masque qu'elle s'avance, veut castrer l'individu et le couler dans le moule uniforme de l'ignorance, de la bêtise et de la peur.

Tout ce qui contribue à affirmer l'homme dans sa dignité et sa différence, dans le respect des autres, est un pas vers l'émancipation des esprits.

C'est-à-dire un pas vers la véritable liberté. Votre démarche, destinée à préserver et à faire vivre l'héritage historique et culturel du peuple arménien dans la communauté des Français d'origine arménienne, enrichit la tradition française et la culture universelle.

En tant que Français je vous en remercie. Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes très distingués sentiments.

JJ. THOUMIEUX

PRINTEMPS EN ARMÉNIE

Prochains voyages

du 14 au 28 avril 1984

Avec les fêtes de Pâques et les cérémonies

du 24 avril 1984

du 5 au 19 mai 1984

du 2 au 16 juin 1984

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Sonia COUMRYANTZ
OPTIMA TOURS
12, rue Vignon
75009 PARIS
Tél. : 742.10.35
Lic. A 130

Quand on parle de musique arménienne, on pense inévitablement à Khatchatourian, Komitas ou Babadjanian, et on oublie — ou on ignore — les noms de Karl Mikouli, Alan Hovanès, Stepan Elmas.

Le 12 janvier dernier, Alexandre Siranossian, directeur du Conservatoire de Romans, avait rendez-vous avec les mélomanes de Martigues. Il avait intitulé son récital « L'aventure arménienne du piano » et choisi de mettre en exergue ces paroles du poète russe Valéry Brussov : « La musique arménienne est surprenante par la qualité de son expression poétique, elle est généreuse et ornée comme l'Orient, maîtrisée comme l'Occident. Elle exprime la douleur sans désespoir, la révolte sans déchaînement, l'admiration sans excès ».

Ce fut la surprise d'abord avec les œuvres de Karl Mikouli, élève de Chopin, dont les *Danses roumaines* dégagent

RENCONTRE AVEC ALEXANDRE SIRANOSSIAN A MARTIGUES

le parfum d'un Orient qui nous touche. Stepan Elmas, s'il fut l'élève de Liszt, considéra Chopin comme son véritable maître, comme le prouve sa *Polonaise n° 5* qu'on croirait écrite par le grand Polonais. Avec Komitas, bien sûr, Siranossian nous a remis en contact avec une

musique qui nous parle directement. Que dire de Khatchatourian, dont l'œuvre nous est connue à tous, des *Tableaux de l'enfance* à la *Toccatina* ? Puis ce fut Babadjanian, dont les créations récentes, marquées par une très nette modernité, contrastent avec les premières œuvres, plus proches du folklore.

Siranossian a choisi le combat culturel. Il s'est donné pour tâche de faire connaître et aimer la musique arménienne. Par sa générosité, sa sensibilité et sa virtuosité, il apporte à nos communautés, de France et d'ailleurs, quelques moments de bonheur. De celà, nous lui sommes reconnaissants.

L'Association des Arméniens de
Martigues-Etang de Berre.
Campagne Arnaud
13920 Saint-Mitre-les-Remparts
Tél. : (16) 42.80.18.00

A.A.A.

L'ASSOCIATION AUDIOVISUELLE ARMÉNIENNE entame sa deuxième année d'existence.

Malgré de nombreuses difficultés d'ordre matériel et financier, elle a pu atteindre plusieurs de ces objectifs en 1982 :

1) — Recueil et enregistrement des témoignages de la génération qui a vécu la déportation et le génocide de 1915 ;
— une trentaine d'heures a été enregistrée

Plusieurs récits ont été achetés par BEAUBOURG et sont disponibles.

— un montage de deux heures en vidéo sur les manifestations du 24 avril 1962.

2) — la réalisation de deux films pour ANTENNE 2 et FR3 :

- *Sans retour possible*
- *Que sont mes camarades devenus*

— La mise en place pour 1984 de 4 films :

- *De l'autre cote de l'Ararat*, un long métrage tourné en Arménie soviétique
- *La peinture d'enfant*, un court métrage tourné en Arménie soviétique
- *Les Arméniens de Van*
- *La femme arménienne*, en collaboration avec l'ICOM.

4) La mise en place d'un festival de cinéma arménien itinérant sur toute la France.

Pour réaliser ces nouveaux projets, l'ASSOCIATION AUDIOVISUELLE ARMÉNIENNE lance un appel à toutes les organisations, les associations et les différentes communautés arméniennes pour soutenir ces initiatives.

Notre association a besoin pour son fonctionnement et son travail d'un soutien financier régulier ; c'est pourquoi nous vous invitons à vous abonner à la carte de membre de l'A.A.A.

Cette carte d'abonnement d'un an donne droit à :

- des projections en avant-première,
- des visionnages de produits inédits ou d'archives,
- des réductions pour les festivals de cinéma arménien organisés par l'A.A.A.
- une information régulière de nos activités.

Vous pouvez vous procurer cette carte en nous retournant le bulletin d'inscription ci-dessous à l'A.A.A.

NOM :
ADRESSE :
Adhésion : 100 F

(par chèque bancaire ou versement à notre C.C.P. 2437777 N 020)

AAA
Association Audiovisuelle Arménienne
9, rue des Petits-Hôtels - 75010 Paris
Tél. : (1) 523.51.50

LE « CHANT PROFOND ARMÉNIEN »

Le chant profond arménien — montage de poèmes, chants et musique de l'Arménie d'hier et d'aujourd'hui — sera régulièrement présent en tournée à partir de janvier 1984.

Eve Griliquez, en compagnie de Reine Bartève, a construit ce spectacle dont la partie musicale a été réalisée par un groupe de jeunes musiciens qui jouent sur instruments traditionnels.

Quatre comédiens offrent, à travers des adaptations d'une grande sensibilité, un panorama aussi représentatif que possible de la poésie arménienne.

Rendre accessibles, au public français et plus généralement francophone (qu'il soit ou non d'origine arménienne) ces poèmes d'une telle richesse expressive a toujours été pour Eve Griliquez un projet qui lui tient particulièrement à cœur.

La création de ce spectacle à Paris, en janvier 1983, a rencontré un accueil chaleureux : il reste à poursuivre ce travail et, par conséquent, à multiplier les possibilités de rencontres entre le public et cet univers poétique et musical.

Aussi serons-nous attentifs à toute suggestion de votre part quant à l'éventualité de la venue, dans votre ville, du CHANT PROFOND ARMÉNIEN.

Laurent GHARIBIAN
23, rue des Moines, 75017 Paris
Tél. : 627.05.05

CRÉATION DE L'ASSOCIATION AZADAKROUTIOUN

On annonce la création de AZADAKROUTIOUN, association pour la reconnaissance politique des droits nationaux du peuple arménien.

Il ne s'agit plus de raisonner en termes de peur et de sécurité mais en termes de courage d'honneur et de liberté.

En 1984, le monde va devoir compter avec nous, Arméniens, alors ne laissons pas notre destin aux mains de nos ennemis, qui, eux, sont prêts à le prendre et engageons-nous tous ensemble sur les chemins de la liberté.

Pour tous renseignements, prendre

contact avec le président : A. AGOPIAN,
71 F. bd Icard, 13010 Marseille.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A NICE

Les Anciens Combattants et Résistants Arméniens de l'Armée Française nous informent de la constitution à Nice d'une nouvelle association, placée sous l'égide du Comité Central à Paris des Anciens Combattants.

Nous sommes heureux de cette création qui étend géographiquement l'association des Anciens Combattants.

La nouvelle association niçoise est constituée comme suit :

Président d'honneur : Arthur GUIRGAYAN ;
Président : Elie MALOYAN ;
Secrétaire : Paul JAMGOTCHIAN ;
Trésorier : Marc KUDENIAN ;
Conseillers : Michel CHIRINIAN, Paul HAROVIAN.

Siège : Eglise arménienne
183, boulevard de la Madeleine
06000 Nice

DER MARKARIAN



Exposition du 2 février au 3 mars 1984
Galerie Gorosane
52, Faubourg Saint-Honoré, Paris 8^e
de 11 h à 14 h et de 15 h à 19 h
sauf dimanche et lundi

Pour Maurice DER MARKARIAN

*Je suis le chant je suis le cri
Je suis la mort dans l'âme
Victime d'une passion qui fait de moi
Un homme rouge et bleu
A un croc de boucher accroché
Pourtant vivant mais qui a peur
Que ne disparaissent nos fanfares
Que l'on jette au feu
Tous les deux
Moi et ma guitare.*

*Je suis le clown de notre monde déchiré
Je n'en veux qu'au vent et à la pluie
Aux orages des folies
A la guerre
A moins que je n'embrasse d'un coup
Le ciel les étoiles et son soleil
Jamais on ne me fera taire
Puisqu'un jour je le sais
Pour une rose je chanterai
Pour une femme...*

Clément Lépidis

HUSNU GÖL EXTRADÉ EN BELGIQUE

Suite à l'avis favorable rendu par la Cour Suprême des Pays-Bas, à la demande d'extradition déposée par la Belgique, Husnu Göl a été remis aux autorités belges le vendredi 23 décembre 1983.

Cet Arménien de nationalité turque, résidant à Almelo, marié et père de deux enfants en bas âge, avait été arrêté le 22 juillet 1983, à son domicile. Il est soupçonné d'avoir participé à l'attentat du 14 juillet 1983, revendiqué par l'ARA (Armée Révolutionnaire Arménienne), qui coûta la vie à M. Dursun Aksoy, attaché de l'Ambassade de Turquie à Bruxelles.

Bien que l'arrestation de H. Göl fut interprétée par la presse belge comme celle d'un véritable coupable (voir *La Libre Belgique* du 29 juillet 1983), membre d'un réseau terroriste, il apparaît qu'à la lumière de l'enquête, rien ne justifie de telles suspensions. En effet :

1) Des témoins peuvent confirmer que Husnu Göl se trouvait à Paris au moment de l'attentat, et qu'il dispose donc d'un solide alibi.

2) Husnu Göl ne ressemble absolument pas au portrait robot établi par les enquêteurs belges.

3) Selon certains témoins oculaires, l'auteur de l'attentat serait un homme de forte corpulence, mesurant environ 1,70 m. Or, Husnu Göl est mince, presque frêle, et mesure seulement 1,60 m.

4) Quant à la déposition du chauffeur de taxi bruxellois, elle ne tient pas davantage : d'après lui, l'auteur de l'attentat qu'il aurait pris en charge parle couramment le français. Husnu Göl ignore cette langue.

Ce même chauffeur de taxi a été confronté à trois reprises à un groupe d'hommes dans lequel se trouvait Husnu Göl. Il n'a identifié ce dernier que lors de la seconde séance, après qu'ont lui eut présenté des photographies sur lesquelles figurait le jeune Arménien. Par conséquent, le bien-fondé de la déposition est pour le moins douteux, d'autant que l'identification de H. Göl a été suggérée par une mise en condition préalable du témoin.

Malgré ces éléments qui remettent en cause la responsabilité de H. Göl dans l'attentat, le Tribunal de Première Instance d'Almelo avait rendu le 19 août 1983 un verdict d'extradition qu'un appel

auprès de la Cour Suprême des Pays-Bas n'a pas infirmé.

Le Comité d'Information et de Défense des Prisonniers Politiques Arméniens dans le Monde s'interroge sur les raisons de l'acharnement des autorités belges que rien ne semble justifier. Acharnement vérifiable, du début de l'affaire, jusqu'à ce jour : non seulement, aucune charge connue n'a été retenue contre Göl, mais de plus, il a été passé à tabac lors de son arrestation par les polices belges et hollandaises. Husnu, qui a été extradé sans que sa femme et son avocat n'en soient informés, est aujourd'hui à la prison de Saint-Gilles de Bruxelles, réputée pour sa sévérité. Cette injustice à l'encontre de Göl, a des conséquences sur sa famille, en Turquie, qui subit de perpétuelles tracasseries.

Quoique les preuves de son innocence soient probantes, Göl voit l'échéance de sa libération repoussée à plusieurs mois.

Le CIDPPAM, depuis le mois de juillet 1983, a entrepris une campagne de soutien à Husnu Göl et lance un appel pressant à tous les Arméniens, quelles que soient leur convictions ou appartenances politiques, afin qu'ils contribuent à cette action. C'est de notre capacité de mobilisation que dépendent aujourd'hui la défense et la libération d'un compatriote innocent.

COMITÉ D'INFORMATION
ET DE DÉFENSE
DES PRISONNIERS POLITIQUES
ARMÉNIENS DANS LE MONDE

Le 9.01.84

CIDPPAM - B.P. 157 -
75463 PARIS Cedex 10.

PROCÈS A BELGRADE

Le Comité d'Information et de Défense des Prisonniers Politiques Arméniens dans le monde dénonce avec fermeté les conditions dans lesquelles s'est ouvert le procès de Raffi Elbékian et Haroutioum Lévonian le 26 décembre dernier à Belgrade.

Ceux-ci sont accusés d'être les responsables de l'attentat qui a coûté la vie à

l'ambassadeur de Turquie en Yougoslavie, M. Galip Balkar, le 9 mars 1983 et qui a été revendiqué par le Commando des Justiciers du Génocide Arménien.

En effet, Haroutioum Lévonian, grièvement blessé par la police yougoslave lors de son arrestation, a perdu toute faculté de se mouvoir et est atteint d'incontinence. Malgré cet état de santé extrêmement inquiétant, M. Lévonian n'a subi aucune intervention chirurgicale alors que les spécialistes la jugeaient nécessaire et impérative. Devant l'impossibilité pour le blessé de se déplacer, le procès s'est ouvert à huis clos dans l'hôpital de la prison.

De plus, le CIDPPAM, constate que les avocats choisis par la famille n'ont pu s'occuper que partiellement du dossier de leurs clients étant donné que les avocats commis d'office ont continué de s'occuper de l'affaire pendant plus de la moitié de l'instruction.

Nous ne pouvons rester indifférents devant la violation des droits humanitaires et les irrégularités constitutionnelles qui ont caractérisé l'attitude de la police et de la justice yougoslaves tout au long de cette affaire.

COMITÉ D'INFORMATION
ET DE DÉFENSE DES PRISONNIERS
POLITIQUES ARMÉNIENS
DANS LE MONDE

LE 65^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE D'ARARAT CÉLÈBRÉ A VALENCE

Le 65^e anniversaire de la bataille d'Ararat, livrée le 18 septembre 1918 par 3 000 Arméniens, a été marqué à Valence par une cérémonie qui a eu lieu au parc Jouvet, devant le monument aux morts.

M.C. Derderian, président de l'Amicale des anciens combattants et résistants français d'origine arménienne, a rappelé les combats héroïques de 1918 et déposé une gerbe au monument aux morts. La cérémonie s'est poursuivie à l'Hôtel de Ville où M. Derderian a remis au député-maire de Valence et à plusieurs autres personnalités la médaille décernée à ceux « qui ont servi le peuple arménien ».

D'après le *Dauphiné Libéré*
3 octobre 1983

V.A.G

Garage Saint-Eutrope

AIX - LES MILLES (proximité EUROMARCHE)

CONCESSIONNAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN ET AUDI

Responsable Commercial **J. BARSAMIAN**

Audi



La solution de vos problèmes :

LA LOCATION

LE PRINCIPE



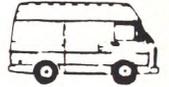
Un mois de location d'avance sans caution ni rachat

SIMPLE

Le modèle selon votre choix VP ou VU



BUDGET



DUREE

Vous le choisissez de 12 à 36 mois



REVENTE



Pas de soucis vous la revendez en fin de location

AVANTAGE

Toujours un véhicule neuf. Loyers récupérables



ALLO !



(42)

ALLO !

20.14.08

OUF... FINI LE CASSE-TÊTE !



TAVI-VIANDES

Fabrication artisanale de Soudjoc et Basterma

Prix spécial pour Association
Prix de gros pour Revendeur

53, Av. de St-Jérôme - 13013 Marseille - Tél. (91) 66.30.52

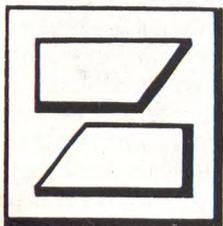
Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation

Entreprise PASCALE

le spécialiste de la très belle Salle de Bain

Tél. (91) 66.06.14

Remise aux lecteurs d'Arménia



zanetti sa.

Location et vente matériel travaux et industriels
Location véhicules tout terrain 4x4

agences de :

FOS-SUR-MER

Route d'Arles
13270 Fos-sur-Mer
Tél. : (42) 05.00.78 +

GARDANNE

Quartier du Plan
13590 Meyreuil
Tél. : (42) 58.09.04

HAUTES-ALPES

05370 Saint Crépin
Tél. : (92) 45.04.77

Siège social : CD 2 - St Menet - 13011 Marseille - Tél. : (91) 43.90.01 +

Fonds A.R.A.M

COIFFURE

MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Salons Attoyan

CHAMPION DE FRANCE

CHAMPION DU MONDE

MAKE - RENÉ & MARTINE

95, La Canebière
MARSEILLE 1^{er}
Tél. (91) 62.63.20

GEORGES & ALICE

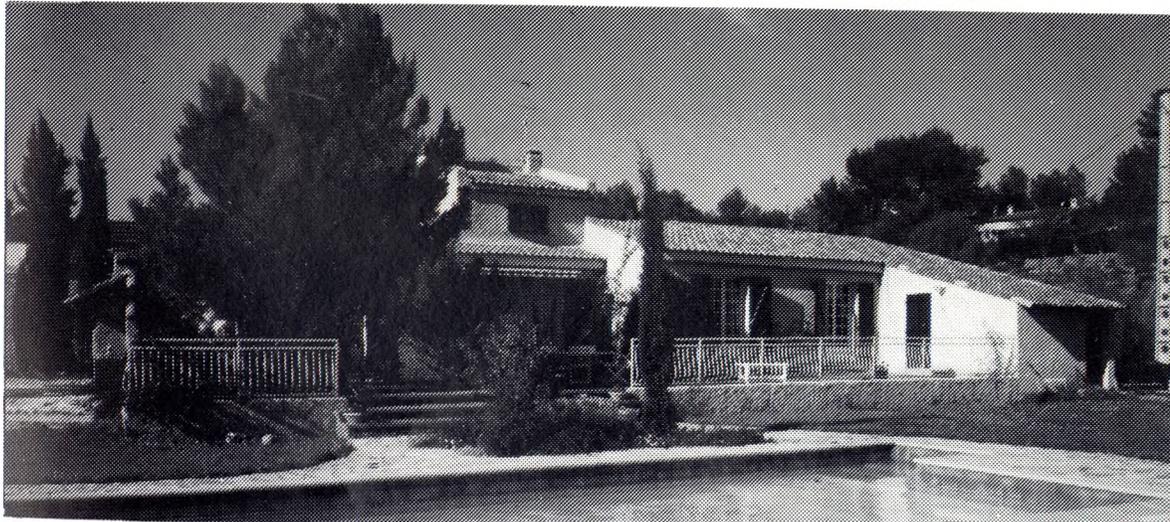
129, avenue du 24-Avril-1915
MARSEILLE 12^e - Tél. 93.52.91

JACKY & FRANCK

Parc de Provence - St-Barnabé
MARSEILLE 12^e - Tél. 49.07.91

PRÉSENT A LA
FOIRE DE MARSEILLE

*Aujourd'hui, Prestifrance réalise aussi
des maisons en traditionnel*



FENOUIL. Type 6 de 118 m². Prix : 440.000 F, garage compris.

MAISONS PRESTIFRANCE

Expobat - Plan-de-Campagne - 13480 CABRIÈS - Tél. 16 (42) 02.60.73

Je suis intéressé par une maison sur catalogue de la gamme Presteco et désire recevoir votre documentation

Nom Adresse

Ville C. Postal Tél.

Je possède un terrain à

Assistance pour la recherche d'un terrain oui non



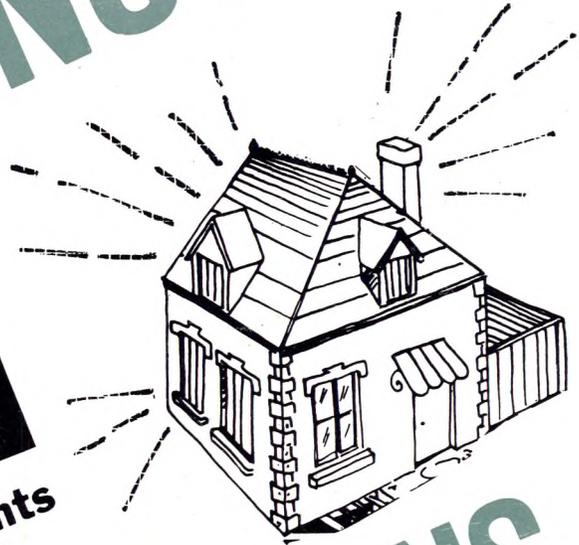
**RENOVATION, IMMEUBLE, VILLAS,
TERRASSEMENT V.R.D.**

Plans en collaboration
avec l'architecte
Crédit personnalisé

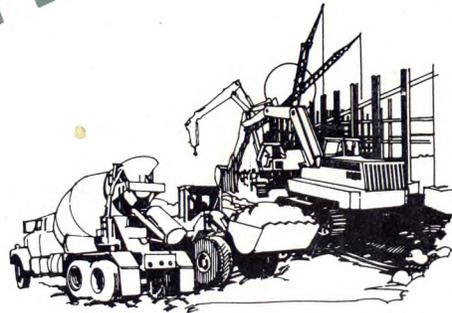
NOUS RÉNOVONS

S.C.G.B.
29, Bd Charles-Moretti
13014 MARSEILLE

Pour tous renseignements
ALLO : (91) 02.80.00



NOUS CONSTRUISONS



- F4 à partir de 240.000 F
- Construction entièrement en traditionnel
- 15 modèles à votre disposition
- Plans personnalisés en collaboration avec l'architecte



CONSTRUCTION MAISONS TRADITIONNELLES -
MAÇONNERIE - PEINTURE - PLOMBERIE -
ELECTRICITE - TERRASSEMENT - TRAVAUX
PUBLICS ET PARTICULIERS - ETANCHEITE -
RENOVATIONS D'IMMEUBLES

- Toutes démarches administratives gratuites (permis de construire, demande de prêts, etc.)



PARKING GRATUIT

Société de Construction Générale du Bâtiment